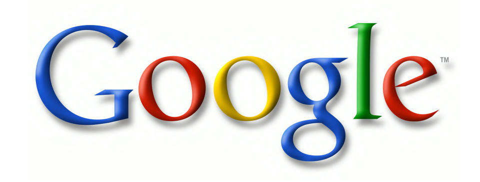
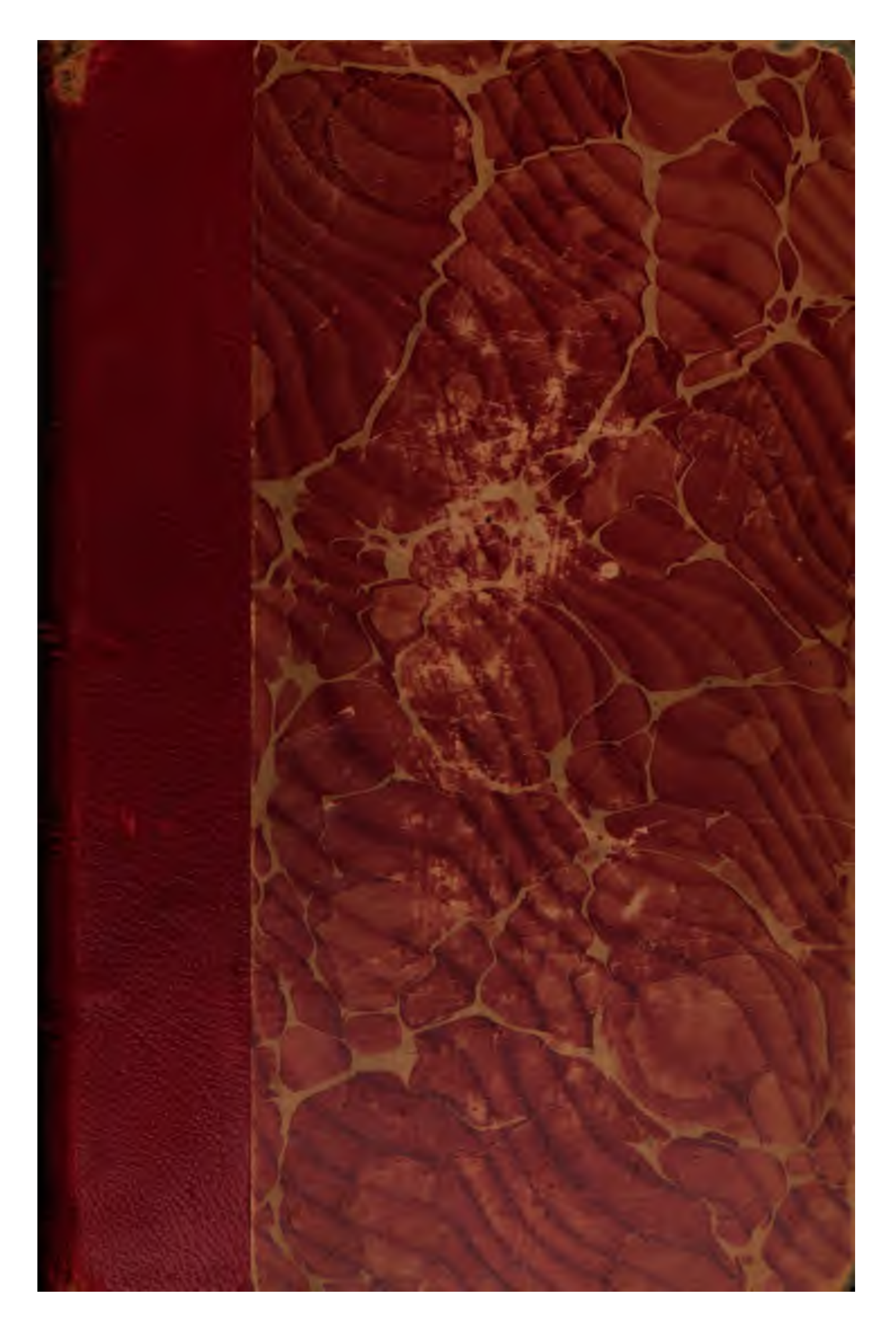
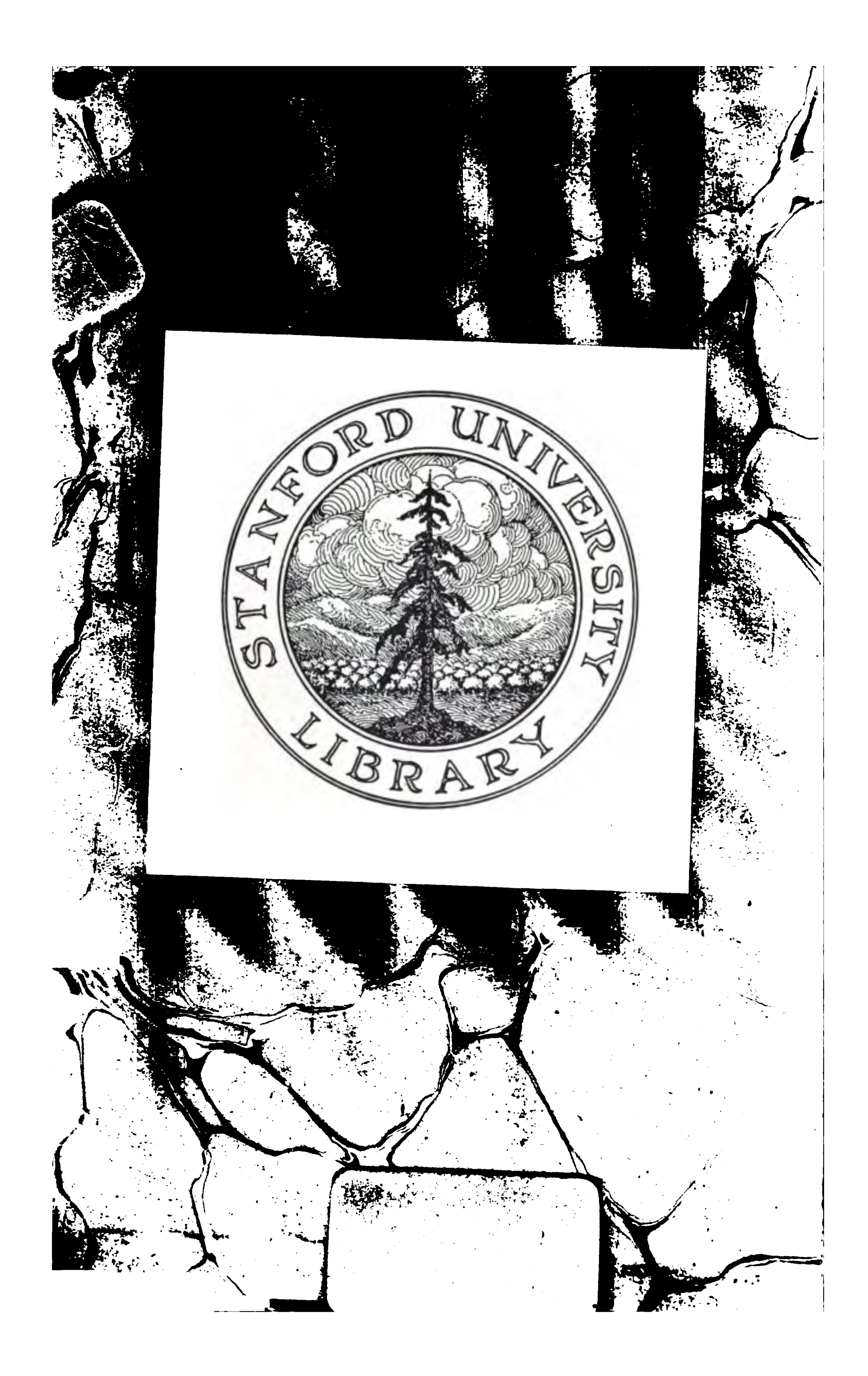
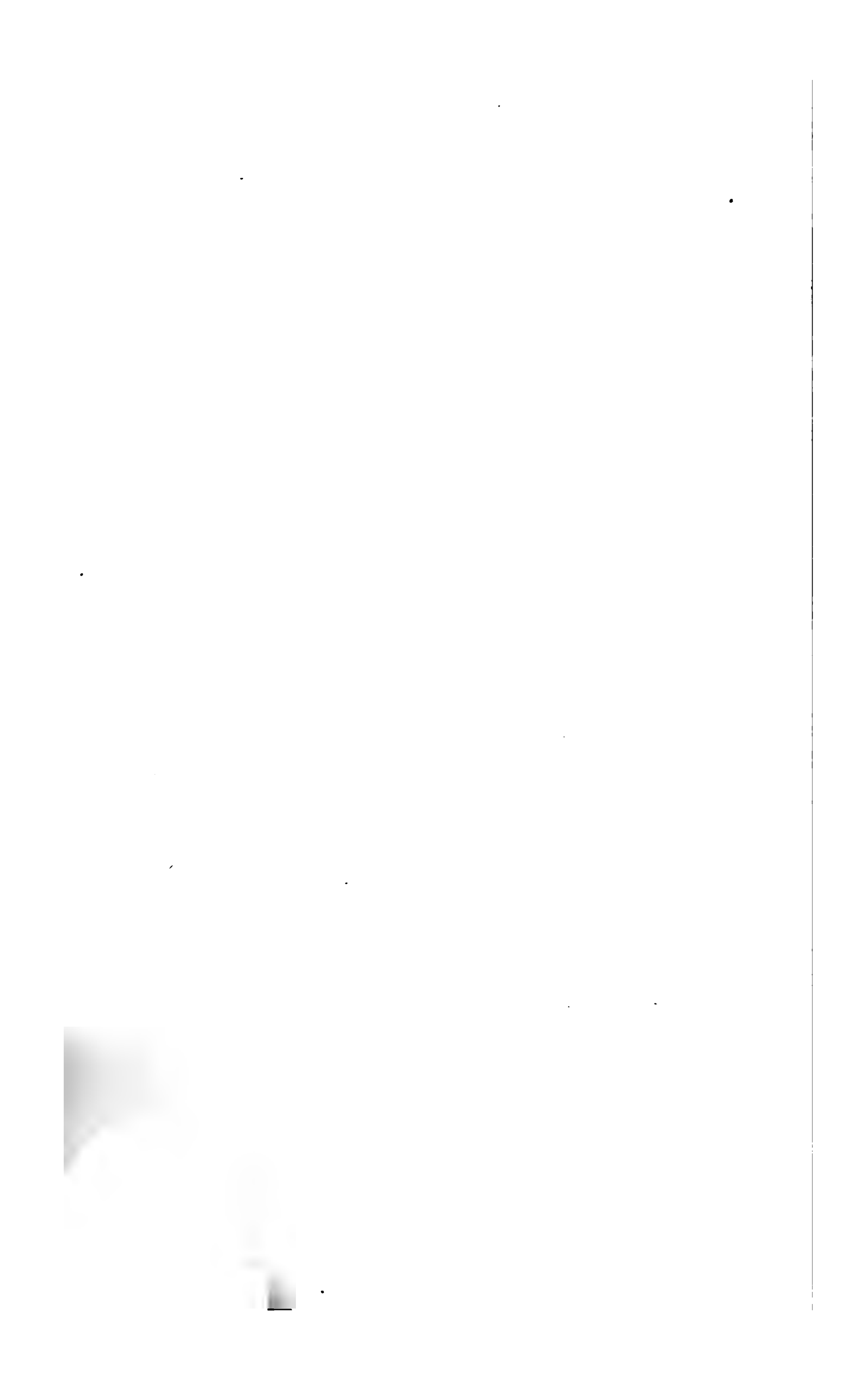





STANFORD UNIVERSITY
LIBRARY





LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

RUTEBEUF

PAR

LÉON CLÉDAT

RUTEBEUF

LES GRANDS ECRIVAINS FRANÇAIS

VOLUMES PARUS, DANS L'ORDRE DE LEUR PUBLICATION

VICTOR COUSIN, par M. *Jules Simon*, de l'Académie française.
MADAME DE SÉVIGNÉ, par M. *Gaston Boissier*, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
MONTESQUIEU, par M. *Albert Sorel*, de l'Académie française.
GEORGE SAND, par M. *E. Caro*, de l'Académie française.
TURGOT, par M. *Léon Say*, de l'Académie française.
THIERS, par M. *P. de Rémusat*, de l'Institut.
D'ALEMBERT, par M. *Joseph Bertrand*, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
VAUVENARGUES, par M. *Maurice Paléologue*.
MADAME DE STAEL, par M. *Albert Sorel*, de l'Académie française.
THÉOPHILE GAUTIER, par M. *Maxime Du Camp*, de l'Académie française.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, par M. *Arvède Barine*.
MADAME DE LA FAYETTE, par M. le comte *d'Haussonville*, de l'Académie française.
MIRABEAU, par M. *Edmond Rousse*, de l'Académie française.
RUTEBEUF, par M. *Clédat*, professeur de Faculté.
STENDHAL, par M. *Édouard Rod*.
ALFRED DE VIGNY, par M. *Maurice Paléologue*.
BOILEAU, par M. *G. Lanson*.
CHATEAUBRIAND, par M. *de Lescure*.
FÉNELON, par M. *Paul Janet*, de l'Institut.
SAINT-SIMON, par M. *Gaston Boissier*, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
RABELAIS, par M. *René Millet*.
J.-J. ROUSSEAU, par M. *Arthur Chuquet*, professeur au Collège de France.
LESAGE, par M. *Eugène Lintilhac*.
DESCARTES, par M. *Alfred Fouillée*, de l'Institut.
VICTOR HUGO, par M. *Léopold Mabilleau*, professeur de Faculté.
ALFRED DE MUSSET, par M. *Arvède Barine*.
JOSEPH DE MAISTRE, par M. *George Cogordan*.
FROISSART, par Mme *Mary Darmesteter*.
DIDEROT, par M. *Joseph Reinach*.
GUIZOT, par M. *A. Bardoux*, sénateur, de l'Institut.
MONTAIGNE, par M. *Paul Stapfer*, professeur de Faculté.
LA ROCHEFOUCAULD, par M. *J. Bourdeau*.
LACORDAIRE, par M. le comte *d'Haussonville*, de l'Académie française.
ROYER-COLLARD, par M. *E. Spuller*, sénateur.
LA FONTAINE, par M. *Georges Lafenestre*, de l'Institut.
MALHERBE, par M. le duc *de Broglie*, de l'Académie française.
BEAUMARCHAIS. par M. *André Hallays*.
MARIVAUX, par M. *Gaston Deschamps*.
RACINE, par M. *Gustave Larroumet*, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
MÉRIMÉE, par M. *Augustin Filon*.
CORNEILLE, par M. *G. Lanson*.

Chaque volume, avec un portrait en héliogravure . . . . . . 2 fr.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 401-5-98.



TROUVÈRE DU XIIIE SIÈCLE DÉCLAMANT

D'APRÈS LE MS 3142 DE L'ARSENAL

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

RUTEBEUF

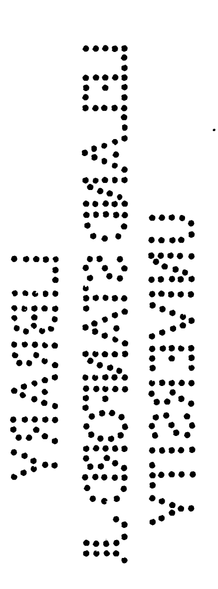
PAR

LÉON CLÉDAT

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1898



AVANT-PROPOS [1]

Ce livre ne se présente pas tout à fait dans les mêmes conditions que les autres volumes de la collection, consacrés à des auteurs qui sont déjà connus du public et à des ouvrages qui se trouvent dans toutes les mains.

Rutebeuf est certainement un inconnu pour beaucoup de lecteurs, et la difficulté de la langue [2] fait que ses œuvres sont inabordables pour tous ceux qui n'ont pas eu le loisir d'apprendre le vieux français. Il fallait donc avant tout rendre ces œuvres accessibles, en les traduisant, afin de pouvoir appuyer

1. Ce volume avait été écrit avec l'orthographe de la *Revue de philologie française*. Mais comme il fait partie d'une collection, l'éditeur a tenu à ce qu'il fût imprimé avec l'orthographe officielle, suivie dans la collection. Dans les citations toutefois le système de la *Revue de philologie* a été adopté, en raison de sa conformité avec l'orthographe même de Rutebeuf.

2. Cette difficulté résulte principalement de la déclinaison à deux cas, reste de la déclinaison latine, qui disparut à la fin du XIVe siècle.

notre étude sur des citations très abondantes. Il convient de laisser fréquemment la parole à Rutebeuf. Le commentaire sera d'autant plus utile qu'il se restreindra pour faire une place plus large à l'œuvre même.

Nos traductions seront, à vrai dire, de simples rajeunissements. Nous nous appliquerons à conserver les locutions de l'auteur, en donnant seulement aux mots la forme actuelle, et comme le rythme fait partie intégrante de la pensée d'un poète, nous maintiendrons fidèlement le nombre des syllabes et la répartition de l'accent dans chaque vers. La rime seule sera très souvent sacrifiée, quand le remplacement d'une forme ou d'un mot anciens par la forme nouvelle ou par un mot resté dans la langue aura fait disparaître la consonance. Pour reconstituer partout la rime, il eût fallu introduire dans le texte des changements parfois considérables et se contenter d'approximations dans l'expression des pensées : il valait mieux être infidèle à la rime qu'à l'idée.

Nous respecterons le plus souvent les lois et les licences de la versification du moyen âge : l'*e* muet compté pour une syllabe après une voyelle ou une diphtongue, la contraction facultative du pronom *elle* en *el*, la syllabe féminine ne comptant pas (même non élidée) après la césure des grands vers, l'hiatus autorisé, etc.

Nous maintiendrons aussi, toutes les fois que la mesure l'exigera et que la clarté n'aura pas à en

souffrir, les particularités de l'ancienne langue, telles que l'ellipse fréquente du pronom sujet, l'emploi des adjectifs *grand*, *tel*, *loyal* et autres semblables sans *e* muet au féminin.

Il va sans dire qu'on ne trouvera pas dans ce livre une traduction intégrale de Rutebeuf. Les citations seront souvent coupées par des analyses, tantôt brèves, tantôt détaillées. Nous supprimerons les passages devenus obscurs et ceux dont l'intelligence exigerait des explications trop minutieuses. Nous ne chercherons pas toutefois à dissimuler les faiblesses du poète; nous n'avions pas à former une anthologie, mais à faire connaître aussi complètement que possible le grand trouvère du XIIIe siècle, avec ses défauts comme avec ses qualités.

L. CLÉDAT.

RUTEBEUF

CHAPITRE I

LE SIÈCLE DE SAINT LOUIS

Les contemporains de saint Louis ont célébré à l'envi sa haute taille, ses formes grêles, mais élégantes, son visage « angélique », son air avenant, la modestie de son costume, la noblesse empreinte dans toute sa personne, et nous savons qu'à cet extérieur attirant répondaient les plus rares qualités de l'esprit de gouvernement, les dons du cœur les plus séduisants. Dans toute l'histoire du monde, Guizot ne trouve qu'un seul prince qui soit digne de lui être comparé, c'est Marc-Aurèle.

Nul prince n'a mérité plus que lui l'honneur de donner son nom au siècle où il a vécu, et le XIII[e] siècle est le plus grand du moyen âge. La France était alors remarquablement prospère, à côté de l'Italie, déchirée par les luttes des Guelfes et des Gibelins, de l'Allemagne livrée aussi aux dissensions intestines pendant que ses empereurs dispu-

taient à la papauté des lambeaux de territoire et d'autorité, de l'Angleterre soumise à la triste administration de Henri III et réduite à solliciter l'arbitrage de saint Louis. Les autres peuples souffraient des mêmes misères ou végétaient dans une obscure tranquillité.

La France seule jouissait des bienfaits d'un gouvernement sage, consciencieux jusqu'au scrupule, soucieux de la paix publique, du bonheur de tous et d'une exacte justice, et elle rayonnait au dehors d'un éclat incomparable. Elle continuait à diriger ce grand mouvement des croisades, si glorieux malgré de cruelles défaites, si fécond bien que le but immédiat n'en ait pas été atteint. Les bannières de nos chevaliers flottaient à Saint-Jean-d'Acre; leur valeur maintenait en Orient l'influence politique de la France, que Charles d'Anjou tentait, non sans grandeur, de faire pénétrer au sud de l'Italie, et, avec saint Louis, au nord de l'Afrique. Un descendant de Charlemagne, un parent du roi de France, occupait l'empire de Constantinople, et s'il en fut bientôt dépossédé, il y laissa l'usage de notre langue, que longtemps après on parlait encore à Athènes et dans la principauté de Morée.

A cette époque, le français était bien près de devenir la langue définitive de l'Angleterre, car il y faisait, dans le peuple même, de grands progrès, et sans la guerre de Cent Ans il n'aurait pas eu de peine, selon toute vraisemblance, à reléguer l'anglais à l'état de patois. Les écrivains anglais de

naissance employaient le français. C'est aussi notre langue que choisissait Brunetto Latino, pour écrire sa naïve encyclopédie du *Trésor*, et il donne ainsi la raison de son choix : « Bien que nous soyons Italien, ce livre est écrit en roman de France, parce que le langage des Français est le parler le plus délectable et le plus commun à toutes gens ». Depuis la conquête romaine on n'avait rien vu de pareil à cette diffusion de notre langue, ou, pour être plus exact, de nos deux langues, celle d'oïl et celle d'oc. Le provençal était compris en Espagne et en Italie. C'est en provençal, et non dans leur propre dialecte, que les poètes catalans composaient, et l'Italie du Nord a fourni à notre littérature méridionale une vingtaine de troubadours, parmi lesquels on compte de très grands seigneurs, comme le marquis de Malespina et deux membres de l'illustre famille génoise des Doria. L'influence provençale, qui était une des formes, et une des plus brillantes, de l'influence française, ne devait pas survivre longtemps à la croisade albigeoise. Cette guerre sans merci assura en France l'unité de langue littéraire, qui n'était pas indispensable à l'unité de la patrie, et précipita la réunion à la couronne d'une partie du Languedoc. L'avantage ne devait compenser ni les désastres accumulés que saint Louis — c'est une de ses gloires — essaya de réparer, ni l'étouffement brutal d'un foyer intense de civilisation.

Désormais, pendant bien des siècles, l'unique centre de notre rayonnement sur le monde sera la

France du Nord, et dans celle-ci Paris prend déjà le rôle prépondérant qu'il n'a pas cessé de garder et qui en fait, dès ce temps, la capitale des lettres et des arts. Dans le merveilleux développement de l'architecture et de la sculpture monumentale qui caractérise le XIIIe siècle, l'école de l'Ile-de-France, comme l'a constaté Viollet-le-Duc, avait une supériorité marquée, dont témoignent encore aujourd'hui l'harmonieuse façade et l'imposant vaisseau de Notre-Dame et l'inimitable joyau qu'on nomme la Sainte-Chapelle. Dans l'ordre littéraire, si les différentes provinces de la France continuent à produire des poètes et des prosateurs de talent, la langue de l'Ile-de-France prévaut de plus en plus sur les dialectes voisins, et les auteurs provinciaux s'excusent de mal parler le parisien. Enfin Paris était par excellence la ville des fortes études. Les étudiants y affluaient de toutes les parties du monde civilisé [1]; quelques-uns d'entre eux devenaient des maîtres à leur tour et s'honoraient de professer dans l'Université qui les avait formés. « Paris, écrivait en 1256 le pape Alexandre IV, remplit l'univers de la plénitude de sa science, répand les lumières de l'intelligence, chasse les ténèbres de l'ignorance, révèle au monde les secrets de la connaissance. C'est la cité renommée des lettres et des sciences, la première école de l'érudition. » Alexandre IV ne se

1. Des quatre parties ou régions du monde, comme on disait alors, sans pour cela prophétiser la découverte de l'Amérique.

contentait pas de célébrer la gloire de Paris, il y envoyait ses deux neveux et prouvait ainsi la sincérité de ses éloges.

Parmi les étrangers célèbres qui ont étudié ou enseigné à Paris ou qui y ont séjourné au XIIIe siècle, on peut citer Albert le Grand, Roger Bacon, le *Docteur admirable*, saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin, le chroniqueur italien fra Salimbene, ce « spirituel vagabond », et son compatriote Jean de Parme, qui fut non pas l'auteur, mais l'éditeur responsable de l'*Évangile éternel*, Brunetto Latino, enfin le grand poète Dante. On y vit aussi pendant quelque temps de jeunes Byzantins que l'empereur Baudouin avait envoyés pour mettre les Grecs en contact avec les Occidentaux. Malheureusement le renversement de l'empire latin de Constantinople ne permit pas de renouveler cette intéressante tentative.

Ce n'est pas seulement par les armes et par l'enseignement, c'est aussi par la littérature que nous agissions sur le monde, et on a là, au moyen âge comme de nos jours, une des causes principales de la diffusion de notre langue. On oublie trop ou, à vrai dire, on ignore trop en France que notre littérature a été la première à se développer et que longtemps elle a régné seule en Europe. Nos chansons de geste étaient chantées sur les places publiques d'Italie, tantôt en français même, tantôt en français italianisé, tantôt en italien, avec un tel succès que la circulation en était interrompue et que les munici-

paliens devaient prendre des mesures pour la retablir[1]. On peut dire, à quelques exceptions près, que jusqu'à la fin du XIIIe siècle la littérature des autres peuples n'a été qu'une traduction ou qu'une imitation de la nôtre. Nos vieux poèmes épiques ont été traduits, en leur temps, dans toutes les langues européennes, y compris le suédois et le norvégien[2]. Un succès analogue était réservé à notre *Roman de la Rose*, à nos fableaux.

Au XIIIe siècle, la période héroïque de la littérature épique était passée; toutefois ce siècle a encore produit, surtout dans sa première partie, des chansons de geste remarquables et de beaux romans du cycle breton. La plupart des autres genres littéraires ont pris naissance ou se sont particulièrement développés entre Philippe-Auguste et Philippe le Bel. L'histoire en prose française débute avec Villehardouin, qui montre la voie à Joinville; la satire, née à la fin du siècle précédent, prend avec Rutebeuf une vigueur et une autorité qui en font une véritable puissance. La littérature dramatique poursuit lentement son évolution, tandis que la poésie lyrique se renouvelle sous l'influence des poètes méridionaux, inventeurs des rythmes savamment compliqués. Le genre si français du conte en vers, du *fableau*, dont

1. Un édit de 1288 défend aux chanteurs de gestes français de stationner sur les places publiques de Bologne.

2. Un bon nombre d'opéras de Wagner traitent des sujets empruntés à la littérature française du moyen âge : ainsi ... *et Yseult*, et les opéras où figurent les chevaliers du ...al.

les premiers essais parvenus jusqu'à nous remontent au milieu du XIIe siècle, est, au XIIIe, en pleine floraison. Enfin de nouvelles « branches » s'ajoutent au *Roman de Renard*, et le *Roman de la Rose*, commencé dans les premières années du règne de saint Louis, s'achève au milieu du règne de son fils.

C'est aussi sous saint Louis et Philippe le Hardi qu'a vécu Rutebeuf. Il est cité surtout comme satirique. Mais si l'on excepte le genre épique, entré dans la période de décadence et qui ne produira plus de grandes œuvres, on peut dire qu'il a abordé tous les genres. Pièces lyriques, pièces satiriques, poèmes allégoriques, poèmes dramatiques, vies de saints, fableaux, son talent se prête aux sujets les plus divers, et on doit le considérer comme le représentant le plus complet de la littérature française au moyen âge. C'est à ce titre, non moins que pour l'originalité de son talent, qu'il a été choisi entre tant d'autres pour prendre place dans cette collection.

Toutefois l'œuvre de Rutebeuf ne peut donner qu'une idée incomplète du genre lyrique; car on n'y trouve point trace de cette poésie amoureuse, d'un caractère si particulier, dont le plus illustre représentant au XIIIe siècle est Thibaut IV de Champagne, roi de Navarre.

Le siècle précédent avait produit dans la France du Nord des pastourelles, des romances, des chansons à danser, pendant que se constituait dans les cours du Midi la poétique de la chanson d'amour proprement dite, qui devait prévaloir au temps de

saint Louis. L'amour qui fait le fond de cette poésie lyrique est un singulier mélange d'inspirations païennes et chrétiennes. Il procède à la fois de l'*Art d'aimer* et de l'Évangile, empruntant naïvement à Ovide l'idée d'une réglementation, qui cesse d'être un jeu pour devenir un code, et prenant de l'amour divin ses formules mystiques et ses grâces moralisatrices. « Ce qui nourrit l'amour comme l'eau le poisson, dit un troubadour, c'est la bravoure, la valeur, la libéralité. » On doit se rendre digne de l'amour de sa dame, comme de l'amour de Dieu, par la pratique de toutes les vertus, bien qu'on ait le ferme propos et l'unique préoccupation de pécher contre l'une de ces vertus. Car cet amour est par essence illégitime. Les poètes ne s'adressent jamais qu'aux femmes mariées; ils cherchent à leur inspirer un sentiment que, d'après la théorie du temps, elles ne peuvent et n'ont jamais pu éprouver pour leur mari. La comtesse Marie de Champagne, fille de la célèbre Éléonore d'Aquitaine, déclare que l'amour est aussi impossible entre époux que la véritable amitié entre un père et son fils. On affecte de ne tenir aucun compte du mari, de n'en point parler, de ne point se cacher de lui plus que de tout autre. C'est surtout par le soupirant évincé qu'on craint d'être surpris, et celui-ci tâche de pénétrer le secret de son rival, pour pouvoir l'accuser d'avoir manqué au premier article du code de l'amour, la discrétion. Les Précieuses n'ont rien imaginé de plus subtil. Est-il utile d'ajouter que cet amour n'était ni popu-

laire ni bourgeois? Il était né dans les cours sous l'influence des femmes, et il eut pour expression une poésie exclusivement aristocratique et *courtoise*.

Au moyen âge, les livres d'érudition et d'histoire et les textes sacrés étaient conservés, sous forme de manuscrits généralement très soignés, enrichis de lettres ornées et de belles miniatures, dans les bibliothèques de couvents, à côté desquelles on ne peut encore signaler qu'un petit nombre de collections privées, très restreintes, comme celle que saint Louis avait organisée dans la Sainte-Chapelle. Quant aux ouvrages composés pour la classe aristocratique ou pour le peuple, bien qu'on en ait fait de bonne heure de volumineux recueils ou d'élégants volumes, destinés à prendre place dans les bibliothèques d'où notre temps les a tirés après un oubli de plusieurs siècles, c'est par l'intermédiaire des jongleurs qu'ils arrivaient jusqu'au public.

Les jongleurs étaient à l'origine, comme le mot l'indique (*joculatores*), des amuseurs, au sens le plus large. Les grands seigneurs en avaient à leur service, soit pour répandre leurs propres œuvres dans les cours voisines, quand ils cultivaient la poésie lyrique, soit pour se faire débiter les œuvres des autres. Il y avait aussi les jongleurs ou ménestrels indépendants, qui couraient le pays avec un léger bagage où figuraient des manuscrits compacts, économiques, sans miniatures, destinés à secourir leur mémoire trop souvent surchargée. Les uns colportaient ainsi de longues chansons de geste, des

romans d'aventure, d'autres des fableaux, des pièces satiriques, des miracles de Notre-Dame, ou bien un peu de tout. Ils s'arrêtaient sur la voie publique, dans les châteaux, dans les logis que quelque fête de famille mettait en joie, et ils donnaient des séances où les bouffonneries des histrions et les jongleries, au sens moderne du mot, laissaient place à la distraction plus élevée d'une récitation littéraire.

Partout est bien chose commune,
Chacun le sait, aussi chacune,
Quand un homme fait noce ou fête
Où y a gens de bonne race,
Les ménestrels, quand ils l'apprennent,
Qui autre chose ne demandent,
Vont là, soit amont soit aval,
L'un à pied et l'autre à cheval [1].

Le débit des jongleurs était une sorte de psalmodie qu'ils accompagnaient sur la vielle, sur la harpe, sur la guitare. Les chanteurs de complaintes, que l'on voit encore de nos jours installer leurs tréteaux dans nos carrefours, sont les héritiers dégénérés des vieux ménestrels.

On accueillait presque toujours les ménestrels avec empressement. Ils trouvaient partout sur leur passage, même dans les couvents, une large hospitalité. Le cardinal Jacques de Vitry raconte, comme un fait exceptionnel, l'histoire d'un jongleur qui était venu frapper une nuit à la porte d'un monastère et à qui l'on n'avait offert que du pain noir, de l'eau,

1. Rutebeuf, *la Vengeance de Charlot*.

des légumes cuits au sel et un lit dur et malpropre. L'abbé était un homme sans cœur, qui avait eu soin de préposer au service de l'hospitalité un frère semblable à lui. Pour se venger au moins de l'un des deux, le jongleur, rencontrant au sortir du couvent l'abbé qui revenait d'un petit voyage, lui dit : « Je vous remercie, mon bon monsieur l'abbé, vous et tout le couvent, car frère un tel m'a reçu magnifiquement cette nuit; il a fait préparer un grand feu et m'a servi, avec du vin de choix, d'excellents poissons et tant d'autres plats que je n'en sais plus le nombre. Et encore, au moment où je partais, il m'a donné des chaussures, une courroie et un couteau. » L'abbé, furieux contre le frère, s'empressa, en rentrant au couvent, de le destituer de ses fonctions, et c'est ainsi, dit Jacques de Vitry, que le jongleur se vengea de ce mauvais chien. La faveur dont jouissaient les ménestrels est encore attestée par ce qu'on raconte de saint Louis, qui faisait appeler, après ses repas, les ménestrels avec leurs vielles, et attendait pour dire les grâces qu'ils eussent fini de réciter leurs vers.

Ainsi, dans l'histoire littéraire du XIIIe siècle, à côté du poète, du *trouveur* ou trouvère, le jongleur ou ménestrel a un rôle capital. Deux siècles avant que l'invention de l'imprimerie permît de multiplier les exemplaires des ouvrages de l'esprit et de placer entre l'auteur et le public l'intermédiaire d'un libraire, les jongleurs, d'une autre façon, remplissaient cet office. Les deux rôles étaient souvent

réunis, et les poètes de profession allaient eux-mêmes chanter ou débiter leurs œuvres. Rutebeuf fut un de ces trouvères-jongleurs, le plus grand de tous, sinon le plus connu, celui dont l'esprit se rapproche le plus de l'esprit moderne et qui peut le mieux nous donner cette sensation qu'à travers toute notre littérature, du moyen âge aux temps modernes, malgré la diversité des mœurs, des conceptions et des formes, circule un même souffle qui manifeste l'intime parenté de nos grands écrivains de tous les temps et de tous les genres.

CHAPITRE II

VIE DE RUTEBEUF

Pour le caractère et pour le talent, Rutebeuf peut être comparé à Villon. C'est le Villon du XIII[e] siècle, un Villon non moins besogneux, mais plus honnête.

Il n'y a pas apparence qu'en fouillant les archives on trouve jamais à son compte un casier judiciaire aussi chargé que celui de François Villon. Il nous a laissé sa confession publique dans la *Repentance de Rutebeuf*; même en lisant entre les lignes on n'y peut relever trace de fautes graves :

Renoncer me faut à rimer,
Et je me dois moult étonner
Quand l'ai pu faire si longtemps!
Bien me doit le cœur larmoyer
Que jamais ne me pus plier
A Dieu servir parfaitement.
Mais j'ai mis mon entendement
En jeu et en ébattement,
Jamais ne daignai dire psaumes.
Si ne m'assiste au Jugement
Celle en qui Dieu reçut asile,
J'ai passé bien mauvais marché.

fou qui ne commet pas de folies pert son temps »; il a contristé ses amis et fait la joie de ses ennemis :

Pour plus donner de réconfort
A ceus qui à mort me haïssent,
Tel femme ai prise
Que nul, fors moi, n'aime ni prise.
Elle était pauvre et besoigneuse
Quand je la pris,
Et le mariage a ce pris [1]
Qu'or je suis pauvre et besoigneus
Aussi comme elle.
Elle n'est pas gente ni belle,
A cinquante ans dans son écuelle [2],
Est maigre et sèche :
Je n'ai pas peur qu'elle me triche.
Depuis que naquit en la crèche
Dieu de Marie,
On ne vit telle épouserie....
Je crois que Dieu le débonnaire
M'aime de loin :
Bien l'ai-je vu en cette affaire.
Je suis où le mail met le coin [3] :
Dieu m'y a mis.
Je rens joyeus mes ennemis,
Dolents et tristes mes amis.
Or, à vrai dire,
Si de Dieu j'ai mérité l'ire,
De moi se peut jouer et rire,
Car bien s'en venge....
Même la ruine de Troie
Ne fut si grand comme est la mienne....
Comment ne perdrais-je courage?
Avant que vienne avril ni mai,
Viendra carême.
J'en puis bien dire mon avis :
De poisson autant que de crème

1. *Le mariage a cet effet.*
2. Nous dirions aujourd'hui : *pour tout potage.*
3. *Où le maillet enfonce le coin.*

Aura ma femme.
Bien pourra son âme sauver :
Qu'elle jeûne pour douce Dame!
Loisir en a....
Par le Seigneur qui tout gouverne,
Quand je la pris j'avais bien peu,
Et elle moins.
Je ne suis ouvrier des mains.
L'on ne saura où je demeure,
Trop pauvre suis!
Point ne sera ma porte ouverte,
Car ma maison est trop déserte
Et pauvre et nue.
Souvent n'y a ni pain ni pâte;
Ne me blâmez si je n'ai hâte
D'aller chez moi,
Car je n'y aurai bel accueil :
L'on ne m'a pas pour bienvenu
Si je n'apporte;
C'est ce qui plus me déconforte,
Que je n'ose entrer en ma porte
A vides mains.
Vous savez comment est ma vie :
L'espérance du lendemain,
Ce sont mes fêtes.

Rutebeuf se compare ensuite aux martyrs, qui ont été rôtis, lapidés, écartelés, mais « dont la peine fut tôt finie », tandis que la sienne durera toute sa vie, et en terminant il prie Dieu de lui compter ses misères comme autant de pénitences pour gagner le paradis. Amen.

En entendant la plainte touchante de Rutebeuf sur l'accueil qui l'attend à la maison quand il y revient les mains vides, on se rappelle les vers célèbres d'un de ses contemporains, Colin Muset, s'adressant au seigneur devant lequel il a « viellé » :

Colin Muset !

Sire comte, commandez
De moi votre volonté.
Sire, s'il vous vient à gré,
Un beau don me donnerez
    Par courtoisie.
Désir ai, n'en doutez mie,
De raller à ma maison :
Quand vais bourse dégarnie,
Ma femme ne me rit mie;

Mais me dit : « Sire Engelé,
En quel terre avez été,
Que n'avez rien butiné
    De par la ville!
Voyez, votre malle plie :
Elle est bien de vent farcie!
Honni soit qui a envie
D'être en votre compagnie! »

Dans une pièce qui est comme la suite de la précédente, et qui porte le titre de *Complainte de Rutebeuf*, le poète revient sur la misère qui a été la conséquence de son mariage, et il en plaisante avec une gaîté quelque peu amère. Pour comble de malheur, il a perdu l'œil droit, « dont il voyait le mieus », et son cheval s'est brisé la jambe. Sa femme est accouchée, et pendant ce temps il était lui-même malade et étendu dans un autre lit. Il a mis ses meubles en gage et son enfant en nourrice; mais la nourrice, qui ne reçoit pas d'argent, menace de rapporter le petit criard à la maison. Son propriétaire réclame le païment du loyer, et le pauvre Rutebeuf, mal rétabli, sans ressources, sans bois pour son hiver, presque sans vêtements, est abandonné de ses anciens amis. Il adresse sa complainte au comte de Poitiers, frère

de saint Louis, qui l'a aidé jadis, et dont il espère un nouveau secours. Il est d'ailleurs plein de bonnes intentions, et promet de devenir sobre et sage. Il demande à Dieu de l'aider à nourrir l'enfant « qu'il a fait naître », et à mieux conduire sa maison. Ce qui lui brise le cœur, c'est l'abandon de ses amis :

Les maus ne savent seuls venir :
Tout ce qui pouvait m'avenir
Est avenu.
Que sont mes amis devenus,
Que j'avais de si près tenus
Et tant aimés?
Je crois qu'ils sont trop clair semés :
Ils ne furent pas bien fumés,
Point n'ont levé.
De tels amis m'ont bien trahi,
Que, tant que Dieu m'a assailli
De tous côtés,
N'en vis un seul en ma maison.
Le vent, je crois, les m'a ôtés :
L'amour est morte.
Ce sont amis que vent emporte,
Et il ventait devant ma porte :
Sont emportés!

Si, comme on l'a dit, Brunetto Latino faisait allusion à Rutebeuf quand il écrivait dans son *Livre du Trésor* : « Le rire, le jeu, voilà la vie du jongleur, qui se moque de lui-même, de sa femme, de ses enfants, de tout le monde », c'est sûrement à la *Complainte de Rutebeuf* qu'il pensait. Mais on sent que les larmes sont près du rire.

Quelques années plus tard, à l'époque de la croisade de Tunis, les affaires de Rutebeuf allaient plus

mal encore. Cette fois, ce n'est plus au frère du roi, c'est à saint Louis lui-même qu'il adresse sa requête, sous le titre de : *la Pauvreté de Rutebeuf.*

Je ne sais par où je commence,
Tant ai de matière abondance
Pour parler de ma pauvreté !
Pour Dieu vous pri(e), franc roi de France,
Que me donniez quelque chevance,
Vous ferez grande charité....
Sire, je vous fais à savoir :
Je n'ai de quoi du pain avoir.
A Paris suis entre tous biens,
N'est aucun d'eus qui soit à moi.

On ne veut plus lui faire crédit parce qu'il est endetté. Le roi, avec ses deux croisades, a éloigné les bonnes gens. « Je tousse de froid, de faim je bâille.... Je suis sans matelas et sans lit, n'y a si pauvre jusqu'à Senlis. » Il n'a que de la paille dans son lit, et « lit de paille n'est pas lit ». Il se souvient plus de saint Peu (saint Paul) que d'aucun autre apôtre.

Il serait injuste de reprocher à Rutebeuf d'avoir ainsi tendu la main. Pendant longtemps les dons et les pensions des rois et des puissants ont été la principale ressource des poètes qui n'étaient pas nés grands seigneurs. Relisez les dédicaces de Corneille! Et Corneille n'avait pas, comme Rutebeuf, l'excuse d'une extrême misère, ni le mérite de la mesure dans l'éloge. L'attitude politique de Rutebeuf, telle qu'elle ressort de ses poésies, a toujours été parfaitement digne. On ne peut lui imputer

aucune palinodie. Besogneux comme il l'était, il lui fallait quelque courage pour soutenir dans la disgrâce Guillaume de Saint-Amour contre les plus puissants, contre le roi lui-même. Et lorsqu'il déclare, à la fin du dit de Guillaume de Saint-Amour, qu'il mourrait pour la défense de sa cause, on sent qu'on peut l'en croire sur parole.

Nous ignorons si saint Louis fut généreux. Mais Rutebeuf se plaint doucement, dans le dit de la croisade de Tunis, que les deux fils du roi, Philippe et Tristan, et leur cousin le « bon » comte d'Artois mettent peu d'empressement à le secourir. Son protecteur le plus assidu paraît avoir été le comte de Poitiers; dans la complainte composée à l'occasion de sa mort, Rutebeuf rappelle délicatement ses bienfaits :

> Parce qu'il me fit tant de biens,
> Veus retracer un peu des siens.

Quel est l'ami dont il est question dans la *Prière de Rutebeuf*? Il est impossible de le deviner.

> J'avais un bon ami en France,
> Or l'ai perdu par malechance;
> De toutes parts Dieu me guerroie.

S'il l'a perdu, c'est au figuré. Cet ami est arrivé aux honneurs :

> Quand le moyen devient grand sire,...
> Lors est perdu jouer et rire....
> Le pauvre ami en route reste :
> S'il vient à cour, chacun l'en chasse.

Aussi, quand on a un ami dans une position moyenne, doit-on prier Dieu qu'il l'y maintienne. Car « plus la lumière est près de nous, mieus nous y voyons ».

Parmi les poésies de Rutebeuf, un certain nombre ont été faites sur commande. Il nous apprend lui-même qu'Erard de Valéry, connétable de Champagne, lui avait commandé la Vie de sainte Élisabeth de Hongrie pour la femme du roi Thibaut V de Navarre, Isabelle, fille aînée de saint Louis. On peut supposer aussi que plusieurs des *complaintes* qu'il a consacrées aux morts illustres de son temps, notamment la complainte du roi de Navarre Thibaut V, lui ont été payées par les familles. C'étaient là des aubaines rares. Ses ressources ordinaires étaient celles de tous les trouvères et ménestrels du moyen âge. Il nous raconte qu'il se rendit un jour à Vincennes pour assister à la noce d'un cousin de Guillaume, panetier du comte de Poitiers, et qu'il s'y trouva en compagnie de Charlot le Juif, l'un des rares ménestrels de son temps dont il ait cité le nom. On vivait bien pendant quelques jours; puis, en prenant congé du héros de la fête, on recevait de lui soit un cadeau ou une somme d'argent, soit une lettre de recommandation pour quelque parent riche, mais parfois peu généreux.

Nous avons des raisons de croire que, dans la bonne fortune, Rutebeuf n'était pas avare de ses deniers. S'il eut beaucoup de créanciers, nous lui connaissons au moins un débiteur, du nom de

Brichemer, aussi mauvais payeur que lui-même, et pour cause. Il en plaisante finement dans une de ses plus charmantes pièces, le *dit de Brichemer* :

Rimer me faut de Brichemer,
Qui de moi se joue à la briche.
Quant à moi, je le dois aimer,
Ne le trouve avare ni chiche.
Nul n'est si grand jusqu'outre mer,
Car de promesse m'a fait riche :
Du froment qu'il fera semer
Me fera, cet an, bonne miche.

Brichemer est de belle affaire,
N'est pas homme plein de désordre :
Dous et courtois et débonnaire
Le trouve-t-on et de grand soin.
Je n'en puis tirer que promesse,
Je n'y vois pas d'autre ressource :
La même attente il me faut faire
Que les Bretons font de leur roi [1].

Ha! Brichemer, beau très dous sire,
Payé m'avez courtoisement,
Car votre bourse n'en est pire,
Chacun le voit ouvertement.
Mais une chose vous veus dire,
Qui n'est pas de grand coûtement ;
Faites votre promesse écrire,
Et mettre en votre testament.

Les causes de la détresse habituelle de Rutebeuf sont faciles à déterminer, surtout lorsqu'on tient

1. Arthur, roi de Grande-Bretagne, dirigea au VI[e] siècle la résistance des Bretons contre l'invasion anglo-saxonne. Il demeura très populaire parmi les Bretons, qui attendaient toujours son retour, et qui chantaient ses exploits. Il a dans les romans de la Table Ronde la même importance que Charlemagne dans les Chansons de geste du cycle carolingien.

compte des ressources insuffisantes et précaires de son métier de poète. La première de ces causes, et la plus honorable, paraît avoir été sa générosité lorsqu'il lui arrivait d'avoir la bourse pleine. Joignez-y l'insouciance de son caractère, son amour de la bonne chère, dont il s'accuse, et qui devait être d'autant plus vif qu'il était plus rarement satisfait, enfin et par-dessus tout sa passion du jeu. Deux de ses pièces sont consacrées à la grièche, sorte de jeu de dés. Il commence le dit de *la Grièche d'hiver* par des lamentations sur son dénûment :

Pauvre sens et pauvre mémoire
M'a donné Dieu, le roi de gloire,
Et pauvre rente....
Ainsi suis comme l'osier franc
Ou comme l'oiseau sur la branche :
L'été, je chante;
L'hiver, je pleure et me lamente,
Et me défeuille ainsi que l'arbre
Au premier gel.
En moi n'ai ni venin, ni fiel :
Ne me reste rien sous le ciel,
Tout va sa voie....
Les dés que les détiers ont faits
M'ont de ma robe tout défait :
Les dés m'occient,
Les dés me guettent et épient,
Les dés m'assaillent et défient,
C'est mon malheur!
Je n'en puis mais, si je m'effraie :
Ne vois venir avril ni mai,
Voici la glace.

Il fait ensuite le portrait du joueur : « ... En été il ne cherche pas l'ombre, ni froide chambre, car nus lui sont souvent les membres ».

Les mêmes idées reviennent dans *la Grièche d'été* :

Me plains sept jours en la semaine,
Et par raison!

Les joueurs composent l'armée de la Grièche :

Sont tous ceus de sa bande nus
Et tous déchaus
Et par les froids et par les chauds;
Même le plus grand sénéchal
N'a robe entière.
La Grièche est de tel manière
Qu'elle veut avoir gent légère
En son service.
Un est en cotte, autre en chemise.

Les joueurs se promettent de s'offrir des vêtements avec l'argent qu'ils auront gagné :

Mais deus tournois,
Trois parisis, cinq viennois
Ne peuvent pas faire un bourgeois
D'un pauvre nu.

Aussi boivent-ils leur gain, et se retrouvent-ils pauvres comme avant. Quand vient avril, on se remet à jouer de plus belle :

Voici la joie,
N'y a si nu qui ne s'ébatte;
Plus sont seigneurs que rats en meule
Tout cet été.
Trop ont en grand froidure été,
Or leur a Dieu un temps prêté
Où il fait chaud,
Et d'autre chose ne leur chaut :
Tous savent bien marcher déchaus.

Voilà, avec quelques exagérations sans doute, quelle était l'existence de Rutebeuf. Nous avons réuni tous les éléments qu'on peut trouver dans ses poésies pour la connaissance de sa vie et de son caractère. L'étude détaillée de ses œuvres permettra d'apprécier son rôle politique et littéraire.

CHAPITRE III

VERSIFICATION

Rutebeuf n'est pas moins varié dans le choix des mètres que dans le choix des sujets. Le rythme qu'il manie le mieux est peut-être celui du *Mariage de Rutebeuf*, de la *Complainte de Rutebeuf* et des *Grièches* : deux vers de huit syllabes [1] suivis d'un petit vers de quatre. C'est un peu le rythme de la pièce d'Alfred de Musset adressée à son frère revenant d'Italie :

Ainsi, mon cher, tu t'en reviens
Du pays dont je me souviens
        Comme d'un rêve,
De ces beaux lieux où l'oranger
Naquit pour nous dédommager
        Du péché d'Ève.

Toutefois, chez Rutebeuf — et c'est une différence capitale, — les petits vers ne riment pas ainsi

1. Parfois, mais rarement, on a trois ou quatre octosyllabes de suite, toujours sur même rime. Ce rythme est employé dans *Richeut*, le plus ancien fableau que nous possédions (1159).

deux à deux, réunissant en une même strophe deux groupes de trois vers. Chaque vers de quatre syllabes rime avec les octosyllabes qui suivent :

Je rens joyeus mes ennemis,
Dolents et tristes mes amis;
Or, à vrai d*ire*,
Si de Dieu j'ai mérité l'*ire*,
De moi se peut jouer et r*ire*,
Car bien s'en venge, etc.

Le trait s'aiguise dans le petit vers, et comme ce vers est lié par le sens avec ceux qui précèdent et au moins par la rime avec ceux qui suivent, il en résulte un enchaînement plein de grâce, qui permet d'éviter ce qu'aurait de haché une série de couplets écourtés, indépendants les uns des autres.

Le vers le plus fréquent chez Rutebeuf est l'octosyllabe. Il emploie souvent la strophe de douze octosyllabes sur deux rimes disposées comme suit : en supposant que les deux rimes soient *a* et *é*, on aura d'abord deux vers en *a* et un vers en *é*, puis encore deux vers en *a* et un en *é*, ce qui constitue un premier groupe de six vers : *a*, *a*, *é*, — *a*, *a*, *é*. Le second groupe sera disposé de même, mais on commencera par la rime en *é* : *é*, *é*, *a*, — *é*, *é*, *a*; il y aura donc au milieu de la strophe trois rimes en *é* de suite, la dernière du premier groupe et les deux premières du second. Comme exemple, voici une strophe de la *Repentance de Rutebeuf* :

Garantir? Las! En quel man*ière?*
Dieu ne fit-il bonté ent*ière*,

Qui me donna sens et savoir
Et me fit à sa forme *fière?*
Encor me fit bonté plus ch*ère* :
Pour moi voulut mort recevoir.
Sens me donna de décevoir
L'Ennemi qui me veut avoir
Et mettre en sa prison prem*ière*,
Là d'où nul ne se peut ravoir
Par prière ni par avoir :
N'en vois nul qui revienne arr*ière*.

La même disposition de rimes est appliquée à des strophes de vers de six syllabes dans la prière du *Miracle de Théophile.*

On trouve aussi la strophe de huit octosyllabes sur deux rimes croisées :

Ha! Brichemer, beau très dous s*ire*,
Payé m'avez courtoiseMENT,
Car votre bourse n'en est p*ire*,
Chacun le voit ouverteMENT.
Mais une chose vous veus d*ire*,
Qui n'est pas de grand coûteMENT :
Faites votre promesse écr*ire*,
Et mettre en votre testaMENT.

Les rimes féminines alternent dans cette pièce avec les masculines; mais c'est probablement un hasard, car d'ordinaire Rutebeuf ne recherche nullement cette alternance, qui n'a été érigée en règle qu'au XVI[e] siècle, et dont une jeune école poétique, celle des symbolistes, tente aujourd'hui de s'affranchir.

Dans la *Chanson de Pouille*, tous les couplets, qui sont de huit vers, offrent les deux mêmes rimes, réparties dans le même ordre : *é*, *ent*, *é*, *ent*, puis *é*,

é, *é*, *ent.* Cette répétition des mêmes rimes dans plusieurs couplets est imitée de la versification des troubadours. Voici deux strophes de la *Chanson de Pouille* :

Que nul ne soit désespér*é*,
Crions merci hardiemENT ;
Car Dieu est plein de charit*é*,
De pitié jusqu'au jugemENT.
Mais lors il aura tôt cont*é*
Un conte plein de duret*é* :
« Venez, les bons, à ma cit*é* ;
Allez, mauvais, à damnemENT ».

Clercs et prélats, qui rassembl*é*
Ont l'avoir et l'or et l'argENT,
L'ont-ils de leur loyal chet*é*[1] ?
Leur père l'avait-il AVANT ?
Aussitôt qu'ils ont trépass*é*,
Tout l'avoir qu'ils ont amass*é*,
Comme l'ombre d'un vieus foss*é*,
Ces deus choses ont un semblANT.

L'alexandrin s'emploie généralement au moyen âge dans les tirades ou strophes monorimes. Rutebeuf, qui s'en sert peu, en forme des strophes de quatre vers :

Le bon roi était comte d'Anjou et de Prov*ence*,
Il était fils de roi, frère du roi de Fr*ance*,
Il móntre qu'il ne veut faire un Dieu de sa p*anse*,
Quand pour l'âme sauver met le corps en bal*ance*.

Dans les pièces qui ne sont pas divisées en stro-

1. *Cheté* ou *chetel* (latin *capitale*), écrit aujourd'hui *cheptel*, a d'abord signifié « propriété, capital, avoir ».

phes, les vers riment deux par deux, sans croisement ni alternance :

> Les clercs de Paris la cité,
> Je dis de l'Université,
> Nomméement les artiens,
> Non les prudhommes anciens,
> Ont entrepris querelle ensemble ;
> Nul bien n'en viendra, ce me semble, etc.

Tels sont les principaux rythmes qu'on peut rencontrer dans Rutebeuf. Nous avons particulièrement insisté sur la rime, parce que, dans nos traductions rythmées, comme nous l'expliquons dans l'avant-propos, la rime est souvent sacrifiée. Les indications sur la versification propre à chaque genre seront données dans les chapitres qui leur sont consacrés.

CHAPITRE IV

PIÈCES LYRIQUES

CHANSONS, CHANTS PIEUX, CHANTS DE DEUIL

Trois des poésies de Rutebeuf portent le nom de *chansons* : la Chanson des ordres, la Chanson de Pouille, la Chanson de Notre-Dame.

La *Chanson des ordres* se compose de treize petits couplets de quatre vers suivis d'un refrain de deux vers. Par une disposition d'un heureux effet, les trois premiers vers de chaque couplet riment ensemble, et le quatrième rime avec le dernier vers du refrain :

Du monde veus chant*er*
Qui se laisse enchant*er*;
Tel vent pourra vent*er*
Que plus n'ira ains*i*.

Refrain.

Papelards et Béguins
Ont le monde avil*i*.

Nous aurons l'occasion de revenir, à propos des pièces purement satiriques, sur les sentiments de

Rutebeuf à l'égard des papelards et des béguins. Nous ne voulons que signaler ici l'allure vive et spirituelle de cette chanson, avec ses petits vers dégagés et ses couplets alertes :

Tant d'ordres nous avons!
Ne sais qui les invente.
Dieu les aime-t-il? Non,
Ni ne sont ses amis.

Papelards et Béguins
Ont le monde avili.

Frères Prédicateurs
Sont en simples atours;
Mais en cachette ils ont,
Croyez, maint parisis.

Papelards et Béguins
Ont le monde avili....

Assez disent de bien,
Ne sais s'ils en font rien.
Qui leur donne du sien,
Tel brave homme on ne vit!

Papelards et Béguins
Ont le monde avili.....

Aus frères Guillemins
Et aus frères Hermins
J'ajourne mon amour :
Les aimerai mardi.

Papelards et Béguins
Ont le monde avili.

La *Chanson de Pouille* est d'allure plus grave, et n'a pas de refrain. Elle a été composée à l'occasion de la guerre entreprise par Charles d'Anjou pour

s'assurer le royaume des Deux-Siciles. Rutebeuf demande aux clercs de contribuer aux frais de la guerre, et il gourmande la jeunesse qui hésite à s'enrôler dans les troupes du roi Charles :

Jeunes gens, qu'avez-vous pensé?
De quoi vous irez-vous vantant
Quand venus serez en vieil âge?
Qu'irez-vous à Dieu reprochant?
De tout ce qu'il vous a donné,
Cœur et force et vie et santé,
Vous lui avez le cœur ôté :
C'est ce qu'il veut tant seulement.

Quant à la *Chanson de Notre-Dame*, c'est un véritable cantique, dont les couplets, au nombre de cinq, ont tous les mêmes rimes. Il n'y a guère à y relever que le dernier couplet, où est assez heureusement exprimée une comparaison qui était populaire au moyen âge, et que Rutebeuf lui-même a plusieurs fois reprise :

Comme l'on voit le soleil, chaque jour,
Qu'en la verrière entre et sort et s'en va
Sans la briser, tant y frappe et refrappe,
Ainsi vous dis que resta sans dommage
La Vierge Marie.
Vierge fut nourrie,
Vierge Dieu porta,
Vierge l'allaita,
Vierge fut sa vie.

Cette chanson pieuse, comme beaucoup d'autres pièces analogues du moyen âge, a probablement été composée sur le modèle d'une chanson d'amour, à

laquelle les deux premiers vers ont pu être empruntés textuellement :

Chanson me faut chanter de la meilleure
Qui onques fut ni qui jamais sera.

C'est le lieu commun favori des trouvères et des troubadours quand ils nous parlent de leur dame. La sainte Vierge était la *dame* par excellence, et c'est sans aucune pensée irrévérencieuse qu'on appliquait aux chants composés en son honneur le rythme, la musique et parfois les paroles des poésies profanes.

Il faut rapprocher de la *Chanson de Notre-Dame* l'*Ave Maria de Rutebeuf*, le *dit de Notre-Dame* et le *dit des Propriétés de Notre-Dame*, bien qu'aucune de ces pièces n'ait entièrement la forme lyrique[1].

L'*Ave Maria de Rutebeuf* débute par une introduction satirique. Le poète fait ensuite un « salut de la douce Dame » : il prend les paroles de l'*Ave Maria* et fait suivre chacune d'elles d'un commentaire. En voici quelques fragments comme exemple

Gratia plena êtes toute :
Celui qui n'y croit ne voit goutte,
Et le paîra.
Dominus, le Père sauveur,
Fit de vous sa fille et sa mère,
Tant vous aima !

1. La forme *lyrique* est caractérisée par la répartition semblable des rimes masculines et féminines dans les différentes strophes. C'est grâce à cette répartition identique que le même air peut s'appliquer sans aucun changement à tous les couplets.

Vous appela dame des anges....
Tecum, par sa digne piété,
Veut toujours être,
Là-haut en la gloire céleste;
Faites qu'aussi puissions y être
A son côté!...

Plus intéressant est le dit des Propriétés de Notre-Dame, encore appelé le dit des Neuf Joies de Notre-Dame. On donnait le nom de *dits* à des poésies de genres très variés, généralement descriptives. Celui dont on vient de lire le double titre est une longue pièce de vingt-six strophes. Le poète n'aborde les joies de Notre-Dame que tout à fait à la fin, dans les six dernières strophes : sa première joie fut la conception du Créateur, sa neuvième l'Assomption. Tout le reste de la pièce est occupé par de véritables litanies, où sont exaltées les *propriétés*, les qualités mystiques de la Vierge :

O reine de pitié, Marie,
En qui déité pure et claire
A mortalité se marie,
Tu es et vierge et fille et mère.
Vierge enfantas le fruit de vie,
Fille ton fils, mère ton père;
Moult as de noms en prophétie,
Et n'y a nom qui n'ait mystère.

Tu es sœur, épouse et amie
Du Roi qui fut, sera toujours;
Tu es vierge sèche et fleurie,
Dous remède de mort amère;
Tu es Esther qui s'humilie,
Tu es Judith qui bien se pare :
Aman en pert sa seigneurie,
Et Holopherne est châtié....

Dame, c'est toi qu'on doit prier
En tempête et en grand orage :
Tu es étoile de la mer,
Tu es ancre, nef et rivage,
C'est toi qu'on doit servir, aimer,
Tu es fleur de l'humain lignage,
Tu es la colombe sans tache,
Qui porte aus captifs leur message!...

Tu es château, roche hautaine
Qui ne craint assaut ni surprise,
Tu es le puits et la fontaine
Dont notre vie est soutenue,
Et l'haleine des cieus par qui
Verdure est en terre épandue,
Aube qui le jour nous amène,
Tourterelle aus amours fidèles....

Tu as des vertus les prémisses,
C'est ton droit, c'est ta propre rente.
Tu es et l'aigle et le phénix
Qui du soleil reprent jeunesse,
Chambre de fleurs et champ d'épices,
Baume, cannelle, encens et menthe,
Notre paradis de délices,
Notre espérance, notre attente!...

Le trouvère n'était pas toujours aussi heureusement inspiré dans ses chants pieux. Le dit de Notre-Dame est très faible : le poète va chanter la glorieuse Dame, il ne peut s'en taire; mais on pourrait plus tôt épuiser un puits que raconter combien elle est débonnaire. Il ne sait par où commencer, il est besogneux par trop d'abondance. Il imagine alors la prière que la bonne Vierge adresse à son fils en faveur des humains, lui rappelant tout ce qu'il a déjà fait pour eux par sa vie et sa mort, et lui demandant de ne pas les abandonner. Conclusion : dévotion à Notre-Dame.

Rutebeuf n'a écrit aucune chanson d'amour, et on a pu s'en étonner. Mais l'amour était au moyen âge un sentiment de luxe, inaccessible aux pauvres hères. Les femmes que Rutebeuf connaissait n'étaient sûrement pas de nature à lui inspirer ce sentiment raffiné — je ne dis pas platonique — que les trouvères grands seigneurs ont chanté, après les troubadours.

En dehors des chansons satiriques et des chants pieux, on ne trouve à ranger parmi les œuvres lyriques de Rutebeuf que les *complaintes* composées à l'occasion de la mort de plusieurs grands personnages. Encore deux d'entre elles ne sont-elles pas même divisées en strophes ; mais le ton est généralement lyrique. Le mot « complainte » désignait non pas comme aujourd'hui des chansons très vulgaires ayant un caractère narratif, mais des poésies d'une inspiration souvent fort élevée.

Rutebeuf attribue naturellement toutes les qualités à chacun des personnages dont il déplore la mort, et il le fait chaque fois à peu près dans les mêmes termes, ce qui donne à ses complaintes une certaine monotonie. Toutefois, on y rencontre aussi des allusions précises, qui les sauvent de la banalité et ajoutent à leur valeur littéraire un intérêt historique.

Si les portraits que l'on trouve dans les complaintes de Rutebeuf se ramènent tous à un type à peu près uniforme, il faut en accuser plutôt son temps que lui-même. C'est ainsi que dans les chan-

sons d'amour il semble que tous les poètes aient chanté la même maîtresse. Par là ils évitaient de compromettre leur « dame » et se conformaient à la loi de discrétion imposée par la poétique du genre; mais ils auraient été probablement fort empêchés de procéder autrement. Dans la littérature entière du moyen âge on remarque cette impuissance d'individualiser qui se manifeste aussi dans les œuvres d'art : toutes les descriptions et toutes les peintures de la nature se ressemblent, tous les personnages ont pour ainsi dire même visage. A travers les qualités particulières on ne voit qu'un type général, qui varie seulement d'après l'âge et par grandes catégories de personnes : tous les traîtres des Chansons de geste sont des Ganelons, tous les bons chevaliers sont des Rolands. La distinction établie entre Roland et Olivier est un trait exceptionnel dans notre vieille poésie; encore tient-elle tout entière dans ce vers :

Roland est preus, mais Olivier est sage.

C'est dans les chroniques que la préoccupation de l'exactitude conduit insensiblement à une vue et à une peinture plus précise des formes individuelles, physiques ou morales, et les ébauches de Joinville font pressentir les portraits de Comines.

Des quatre grands seigneurs pleurés par Rutebeuf, le moins connu est Anceau de l'Isle-Adam, l'un des ancêtres du fameux grand maître de Rhodes;

Villiers de l'Isle-Adam. S'agit-il d'Anceau IV, qui mourut en 1285 en Aragon, où il avait accompagné Philippe le Hardi, ou bien de son père Anceau III? Les commentateurs hésitent. Rutebeuf ne nous apprend guère qu'une chose sur le compte de son héros, c'est qu'il aimait la chasse. La complainte est médiocre, pleine de jeux de mots insipides et obscurs. Nous n'y relèverons que quelques vers où le poète reproche à la Fortune son inconstance :

Un homme est vite sur la roue.
Chacun le sert, chacun l'honore,
Chacun l'aime, chacun l'entoure.
Mais elle tourne en bien peu d'heure;
Les servis tombent en la boue,
Et les servants lui courent sus.

Le comte Eudes de Nevers était parti en 1265 pour la Terre Sainte, en compagnie d'Erard de Valéry. Deux ans après, il y mourait, et son cœur était rapporté à Cîteaux. Il laissait pour lui succéder dans le comté de Nevers son gendre le prince Jean, fils de saint Louis.

Ha! comte Jean, beau très dous sire,
De vous puisse-t-on dire un jour
Tout le bien qu'on dit du comte Eudes!

Rutebeuf fait un grand éloge d'Eudes :

Meilleur que lui ne pourra naître,
Mon escient, de corps de femme....

Le cœur du comte est à Cîteaux,
Son âme là-haut en saints cieus,
Et son corps repose outre mer,
Voilà partage bon et beau!

Y a là trois joyaus de pris,
Que tous les bons doivent aimer.
Dans les cieus il fait bon semer :
N'y faut pas la terre fumer,
Nul oiseau n'y mange le grain....

Messire Erard, Dieu vous maintienne
Et en bonne vie vous tienne!
Il en est bien besoin là-bas!...

Rutebeuf exhorte le roi et les seigneurs à partir au secours de Saint-Jean-d'Acre, maintenant qu'elle est « dégarnie » de la bannière redoutée du comte Eudes.

Quatre ans après, en 1271, la mort frappait encore, entre autres personnages considérables, le roi de Navarre et le comte de Poitiers, et Rutebeuf écrivait deux nouvelles complaintes.

Thibaut V, comte de Champagne et de Brie et roi de Navarre, fils du célèbre trouvère Thibaut IV, était mort à trente et un ans en Sicile, à son retour de la croisade de Tunis, laissant ses possessions à son frère Henri. Issu du troisième mariage de Thibaut IV, Thibaut V avait, par le fait même de sa naissance, encouru la haine de son oncle et de sa tante, le duc et la duchesse de Bretagne, qui comptaient hériter du royaume de Navarre. D'après la pièce de Rutebeuf, on peut conjecturer que cette haine s'était manifestée par des calomnies : avant la croisade de Tunis, le jeune roi de Navarre n'avait pas eu l'occasion de montrer ses vertus guerrières, on l'accusait de n'en point avoir. Rutebeuf répond à ces attaques en invoquant le témoignage d'Erard de Valéry, qui fut

connétable de Champagne; Erard avait accompagné le roi de Navarre à Tunis et l'avait sans doute initié au métier des armes.

Le poète insiste d'abord sur cette idée, que le jeune roi est mort avant le temps :

Pitié me fait pleurer la mort
D'un homme qui avait sur Seine
Et sur Marne maintes maisons.
Nul homme n'atteignit si haut
Qu'il fût venu, ne fût la mort
Qui avant le temps l'a saisi.
C'est le roi Thibaut de Navarre.

Sa mort met en deuil son royaume et son comté. Quand il succéda à son père, il eut assez d'ennemis; il n'avait oncle ni tante qui le cœur n'eût plein de colère. Mort déloyale, qui n'entends rien, si tu l'avais laissé vivre encore soixante ans, on se serait moins désolé. Mais tu l'as tué en sa venue. Le poète ne peut se taire quand il se souvient des exploits du prince devant Tunis :

Le premier il était sorti,
Ne retournait que le dernier.

Il ne prenait pas garde à la dépense,

Pair des barons, des pauvres père,
Et des moyens ami et frère.

Il faisait tremper la soupe deux fois par jour pour nourrir ses familiers. Sur le champ de bataille, son exemple inspirait à tous la hardiesse :

Qui l'avait en Champagne vu,
A Tunis ne l'eût point connu :
Au danger l'on connaît prud'homme.

Quand on est en paix dans son pays, on passerait pour fou si on se battait contre les murs. Par là, dit Rutebeuf, je veux abattre calomnie, si on en a dit. Quand il faisait le guet, chacun était tranquille.

> Car son guet valait bien un mur....
>
> Roi Henri, frère du bon roi,
> Dieu mette en vous si bon courage
> Qu'eut le roi Thibaut votre frère!
> Déjà vous eûtes si bon père!...

La complainte du comte de Poitiers est du même temps que celle du roi de Navarre. Saint Louis avait donné en 1241 à son frère Alphonse le comté de Poitiers, enlevé aux Anglais ; peu d'années après, Alphonse, marié avec l'héritière du comté de Toulouse, avait joint ce comté à celui de Poitiers. Après avoir accompagné le roi dans ses deux croisades, le comte de Poitiers et de Toulouse mourut en Italie, au retour de la seconde, laissant ses possessions à son neveu, le nouveau roi Philippe le Hardi.

Rutebeuf vante les sentiments religieux du comte, et nous apprend qu'au serment habituel : « Par sainte Marie ! » il avait substitué, par scrupule, cette curieuse variante : « Par sainte Garie ! » Les largesses d'Alphonse de Poitiers étaient célèbres au XIIIe siècle, le poète en avait eu sa part et témoigne sa reconnaissance. Les éloges donnés à la libéralité du comte ne sont donc pas des compliments de commande. Pour achever de s'en convaincre, il suffit de relire ce récit de Joinville ; « Pen-

dant le séjour du roi à Saint-Jean-d'Acre, les frères du roi s'étaient mis à jouer aus dés, et le comte de Poitiers jouait si courtoisement que, lorsqu'il avait gagné, il faisait ouvrir la porte de la salle et faisait appeler les gentilshommes et les gentillesfemmes, s'il s'en trouvait là, et il donnait à poignées aussi bien ses deniers que ceus qu'il avait gagnés. Et quand il avait perdu, il achetait par estimation les deniers de ceus avec qui il avait joué, et il donnait tout. »

La complainte du comte de Poitiers est *composée* avec un soin particulier. Rutebeuf commence par faire le portrait du parfait chrétien : Celui qui aime Dieu et le sert et le redoute, volontiers écoute sa parole, ne craint ni maladie ni mort. La tentation lui semble un souffle, car il a bon écu contre elle, c'est le côté de son créateur :

> De son côté il fait son heaume,
> Et s'en fait écu et ventaille,
> Et blanc haubert et double maille.

Il fait le sacrifice de sa vie, abandonne père et mère, femme et enfants, laisse sa terre, et combat pour Dieu jusqu'à la mort. Alors il reçoit le prix de son service, car Dieu et lui sont quitte à quitte.

Ainsi fut le comte de Poitiers. Jamais on ne le vit si irrité qu'il lui sortît de la bouche autre chose que de bons enseignements. Son plus grand serment était : « Par sainte Garie ! » Il fut, tant qu'il vécut, miroir de chevalerie. Seigneur Dieu ! où pre-

nait-il tout ce qu'il donnait aux pauvres prud'hommes, sans attendre qu'on lui demandât?

L'on nous a parlé d'Alexandre,
De sa largesse, de son sens,
Et de ce qu'il fit de son temps :
Chacun peut là-dessus mentir,
Et nous ne l'osons démentir,
Car alors nous n'y étions pas.
Mais si pour sa bonté, ses dons,
Le royaume céleste on gagne,
Le comte Alphonse y doit bien être.

Dieu le tenta maintes fois pour connaître sa foi : il le trouva un Job pour la patience, un saint Abraham pour la confiance. Le comte accompagna outre mer son bon frère le roi. Jamais prince ne tint plus grandement sa maison près de son frère; il ne fit pas honte à son bon père. Dieu l'a pris dans son paradis; si dans cette région on faisait un roi par élection, je ne sais prince qui le valût.

Quelle dure nouvelle est arrivée à Toulouse et à Poitiers!

Le vilain dit : « Tôt vont nouvelles ».
J'entens les bonnes et les belles.
Qui mauvaise nouvelle apporte,
Tout à temps vient-il à la porte,
Mais il y vient bien toutefois.
On sut vite qu'en la croisade
De Tunis, en son revenir,
Voulut Dieu retenir le comte.
On le sut tôt et çà et là,
Partout la renommée alla,
Partout en fut fait le service
En chapelles et en églises....

Les Toulousains et Poitevins
N'auront jamais meilleur seigneur

Les ordres religieux.

On sait quel pieux respect saint Louis professait pour les ordres religieux, et quel soin il mettait à les attirer près de lui dans sa capitale. Il y installa successivement les Carmes, les Béguines, les Frères du sac ou Sachers, dont l'ordre n'eut qu'une durée éphémère et survécut peu au roi qui le soutenait; il fonda la communauté des Quinze-Vingts, celle des filles de l'Hôtel-Dieu qu'on appelait les Filles-Dieu ou encore les Filles du roi.

« De même, dit Joinville, que le scribe qui a fini son livre l'enlumine d'or et d'azur, le roi enlumina son royaume de belles abbayes qu'il y fit, et d'une grande quantité d'hôtels-Dieu et de maisons de Prêcheurs, de Cordeliers et autres religieus. »

Les Carmes étaient aussi nommés les Barrés, à cause de leur costume coupé de bandes ou barres transversales. Ils demeuraient tout près des Béguines, dans la région qui s'est appelée plus tard le quartier de l'*Ave-Maria*. Les Béguines et les Filles-Dieu ne prononçaient pas de vœux perpétuels; elles pouvaient quitter l'ordre au bout d'un temps déterminé, comme de nos jours encore les béguines de Gand. Il y avait aussi des Béguines et des Béguins qui vivaient dans le monde en suivant certaines règles. Paris possédait en outre les Cordeliers ou frères Mineurs, portant sur leur robe grise le cordon à trois nœuds de Saint-François, les frères Prêcheurs ou Dominicains ou encore Jacobins (leur couvent était rue

Saint-Jacques), qui allaient sans chemise, portant directement sur la peau la robe de laine ou lange, les Trinitaires, voués à la rédemption des captifs et qui, de par leur règle, ne pouvaient chevaucher qu'à âne, les chanoines réguliers du Val des Écoliers, les Chartreux, qui, établis d'abord à Gentilly, avaient obtenu en 1258 de s'installer à Paris dans l'hôtel de Vauvert, les Hermins ou hermites de Saint-Augustin, les Guillemins ou Guillemites, qui se rattachaient aussi à l'ordre de Saint-Augustin.

Nous les voyons tous défiler dans la satire intitulée *les Ordres de Paris* et dans la *Chanson des ordres*. Rutebeuf se plaint qu'il ne suffise plus d'être prud'homme (honnête homme) pour être considéré : il faut être affilié à quelque béguinage ; les Béguins, et par là il entend les religieux en général, dominent le monde. C'est particulièrement aux Jacobins qu'il en a ; il ne leur pardonne pas la guerre faite à l'Université de Paris, dans laquelle ils ont su mettre de leur côté le pape et le roi. Les adversaires des ordres mendiants n'ont réussi qu'à faire condamner l'*Évangile éternel*, œuvre d'un Cordelier, où l'institution des nouveaux ordres était présentée comme la troisième et définitive phase de l'évolution religieuse du monde, comme le règne du Saint-Esprit [1], la

1. Les ordres mendiants ne faisaient que s'appliquer à eux-mêmes cette idée du règne du Saint-Esprit, formulée avant eux, notamment par les Albigeois, et qui repose sur l'Apocalypse. Le titre complet de l'ouvrage est *Introduction à l'Évangile éternel*. L'auteur est Gérard de San Donnino.

première phase, règne du Père et des laïques, étant caractérisée par l'Ancien Testament, et la seconde, règne du Fils et du clergé séculier, par l'Évangile du Christ.

Dans la *Chanson des ordres*, Rutebeuf reproche aux frères Mineurs d'avoir, comme les Prêcheurs, acquis des richesses. Qui n'obéit à ces deux ordres passe pour hérétique, si honnête homme qu'il soit. Le poète décoche aussi quelques traits aux Trinitaires, aux Barrés, aux Sachers, aux Filles-Dieu, aux Béguines : « Ceus de la Trinité ont grand fraternité; ils ont transformé les ânes en roussins. Les frères Barrés sont gras et carrés. Les frères Sachers ressemblent à un vacher qui sort de son *maisnil*. Le roi a sept-vingts filles ou plus : jamais comte ni duc n'en engendra autant. Nous avons beaucoup de Béguines, qui ont de larges robes : dessous la robe font ce que pas ne vous dis. » Il y a encore un couplet consacré aux Quinze-Vingts, l'ordre des « non-voyants », comme dit Rutebeuf, mais il y règne une obscurité, peut-être voulue.

Les sentiments du poète se donnent plus libre carrière dans la satire des *Ordres de Paris*.

Au nom de Dieu triple et un, Rutebeuf commence à dire ce que son cœur lui dicte.

De maintes sortes, maintes guises,
S'y prennent ceus qui n'ont appris
Métier par quoi ils puissent vivre :
Les uns revêtent cotte grise,
Et les autres vont sans chemise,
Et font savoir leur pénitence....

Les Barrés sont près des Béguines :
Ils en ont sept-vingts pour voisines.
Ne leur faut que passer la porte :
Car par autorités divines,
Par exemples et par doctrines
Que les uns aus autres apportent,
Ne peuvent prendre nul détour[1]....

Léger est l'ordre des Béguines,
Je vous dirai de quel manière :
L'on en sort bien pour mari prendre;
D'autre part, qui baisse la tête
Et a robe large et plénière,
Devient Béguine sans le cloître.
Et ne leur peut-on pas défendre
Qu'elles n'aient de la chair tendre....
Si pour cela Dieu leur donnait
Le bonheur qui ne prendra fin,
Saint Laurent l'acheta trop cher.

Les Jacobins sont si prudhommes
Qu'ils ont Paris et qu'ils ont Rome.
Ils sont à la fois rois et papes,
Et de biens ils ont grande somme.
Celui qui meurt et ne les nomme
Ses exécuteurs, pert son âme.
Ils sont apôtres par parole :
Bien profitèrent de l'école.
Qui sur eus dit vrai, on l'assomme;
Car leur haine n'est pas légère.
Pour moi, qui crains ma tête folle,
Plus ne dis qu'un mot : ils sont hommes.

Si les Cordeliers peuvent gagner Dieu avec leur corde, ils furent bien inspirés de la prendre. (Viennent ici des plaisanteries et de mauvais jeux de

1. Rutebeuf dira ailleurs, dans la *Vie du monde* : « Les Béguines et les Béguins mènent très bonne vie, mais il ne faut pas mettre glouton avec bon vin, ni geline avec coq, ni chat avec le lard ».

mots sur *corde*, *accord*, *miséricorde*, *concorde*, etc.). Un d'eux a cependant fait un livre qui, dit-on, ne peut plaire à Dieu [1].

L'ordre des Sachers n'est pas né viable :

L'ordre des Sacs est pauvre et nu,
Et il paraît si tard venu
Qu'avec peine se soutiendront.
Si Dieu avait pareille robe
Qu'ils portent au milieu des rues,
Bien ont son habit retenu,
Et leur en est bien advenu.
Par un homme [2] ils sont soutenus :
Tant qu'il vivra, que Dieu les aide!
Si Mort le dépouille de vie,
Qu'ils aillent d'où ils sont venus :
Chacun s'en aille à la charrue.

Le roi a mis en un repaire,
Mais je ne sais pas pourquoi faire,
Trois cents aveugles côte à côte....
Les uns tirent, les autres poussent,
Et se donnent mainte secousse,
Car n'y a nul qui leur éclaire.
Si le feu y prenait, nul doute
Que l'ordre ne fût tout brûlé :
Aurait le roi plus à refaire.

On parle de Filles de Dieu;
Pourtant ne m'a-t-on fait savoir
Que Dieu ait eu femme en sa vie.
Si vous croyez faus comme vrai,
Et pour bon sens tenez folie,
Je vous en quitte ma partie.
Je dis que ce n'est point un ordre,
Mais c'est mensonge et tricherie
Pour les folles gens décevoir.

1. Allusion à l'*Évangile éternel*.
2. Le roi.

On y vient, puis on se marie.
Le lignage de Notre-Dame
Est hui plus grand qu'il n'était hier.

Le roi a filles à foison,
Et en a si grande famille
Que nul ne l'oserait penser.
La France n'est point orpheline...
Car le roi engendre des filles,
Et ses filles en font autant....

Point ne méprise Trinitaires :
De ce qu'ils ont acquis et pris
Envoient le tiers à mesure
Outre mer racheter captifs.
S'ils font ce que j'en ai appris,
C'est charité et nette et pure :
Je ne sais s'ils partagent bien.
Je vois, deçà, les pommeaux luire
Des manoirs qu'ils ont entrepris.
S'ils font, delà, même dépense,
Ils font comme veut l'Écriture,
Et n'en doivent être repris.

Le Val des Ecoliers m'enchante :
Ils quêtent pain et ont des rentes
Et vont à cheval et à pied.
L'Université, la dolente,
Qui se plaint et qui se lamente,
Trouve en eus bien peu d'amitié,
Quoique d'eus elle ait eu pitié.
Mais ils ont moult bien appliqué
Ce que dans l'Écriture on chante :
Quand on a les mauvais aidé,
On trouve en eus inimitié;
Mauvais fruit sort de mauvais arbre.

Ceus de Chartreuse sont moult sages;
Car ils ont laissé le bocage
Pour approcher la bonne ville....
Notre croyance dégénère,
Mensonge devient évangile [1],

1. C'est encore ici, selon toute vraisemblance, une allusion à l'*Évangile éternel*.

Nul n'est sauvé sans béguinage.
Prud'homme n'est cru en concile
Plus que deus gens contre deus mille :
C'est grand douleur et grand dommage.

La pièce se termine par une strophe assez obscure sur les Guillemins.

Rutebeuf, on le voit, s'en prend directement au roi, et le rend responsable de l'autorité croissante des ordres religieux. Cependant Joinville nous raconte que lorsque saint Louis « était en joie », il aimait à entendre démontrer que « prud'homme vaut mieus que béguin », ce qui est la thèse même de Rutebeuf. Le poète va jusqu'à insinuer qu'en faisant ses fondations pieuses, saint Louis cède à un besoin d'agitation plus qu'à un zèle bien entendu pour la religion : « Si le feu prenait aus Quinze-Vingts, le roi aurait plus à refaire ! » Le nom du roi revient encore, spirituellement amené, à la fin du *dit des Béguines*, écrit en jolis vers de sept syllabes :

En quoi que Béguine die,
N'entendez tous rien que bien.
Tout est de religion
Ce que l'on trouve en sa vie.
Sa parole est prophétie.
Elle rit ? C'est compagnie.
El pleure ? Dévotion.
Elle dort ? Elle est ravie.
El songe ? C'est vision.
Elle ment ? Ne croyez mie.

Si Béguine se marie,
C'est sa conversation :
Son vœu, sa profession,
N'est pas pour toute sa vie.

Antan pleurait : cet an, prie;
L'an prochain prendra mari.
Elle est Marthe et puis Marie;
El se garde ou se marie.
Mais n'en dites point de mal,
Le roi ne le souffrirait.

Dans une pièce de satire générale, la *Vie du monde*, Rutebeuf nous dit qu'il chercherait volontiers un ordre religieux pour y sauver son âme; mais la plupart n'ont de l'ordre que l'habit et le nom. On y viole tous les vœux.

Chanoines réguliers mènent très bonne vie,
Chacun a son hôtel et sa maison montée :
Il y en a de tels qui ont grand seigneurie,
Qui font peu pour amis, et beaucoup pour amie.

En l'ordre des chanoines dits de Saint-Augustin
Ils vivent grassement, sans tumulte et sans bruit.
Qu'il leur souvienne donc, le soir et le matin,
Que la chair bien nourrie porte à l'âme venin.

L'ordre des Moines noirs, l'ordre de Saint-Benoît « qu'on dit le Mal-tourné », ne pense plus à Dieu. L'ordre de Cîteaux est sage et bien croyant,

Mais trop ils me déplaisent quand ils se font marchands,
Et de charité faire deviennent oublieus.

Ceux de Prémontré se laissent décevoir par Orgueil et Convoitise :

Ils sont par dehors blancs, et par dedans sont noirs.

Les Barrés, les Sachers, les frères de la Pie [1],
Comment trouveront-ils en ce siècle leur vie?
Ils sont trop tard venus, c'est l'heure de complies :
Le pain est tout donné, il n'y faut plus compter.

1. Ordre de chanoines réguliers établi par saint Louis en 1268.

Quant aux nonnains, elles voyagent trop :

Les blanches et les grises et les autres nonnains
Sont souvent pèlerines aux saintes et aux saints.
Si Dieu leur en sait gré, je n'en suis pas certain ;
Si elles étaient sages, elles iraient bien moins.

Quand ces nonnains s'en vont par le pays s'ebattre,
Les unes a Paris, les autres a Montmartre.
Parfois il en part deus, qu'on en ramene quatre....

D'après Achille Jubinal, on répéterait encore à Paris ce vieux dicton : « C'est l'abbaye de Montmartre ; — on y va deus, on revient quatre. »

La *Bataille des vices contre les vertus*, ou le *dit de la Mensonge*, est spécialement dirigée contre les ordres mendiants. Cette pièce est ironique d'un bout à l'autre ; c'est d'ailleurs ce qu'annonce le second titre : « dit de la Mensonge ».

Puisqu'on s'accorde à dire que « Qui est oiseus pèche facilement », Rutebeuf va travailler, comme il sait le faire, c'est-à-dire rimer,

Car autre ouvrage ne sais faire.

Il va parler de deux ordres saints, élus de Dieu, qui ont combattu les vices et exalté les vertus. Humilité a abattu Orgueil, Largesse a triomphé d'Avarice, Débonnaireté d'Ire, Charité d'Envie, Abstinence de Gloutonnie, Chasteté de Luxure. Il n'y a pas soixante-dix ans que ces deux saints ordres vinrent :

Pour prêcher Humilité,
Qui est voie de vérité,
Pour l'exalter et pour la suivre,
Comme ils le trouvent en leur livre.

Vinrent ces saintes gens sur terre,
Dieu les envoya nous sauver.
Quand ils vinrent premièrement,
Ils vinrent assez humblement.
Du pain quêtèrent, c'est la règle,
Pour ôter les péchés du siècle.
Quand ils vinrent chez pauvre prêtre,
Tel bien qu'il eut, c'est vérité,
Prirent en bonne patience,
Au nom de sainte Pénitence.

Humilité était petite,
Que pour eus ils avaient choisie :
Humilité a bien grandi,
Car les Frères sont les seigneurs
Des rois, des prélats et des comtes....
Humilité chasse l'Orgueil :
C'est bien le droit et la raison
Que si grand dame ait grands maisons
Et beaus palais et belles salles,
Malgré tant de mauvaises langues,
Celle avant tout de Rutebeuf,
De les blâmer si coutumier....

Pour mieus Humilité défendre
Contre les attaques d'Orgueil,
Ont fondé deus palais les frères....
Or parlent quelques médisants,
Qui par le pays vont disant
Que si Dieu avait pris le roi,
Par qui ils ont honneur et pris,
Moult serait la chose changée,
Et leur seigneurie éloignée ;
Et tel qui leur fait bonne mine
Peu songerait à leur amour,
Et tel leur fait semblant d'amour
Qui par crainte le fait ainsi.
Et je répons à leurs paroles
Et les dis vaines et frivoles.
Si le roi leur fait son aumône
Et s'il leur donne de ses biens,
Et qu'ils en prennent, ils font bien,
Car ils ne savent pas combien

Ni quel temps cela peut durer....
Qu'on prenne le bien quand on peut,
Car on ne le prent quand on veut.

Humilité est si grand dame
Qu'elle ne craint homme ni femme;
Et les Frères, qui la maintiennent,
Tout le royaume en leur main tiennent.
Les secrets ils cherchent et fouillent,
Partout s'abattent et pénètrent.
Si partout on les laisse entrer,
Il y a trois bonnes raisons :
L'une est qu'ils portent bonne bouche,
Et chacun doit craindre reproche;
L'autre qu'on ne doit s'aviser
De repousser nulle gent d'ordre;
Et la troisième est pour l'habit
Où l'on pense que Dieu habite,
Et il le fait, point je n'en doute.

Les méchants ont peur de leurs enquêtes, et leur font joie et fête. Aussi font-ils tenir pour prud'homme tel qui ne croit pas la loi de Rome; ils transforment ainsi un avare en homme généreux.

Bien que, dans le *dit de la Mensonge*, il s'agisse à la fois des deux ordres mendiants, ce sont avant tout les Jacobins que vise Rutebeuf. Il avait plus de mansuétude pour les Cordeliers ou frères Mineurs. Une pièce obscure, le *dit des Cordeliers*, semble même être une apologie de cet ordre à propos d'un procès qu'un couvent de Cordeliers vient de soutenir contre « la servante qui cloche la cloche du clocher », procès où interviennent le pape, l'évêque et un prêtre Itier, né à Reims. Les Cordeliers ont été obligés de s'installer ailleurs. Dans cette pièce, Rutebeuf épilogue sur la signification du mot *Menor*

(frère mineur) d'après le sens qu'on peut attribuer à chaque lettre. On trouve des plaisanteries dans ce goût :

En la corde s'encordent cordée à trois cordons,
A la corde s'accordent dont nous descorderons.

Les Jacobins sont seuls pris à partie dans le *dit des Jacobins* et dans *le Pharisien*. La première pièce est d'un rythme grave, et s'élève parfois jusqu'à l'éloquence :

Quand frères Jacobins vinrent d'abord au monde,
Ils étaient par dehors et purs et nets et mondes;
Longtemps ils ont été comme les eaus profondes
Qui sans courir jamais tournoyent à la ronde.

D'abord ne demandèrent qu'un toit où reposer,
Avec un peu de chaume ou de paille grossière.
Le nom de Dieu prêchaient aus pauvres sans monture;
Maintenant n'ont que faire de gens qui vont à pied.

Tant ils ont eu d'argent de clercs et de laïques
Et d'exécutions, d'aumônes et de legs,
Que des basses maisons ont fait si grands palais [1]
Qu'un homme lance au poing y ferait un galop.

De tels gens ne vont pas dans le sentier de Dieu,
Car Dieu ne veut avoir tonneaus sur son chantier,
Ni deniers l'un sur l'autre, ni blés, ni pains entiers,
Et ce sont des banquiers que les frères du jour....

Honni soit qui croira jamais pour rien au monde
Que dessous simple habit méchanceté ne loge;
Car tel vêt rude robe, où félon cœur repose;
Le rosier est piquant, si suave est la rose.

1. Il nous est difficile de nous associer à ce reproche de Rutebeuf, qui revient si souvent dans ses satires; c'est au goût des ordres religieux pour les « grands palais » que nous devons ces beaux cloîtres du moyen âge qui font encore l'admiration de notre temps.

Dans *le Pharisien* ou *Hypocrisie*, les Jacobins ne sont pas nommés, mais ils sont désignés fort clairement.

Rutebeuf veut protester contre Hypocrisie, cousine germaine d'Hérésie. Elle qui avait l'habitude de coucher dans la vermine, on la prise et on l'honore; nul n'est bien vu et honoré qui ne la flatte. Elle a fait crier merci à tous ses adversaires :

Je vous veus dire sa façon,
Qui sont ses seigneurs et ses maîtres
    Parmi la ville....
Grands robes ont de simple laine
Et ils ont de simples manières;
Simplement chacun se comporte,
Couleur ont simple et pâle et vaine,
    Simple visage,
Et sont cruels, félons et traîtres
Vers ceus à qui ils ont affaire,
    Plus que lions
Ni léopards, ni scorpions....

Ils nous trompent et trahissent Dieu. S'il était sur terre, ils le tueraient.

Autrement ils font qu'ils ne disent :
    Prenez-y garde.
Hypocrisie la renarde,
Qui dehors oint et dedans larde,
    Vint au royaume :
Tôt eut trouvé frère Guillaume,
Frère Robert et frère Alleaume,
    Frère Jofroi,
Frère Lambert, frère Lanfroi....
Tel qui, croit-on, se frotte au lange,
Autre chose a sous la courroie,
    A mon avis.

N'est pas tout or ce qui reluit.
Hypocrisie est en renom;
Tant elle a fait,
Tant ont les siens bien travaillé
Que par la fraude ils ont conquis
Grand part du monde....

C'est par de telles gens que l'Antéchrist viendra.

On voit que le personnage allégorique qui porte dans le titre le nom de *Pharisien*, change de sexe et devient *Hypocrisie* dans la pièce. Ce personnage ne diffère pas du Faux-Semblant introduit par Jean de Meung dans le *Roman de la Rose*. L'un et l'autre sont la personnification de l'hypocrisie qui se couvre du manteau de la religion, ce sont les ancêtres du Tartufe de Molière. Mais l'un et l'autre, dans l'esprit de nos trouvères, appartenaient à l'ordre de Saint-Dominique. « Je suis, dit Faux-Semblant, des valets de l'Antéchrist,

Je suis des valets d'Antéchrist,
Des larrons dont il est écrit
Qu'ils ont habits de sainteté
Et vivent en telle feintise :
Dehors semblons agneaus plaintifs,
Dedans sommes loups ravisseurs.

En somme, le principal reproche que l'on adresse aux Jacobins est le reproche d'hypocrisie : ils affectent, dit-on, d'avoir la robe de laine (le lange) sur la peau, mais plus d'un porte chemise [1]; ils flattent par

1. La chemise était encore un objet de luxe. On a pu dire que l'usage universel de cette pièce du costume est l'événement le plus considérable du XIVe siècle, par l'influence qu'il a eue sur la fabrication en grand du papier de chiffe, notre papier moderne.

devant et frappent par derrière. Ajoutez l'amour des richesses, contraire à la lettre comme à l'esprit de leur règle, la passion de dominer, l'orgueil. Nous savons qu'ils fournirent à l'Église beaucoup d'inquisiteurs; dès cette époque, on les accuse de s'insinuer dans les maisons, de chercher à surprendre les secrets des familles. Mais leur grand crime, aux yeux de Rutebeuf et de ses amis, celui qui explique la violence de toutes ces attaques, c'est leur hostilité contre l'Université.

Les Jacobins reparaîtront dans les pièces relatives à l'Université, et aussi, avec les autres ordres, dans les satires sur le Monde et l'Église. Un seul ordre trouve grâce devant Rutebeuf, c'est celui de Saint-Victor : « Nul, dit-il dans le poème allégorique intitulé *Voyage du paradis*, nul ne tient la voie de charité excepté les moines de Saint-Victor. Jamais on ne vit gens si sages; ils ne font pas leur Dieu de leur panse, comme les autres moines font. »

L'Université de Paris. Le procès de Guillaume de Saint-Amour.

Chaque fois que Rutebeuf dirige un trait de satire contre les clercs en général, il prend soin d'excepter les étudiants. Sa prédilection pour eux n'avait point d'ailleurs le caractère d'une tendresse aveugle, car il les gourmande, non sans vigueur, dans le *dit de l'Université de Paris*. C'était à la suite d'une de ces

querelles comme il s'en éleva plusieurs au XIII[e] siècle entre les écoliers. Déjà, en 1218, l'official de Paris avait dû sévir contre ceux « qui recouraient à la force des armes, blessaient et tuaient jour et nuit d'autres écoliers, enlevaient des femmes », etc. Les disputes provenaient souvent de la rivalité des *nations*, entre lesquelles se répartissaient les écoliers, nation de France, de Picardie, de Normandie, d'Angleterre. Celle de France, plus nombreuse que toutes les autres, demandait à être représentée par trois examinateurs au lieu d'un dans le jury de la maîtrise ès arts, le doctorat ès lettres du moyen âge. Il est difficile de dire à laquelle de ces querelles se rapporte le *dit de l'Université de Paris*. Rutebeuf y donne les plus sages conseils : pourquoi quitter son pays pour venir étudier à Paris, si on y perd la raison au lieu d'apprendre la sagesse? Il parle avec émotion des pauvres parents qui se privent de tout pour envoyer leur fils à l'Université, et dont les économies servent à payer mille folies.

Le fils d'un pauvre paysan
Viendra à Paris pour apprendre.
Tant que son père pourra prendre
En un arpent ou deus de terre,
Pour conquérir pris et honneur
Baillera le tout à son fils;
Et lui, en reste ruiné.
Quand il est à Paris venu
Pour faire à quoi il est tenu
Et pour mener honnête vie,
Il retourne la prophétie.
Gain de soc et de labourage
Il nous convertit en armure,

Et par chaque rue il regarde
Où il verra belle musarde;
Partout regarde, partout muse.
Son argent part, sa robe s'use,
Et c'est tout à recommencer :
Il ne fait point bon là semer.
Pendant carême, où l'on doit faire
Chose qui à Dieu doive plaire,
Au lieu de haires, hauberts vêtent,
Et boivent tant que ils s'entêtent.
En a trois ou quatre qui font
Quatre cents écoliers se battre,
Et chômer l'Université;
N'est-ce point là trop grand malheur?
Dieu! Il n'est point si bonne vie,
Quand de bien faire envie on a,
Que celle de sage écolier :
Plus ont peine que porte fais,
Mais s'ils désirent bien apprendre,
Ils ne peuvent pas s'appliquer
A demeurer longtemps à table.
Leur vie est aussi bien mettable
Que celle des religieus.
Pourquoi laisser sa région,
Aller en pays étranger,
Si l'on y pert toute raison
Quand on y doit sagesse apprendre?
On pert son avoir et son temps
Et l'on fait à ses amis honte.
Mais ils ne savent qu'est honneur!

Rutebeuf ne s'est pas borné à intervenir, par de sages avis, dans les dissensions intestines qui divisaient les écoliers, il a pris avec la plus vive énergie la défense de l'Université de Paris contre l'envahissement des Jacobins. Cette grande querelle est un épisode de la rivalité entre les ordres mendiants et le clergé séculier. Car il ne faut pas oublier que les universités du moyen âge n'étaient pas des univer-

sités laïques; c'est aux prêtres séculiers que les réguliers disputaient le privilège d'enseigner.

De très bonne heure les ordres mendiants s'étaient écartés de l'esprit d'humilité dans lequel ils avaient été créés, et ils y étaient poussés par leur succès même, dû sans doute à l'esprit nouveau qu'ils représentaient, au caractère populaire de leur règle, à leur contact incessant, dans leur vie errante, avec les différentes classes de la société. On les rechercha comme confesseurs et comme prédicateurs, et par là ils virent bientôt leur influence s'accroître dans des proportions considérables. Ils en vinrent — du moins les frères Mineurs — à se considérer comme des rénovateurs, inspirés de Dieu, chargés de répandre un nouvel évangile, l'évangile définitif et éternel, et l'un d'eux eut la naïve audace de formuler cet évangile. C'était prêter le flanc aux attaques des prêtres séculiers, qui guettaient une occasion de rétablir leur autorité compromise.

Pendant ce temps, la lutte d'influence, engagée par la force des choses entre les deux clergés, se continuait sans répit dans la vie de chaque jour. Un moine italien, fra Salimbene, de l'ordre des frères Mineurs, nous a laissé dans sa Chronique les renseignements les plus curieux sur cette lutte. Il est à la fois juge et partie, mais sa partialité inévitable est corrigée par un grand fonds de naïveté et de franchise. Comme il arrive dans toutes les choses humaines, les questions d'intérêt se mêlaient intimement aux préoccupations plus élevées. Les prêtres

séculiers se plaignaient que les dîmes leur fussent mal payées parce que les fidèles préféraient remplir les paniers des frères mendiants. « Et cependant, disaient-ils, la dîme est d'institution divine, car Dieu a dit : *Apportez la dîme de chaque chose dans mon grenier.* — Sans doute, riposte Salimbene, mais vous ne citez pas le texte complet, car il y a ensuite : *pour que j'aie dans ma maison de quoi me nourrir.* Or, non seulement vous avez de quoi vous nourrir; mais il y en a parmi vous qui possèdent plus de terres que vingt paires de bœufs ne pourraient en labourer. — Vous nous enlevez nos morts, disent les séculiers, et ainsi nos églises se trouvent dépouillées de beaucoup de biens temporels. — Chacun a bien le droit de se faire enterrer par ceux qui lui plaisent », répond Salimbene, et il riposte plus vertement encore au reproche d'accaparer la confession et la prédication : « C'est notre droit, droit reconnu par les papes sous certaines conditions que nous observons scrupuleusement. D'ailleurs vous êtes indignes de confesser et incapables de prêcher. Soyez plus instruits et plus éloquents, et le peuple ne désertera pas vos chaires. »

Il paraît que le peuple désertait aussi les messes des églises paroissiales, qui se trouvaient ainsi privées des offrandes, et se portait en foule dans les couvents. On s'en plaignit à Innocent IV, qui, après avoir résisté, finit par décider que, les jours de fête, les frères Mineurs ne pourraient ouvrir leurs portes qu'après neuf heures. Innocent IV, raconte

Salimbene, fut bien puni de cet acte de faiblesse; car il mourut peu de temps après, de même que le vice-chancelier qui avait été son conseiller en cette affaire. Alexandre IV s'empressa de lever la prohibition de son prédécesseur.

Salimbene nous dit encore quel devait être, à son avis, le rôle des deux ordres. D'après lui, les Mineurs étaient faits pour l'oraison et la contemplation, et les Dominicains pour l'étude des sciences séculières. Ce sont en effet les Dominicains que nous trouvons surtout en conflit avec le clergé enseignant de l'Université de Paris.

A la faveur des troubles, causés par une échauffourée d'étudiants, qui agitèrent l'Université et interrompirent les cours au commencement du règne de saint Louis, les Dominicains obtinrent de l'évêque de Paris d'abord une première chaire de théologie, et bientôt une seconde, où ils donnèrent à l'origine des leçons privées, puis, malgré l'opposition du chancelier, des cours publics. Une fois installés dans l'Université, ils cherchèrent à s'y rendre indépendants; ils refusèrent de faire cause commune avec les autres maîtres et d'observer les statuts. Menacés d'exclusion, ils accusèrent leurs collègues séculiers de conspirer contre l'Église et le roi, et portèrent l'affaire devant le pape, qui devait leur donner raison. C'est à cette occasion que Rutebeuf rima la *Discorde de l'Université et des Jacobins* :

Rimer me faut une discorde
Qu'à Paris a semé Envie

Entre gens qui miséricorde
Vont prêchant et honnête vie.
De foi, de pais et de concorde
Est leur langue toute remplie,
Mais leur manière me rappèle
Que dire et faire sont bien deus.

Ils guerroient pour une école où ils veulent enseigner par force, et ils oublient ce qu'ils doivent à l'Université.

Chacun d'eus devrait être ami
De l'Université vraiment,
Car l'Université a mis
En eus tout le bon fondement,
Livres, deniers et pain et gages.
Maintenant le lui rendent mal,
Car ceus-là détruit le Démon
Qui plus l'ont servi longuement.

Ils ont mis l'Université du trot au pas. Il y a des gens qu'on héberge et qui veulent chasser ensuite le maître du logis.

Jacobins sont venus au monde
Vêtus de robe blanche et noire.
Toute bonté en eus abonde,
Le peut quiconque voudra croire.
Si par l'habit sont nets et purs,
Vous savez, c'est vérité sûre,
Si un loup avait chape ronde,
Bien ressemblerait-il à prêtre.

... Car si Renard ceint une corde
Et revêt une cotte grise [1],
N'en est pas sa vie plus pure :
Rose est bien sur épine assise.

1. Ces vers s'appliquent aux Cordeliers.

Ils peuvent être braves gens, dit en terminant Rutebeuf, je veux bien que chacun le croie. Mais le procès qu'ils font à Rome à l'Université est une raison de ne pas le croire. Et il résume ainsi son opinion sur les Jacobins : « Quelqu'objet qu'ils missent en gage, je ne paîrais pas la pelure d'une pomme de leur dette ».

Tout en luttant contre les maîtres séculiers pour se faire une place près d'eux, les ordres mendiants reconnaissaient ce qu'ils devaient à l'Université, bien que Rutebeuf leur reproche de l'oublier. Dans une réunion générale des professeurs et des étudiants, le général des Cordeliers, Jean de Parme, avec une humilité sans doute un peu affectée, s'exprimait en ces termes : « Vous êtes nos maîtres et nos seigneurs, c'est vous qui nous avez instruits, nous vous en rendons grâces et nous sommes prêts à témoigner notre reconnaissance par nos prières et nos prédications. Nous sommes vos fils et vos serviteurs. Si nous avons quelque science, c'est de vous que nous la tenons. Je me soumets moi-même, et je soumets les frères qui sont sous mon autorité, à votre correction. Nous voici en vos mains, faites de nous ce qui vous paraît bon et juste. » Malheureusement il ne paraît pas que les actes des Jacobins aient répondu à ces paroles de conciliation.

Le défenseur le plus hardi de l'Université fut l'un des professeurs séculiers, Guillaume de Saint-Amour. Il traite les frères mendiants aussi rudement que Rutebeuf, les qualifiant de pseudo-prédicateurs, hypo-

crites, inquisiteurs (*domos penetrantes*), oisifs et vagabonds. En chaire et dans ses écrits il combat l'institution même des nouveaux ordres; il demande s'il est permis à un homme de donner tout ce qu'il possède de façon à ne rien garder pour soi et à être ensuite forcé de mendier, et si on doit faire l'aumône au mendiant valide, même lorsqu'il est pauvre. A ses yeux l'*Évangile éternel* est impie, sacrilège et dangereux, et il écrit pour le prouver le livre des *Périls des derniers temps*. Comme il est naturel, les ordres mendiants rendaient coup pour coup. Cette guerre dura sept ans, de 1250 à 1257. Le pape condamna successivement les deux livres, à une année de distance. Mais l'impartialité n'était qu'apparente. Ce pape était Alexandre IV, celui-là même qui, au dire de Salimbene, redoutait la mort prématurée que Dieu avait infligée à son prédécesseur Innocent IV, pour n'avoir pas suffisamment protégé les Mendiants. Il ne lança pas moins de quarante bulles contre l'Université, et, tandis qu'il se bornait à réprouver la doctrine de l'*Évangile éternel*, il poursuivait avec acharnement l'auteur des *Périls des derniers temps*.

Dans les attaques qui s'échangèrent pendant toute cette période, il faut faire la part des exagérations qu'une lutte aussi vive ne pouvait manquer d'amener, et dont on aura la mesure en réfléchissant à ce seul fait que l'un de ces mendiants si vilipendés, l'un des Jacobins qui enseignèrent à cette époque à l'Université de Paris, était le plus grand philosophe du moyen âge, saint Thomas d'Aquin.

En 1256, les prélats réunis en concile à Paris, sous la présidence de l'archevêque de Sens, avaient voulu mettre fin à la lutte entre les Jacobins et l'Université et avaient désigné comme arbitres les quatre archevêques de Bourges, de Reims, de Sens et de Rouen. Guillaume de Saint-Amour avait eu à cette occasion avec le roi une entrevue que Rutebeuf nous fait connaître et où il s'était engagé à respecter la sentence des arbitres. De son côté, le roi avait promis d'obliger les religieux à s'y soumettre, et il l'avait juré, comme il en avait l'habitude, au nom de lui, pour ne pas jurer par le nom de Dieu ou des saints. Mais le pape cassa l'arbitrage, enleva le droit d'enseigner à Guillaume et à trois autres maîtres de l'Université, et ordonna qu'ils fussent bannis du royaume de France. Après un voyage inutile à Rome, Guillaume dut se retirer dans sa ville natale, à Saint-Amour, qui se trouvait alors sur les terres de l'Empire, en Franche-Comté.

Dans le *dit de maître Guillaume de Saint-Amour*, Rutebeuf proteste contre cet exil, et il en appelle aux prélats, aux princes, aux rois, à Dieu lui-même. Pour lui, le bannissement de Guillaume est contraire au droit, car le pape n'a aucune juridiction sur la terre de France, et le roi ne peut condamner personne sans jugement. Il soutient cette doctrine avec une fermeté éloquente, et ne craint pas de menacer le pape et le roi de la vengeance divine.

Oyez, prélats, princes et rois,
La déraison et l'injustice

Qu'on a fait à maître Guillaume :
On l'a banni de ce royaume!
Nul si à tort ne fut jugé.
Qui exile homme sans raison,
Je dis que Dieu, qui vit et règne,
Le doit exiler de son règne....
Prélats, je vous fais assavoir
Que tous en êtes avilis.

C'est le roi ou le pape qui a exilé maître Guillaume. Si le pape de Rome peut exiler quelqu'un de la terre d'un autre, il n'y a plus de seigneurie. Si le roi dit qu'il l'a exilé à la prière du pape Alexandre, ce serait là un droit nouveau, dont on ne saurait dire le nom; car ce n'est ni du droit civil, ni du droit canon. Il n'appartient ni à roi ni à comte d'exiler personne contrairement au droit. Si l'exilé porte plainte devant Dieu, Rutebeuf ne répond pas du jugement. Le sang d'Abel cria justice.

Le poète va montrer clair comme le jour que Guillaume a été exilé sans jugement.

Bien avez appris la discorde
(Ne faut pas que je la rappèle)
Qui a duré si longuement,
Sept ans tout pleins entièrement,
Entre ceus de Saint-Dominique
Et ceus qui enseignent logique.
Beaucoup y eut *pro* et *contra*,
L'un l'autre souvent s'encontrèrent
Allant et venant à la cour.

Les excommunications et les absolutions se succédèrent : celui à qui le blé ne manque pas peut souvent moudre. Les prélats voulurent terminer

cette guerre, et demandèrent à l'Université et aux Frères de leur laisser faire la paix. La guerre doit déplaire à des gens qui prêchent la paix. On conclut donc la paix et on scella le traité. Maître Guillaume vint au roi, et lui dit devant plus de vingt personnes : « Sire, nous acceptons la paix, telle que les prélats la rédigeront; je ne sais si nos adversaires la briseront ». Le roi jura : « Au nom de moi! Ils m'auront pour ennemi s'ils la brisent. » Depuis ce jour, depuis sa sortie du palais, maître Guillaume n'a rien fait, il a respecté l'accord, et le roi l'exile sans le voir!

Guillaume de Saint-Amour propose de comparaître devant le roi, les princes et les prélats réunis. Ce n'est pas un moyen détourné de rentrer dans le royaume; car on pourra bien l'exiler de nouveau après l'avoir entendu.

Et vous tous, qui mes vers oyez,
Quand Dieu se montrera cloué,
Le jour du dernier jugement,
Pour lui demandera justice,
Et vous, sur ce que je raconte,
Vous en aurez et peur et honte.
Quant à moi, bien le puis-je dire,
Point ne redoute le supplice
De la mort, d'où qu'elle me vienne,
Si el me vient pour telle affaire.

Le rôle prêté à saint Louis par Rutebeuf n'est pas tout à fait conforme à l'idée qu'on peut s'en faire d'après les pièces officielles qui nous ont été conservées. On sait d'ailleurs que saint Louis, malgré sa piété, fit toujours preuve d'une grande fermeté dans

dre IV ordonnait de brûler à Paris non seulement le livre des *Périls*, mais aussi des « chansons et rythmes inconvenants » composés contre les frères Prêcheurs et Mineurs. Rien n'établit absolument que les satires de Rutebeuf fissent partie des rythmes réprouvés; mais il se plaint à plusieurs reprises de ne plus pouvoir parler librement, et il nous apprend, dans le *dit d'Hypocrisie*, que les gens prudents se cachaient pour lire ses vers. Toutefois, l'existence même des poésies de Rutebeuf, et de beaucoup d'autres aussi hardies, prouve que nos ancêtres du XIII[e] siècle jouissaient encore d'une grande liberté de parole, toutes les fois que la croyance et le dogme n'étaient pas en jeu.

Cette grande querelle fut, semble-t-il, d'autant plus vite oubliée qu'elle avait été plus vive. En 1274, au moment de la mort de saint Thomas d'Aquin, l'Université réclamait la dépouille mortelle de celui qu'elle avait voulu exclure du nombre de ses maîtres. Elle écrivait au chapitre général des frères Prêcheurs : « Nous réclamons humblement, comme le plus beau des présents, le corps de celui que nous n'avons pu ravoir pendant sa vie; car il est tout à fait indigne, il n'est pas décent qu'une autre nation ou qu'une autre ville que la très noble cité de Paris, mère de toutes les études, possède la dépouille et le tombeau du grand docteur dont elle a d'abord formé, nourri et réchauffé l'esprit et duquel elle a reçu elle-même plus tard d'ineffables enseignements. »

Le monde et l'Église

Dans un bon nombre de ses poésies satiriques, Rutebeuf fait porter ses critiques, soit sur toute l'Église, clercs séculiers et réguliers, soit sur la société entière de son temps, clercs et laïques. Ces pièces reviennent souvent sur les mêmes idées, et ne se prêtent pas à un classement méthodique. Nous les passerons en revue, en commençant par les plus générales.

Il faut d'abord mettre à part le *dit d'Aristote*, qui appartient plutôt au genre didactique pur qu'au genre satirique. Rutebeuf place dans la bouche d'Aristote, s'adressant à Alexandre, quelques enseignements moraux : Il faut se défier des parvenus; ceux que la faveur porte aux honneurs sont comme un ruisseau grossi par les pluies, qui est plus violent que l'eau qui coule naturellement : ils sont plus cruels qu'un comte ou un châtelain puissants par leurs ancêtres. Mais si tu vois un homme qui vaille ton bienfait, ne le lui refuse pas et ne prends pas garde à sa parenté.

Dès que nature en l'homme a mis
Sens et valeur et courtoisie,
Il est quitte de vilenie.
Un homme est tel comme il se fait.
L'un fait lui-même sa noblesse,
Un autre met la sienne en pièces....
Celui-là est vrai gentilhomme
Qui fausseté et trahison
Hait et repousse, et honneur aime....
L'on peut bien régner quelque temps

Par fausseté, sans succomber
(Plus longtemps qui plus sait de ruse);
Mais il faut qu'un jour il se dupe
Lui-même, quoi qu'il puisse faire....

Juge le droit, continue Aristote, sans prendre le bien d'autrui : un juge qui prend doit être jugé comme un larron. Quand on donne, il faut le faire de bonne grâce [1].

Pour donner, donne en tel manière
Que mieus vaille la belle mine
Que feras, en donnant le don,
Que le don, ainsi fait le sage....
Mur ni arme ne peut défendre
Roi qui se refuse à donner.
Roi n'a besoin de forteresse,
Qui a le cœur plein de largesse.

Ce sont là des idées qui se présentent souvent dans la littérature morale du moyen âge, et qu'on retrouve notamment dans le *Roman de la Rose*. Le lieu commun sur la vraie noblesse a été repris par Corneille et magnifiquement exprimé dans la fameuse scène entre le Menteur et son père :

Où le sang a manqué si la vertu l'acquiert,
Où le sang l'a donné le vice aussi le perd.

On a pu s'étonner d'entendre Aristote parler de comtes et de gentilshommes. Mais nos trouvères se représentaient les héros de la Grèce et de Rome

1. « Je ne vois aucun courtisan, dira La Bruyère, qui n'assure qu'il est bien moins content du don que de la manière dont il lui a été fait. »

comme des barons de leur propre temps : ils font jeûner les Troyens comme de bons chrétiens, ils nous montrent Pallas armé chevalier par Enée. Alexandre était pour eux le parfait chevalier, et ils lui attribuaient comme vertu dominante la largesse, vertu chère entre toutes aux ménestrels et aux jongleurs.

L'*Ave Maria* de Rutebeuf débute par une satire contre l'avarice universelle :

A toutes gens qui ont savoir,
Fait Rutebeuf bien assavoir,
Les avertit :
Ceus qui ont le cœur net et pur
Doivent tous le monde quitter
Et s'en aller....
C'est vérité que je vous conte :
Chanoines, clercs et rois et comtes
Sont trop avares;
N'ont souci de sauver leurs âmes,
Mais leurs corps baigner et laver [1]
Et bien nourrir.
Car ils ne pensent pas mourir,
Ni dedans la terre pourrir,
Ce qu'ils feront.
Un jour, garde ne se prendront
Que tel morceau engloutiront
Qui leur nuira;
Car leur pauvre âme en ira cuire
En enfer, et sans nul répit,
Été, hiver....

C'est encore l'avarice que le poète attaque dans l'*État du monde*, où nous voyons défiler successive-

1. Le bain était un luxe au moyen âge. On l'interdisait aux religieux. La propreté, comme la littérature, a eu sa renaissance, mais fort tard, après Louis XIV. Le grand roi n'a pas encouru le reproche de « trop baigner son corps ».

ment les religieux (les moines blancs et noirs, Prémontrés et Bénédictins, puis les Mendiants), les chanoines, les avocats; parmi les laïques, les justiciers (prévôts, baillis ou maires), les marchands, les ouvriers, les paysans; enfin, les chevaliers et les prélats.

Le monde se change plus souvent que denier de change. Ce fut l'été, voici l'hiver. Le monde était bon, maintenant il est « d'autre manière ».

Chacun devient oiseau de proie,
Nul ne vit plus s'il ne butine.

Rutebeuf va rimer de l'état du monde, et d'abord des religieux.

Ils devraient vivre saintement,
Je crois, ainsi je le comprens.
Y a double religion :
  Les uns sont moines blancs et noirs,
Qui maint pays et maint manoir
Ont, et mainte richesse assise,
Qui tous sont serfs de Convoitise.
Tous jours veulent sans donner prendre,
Tous jours achètent sans rien vendre.
Ils prennent, l'on ne leur prent rien.
Ils sont fondés sur fort merrain,
Bien peuvent leur richesse accroître.
L'on ne prêche plus dans les cloîtres
Sur Jésus-Christ ni sur sa mère,
Ni sur saint Paul ni sur saint Pierre :
Qui connaît mieus tout l'art du monde
Est le meilleur selon leur règle.
  Après ce sont les Mendiants,
Qui par la ville vont criant :
« Donnez, pour Dieu, du pain aus frères! »
Plus y en a de vingt manières,

C'est là dure fraternité;
Car, par la Sainte Trinité!
L'un des couvents voudrait que l'autre
Fût mis dans un chapeau de feutre
Au plus périlleus de la mer.
Ainsi s'entraiment les avares....
Me faut parler de Sainte Église,
Car je connais plusieurs chanoines
Qui vivent des biens du Seigneur.
Ils n'en doivent, selon la Bible,
Prendre que le suffisant vivre,
Et pour tout le reste, humblement,
Ils devraient comme biens communs
Aus pauvres gens le départir;
Mais ils verront briser le cœur
Du pauvre, par male aventure,
Par grand faim et par grand froidure,
Quand chacun a chape fourrée,
Et de deniers de grandes bourses,
Ses pleins coffres, la pleine huche.
Qu'importe qui pour Dieu l'appèle
Ou qui pour Dieu lui fait demande?...
Il est riche du bien de Dieu,
Et Dieu n'en peut aumône avoir.
Et si il va la messe ouïr,
Ce n'est pas pour Dieu réjouir,
Mais c'est pour des deniers avoir,
Car, je vous le fais assavoir,
S'il n'en pensait rien rapporter,
N'y voudrait plus mettre les pieds.
Encore y a clercs d'autre guise,
Qui, quand ils ont la loi apprise,
Veulent en devenir plaideurs,
Se font de leurs langues vendeurs,
Pensent à ruses et cautèles,
Et bouleversent les procès....
Bref, tous clercs, hors les écoliers,
Veulent avarice embrasser.

La plupart des griefs formulés par Rutebeuf contre les clercs se trouvent confirmés par le témoignage

le moins suspect, celui des grands prédicateurs du XIIIe siècle. Le cardinal Jacques de Vitry constate en le condamnant l'abus de la dialectique dans les sermons destinés aux clercs, où l'on s'efforçait de mettre en pratique « tout l'art du monde », comme dit le poète. Nous savons également que les différents ordres mendiants étaient aussi désunis entre eux qu'unis contre les séculiers. Aux yeux des Mineurs, saint Pierre représentait dans l'Écriture l'ordre des Prêcheurs parce qu'il dit : « L'or et l'argent n'est pas à *moi* », au lieu de dire : « l'or et l'argent n'est pas à *nous* », ce qui signifie que les Prêcheurs veulent tout rapporter à eux. Ils sont jaloux des Cordeliers, et si le pape choisit un cardinal dans cet ordre, il faut qu'ils en aient un aussi, « dussent-ils le faire en paille ».

L'amour des richesses, que Rutebeuf reproche, ici et ailleurs, à toutes les catégories de clercs, est signalé en ces termes piquants par un prédicateur anonyme : « La richesse est un dous venin. Beaucoup de gens commencent à l'amasser avec l'intention de la consacrer au service de Dieu et des pauvres; mais quand ils la possèdent, ils changent d'avis. Un prêtre pensera : « Tes biens t'aideront à avoir la « crosse ». Et le bon moine dira en lui même : « Mon abbé mourra ou un autre, et mes deniers me « donneront l'abbaye. »

Après les clercs, c'est le tour des laïques :

Or me faut parler des laïques,
Qui, pour leur part, ont d'autres plaies.

Les prévôts, les baillis et maires
Sont parmi tous les plus mauvais,
Ainsi Convoitise le veut.
Car je vois bien que les prévôts,
Qui afferment les prévôtés,
Veulent plumer toutes les côtes
De ceus qui sont en leur justice,
Et se défendent en tel guise :
« Nous payons cher les prévôtés,
Et il nous faut sur le commun,
Font-ils, partout lever et prendre
Sans attendre droit ni raison;
Nous aurions trop mauvais marché
Si nous perdions en ce marché. »....
Or y a gens d'autres manières,
Qui de vendre sont coutumiers
De choses plus de cinq cents paires
Qui sont au monde nécessaires.
Je vous le dis bien vraiement,
Ils font plus d'un mauvais serment
Et ils jurent que leurs denrées
Sont et bonnes et épurées,
Souvent que c'est mensonge pur....
Encore y a ces gens menues
Qui besognent parmi les rues,
Et chacun fait divers métiers
Comme il est au monde besoin.
Ils ont, eus aussi, d'autres plaies :
Ils veulent être bien payés,
Et très peu de besogne faire.
Même les paysans des vignes
Veulent avoir bon payement
Pour peu faire, Dieu me pardonne!

Les plaisanteries dirigées contre les marchands qui trompent sur la qualité de la marchandise, contre les ouvriers et les paysans qui veulent être bien payés sans rien faire, sont un peu de tous les temps. Ce qui est plus particulier au moyen âge, c'est la justice des prévôts et maires, que Marie de

France attaquait déjà au siècle précédent dans la morale célèbre de la fable *le Loup et l'Agneau* :

Ainsi font les puissants voleurs,
Les vicomtes et les jugeurs,
De ceus qu'ils ont en leur justice.
Fausses raisons par convoitise
Ils trouvent bien pour les confondre.
Les font souvent citer au plaid,
La chair leur prennent et la peau
Comme le loup fit à l'agneau.

Un des bienfaits de saint Louis a été de réprimer les abus dans l'administration de la justice. Mais il ne faut pas demander à un satirique de signaler le bien à côté du mal.

Rutebeuf ne ménage pas la chevalerie plus que les autres « états » ; les ménestrels ne trouvent plus chez les chevaliers la générosité des vieux âges :

J'arrive à la chevalerie,
Qui aujourd'hui est ébahie.
Point de Roland, point d'Olivier,
Tous sont noyés en un vivier.
On peut bien voir et bien entendre
Qu'il n'y a plus nul Alexandre.
Leur métier se pert et décline ;
La plupart vivent de rapine,...
Les ménestrels sont éperdus....
Je ne vois ni prince ni roi
Par qui prendre soit tenu mal,
Ni nul prélat de Sainte Église
Que n'accompagne Convoitise
Ou au moins dame Simonie
Par qui donneurs ne sont haïs.
Noblement reçoit-on en cour
Celui qui donne, au temps présent ;

Celui qui ne peut rien donner
S'en aille aus oiseaus s'adresser!...
Vous pouvez bien apercevoir
Si je vous conte vérité.

Le même sujet est traité d'une façon plus large, plus abstraite, dans la satire des *Plaies du monde.*

Rutebeuf signale trois plaies du monde : la première « sur les laïques »; la seconde, « sur les gens d'Église »; la troisième, « sur la chevalerie ».

Les laïques ne s'entr'aiment plus. Le cœur des gens est plein d'amertume, de rancune, d'envie; on ne rend service à autrui que si on y trouve son intérêt. La parenté ne compte plus; on renie ses parents s'ils sont pauvres. Les riches seuls ont une famille. Nul ne songe plus à revêtir les membres nus des pauvres; mais chacun plume celui qui est au-dessous de soi.

Pour le clergé, hors les écoliers, tous les clercs sont avares :

Plus est bon clerc qui plus est riche,
Et qui a plus est le plus chiche;
Car il a fait à sa richesse
Hommage, je vous le fais savoir,
Et, puisqu'il n'en est le seigneur,
Comment peut-il aider autrui?...
Tous jours acquiert jusqu'à la mort;
Mais quand la mort à lui s'attaque,
Quand la mort vient qui le veut mordre,...
Il lui faut à autrui livrer
Ce qu'il a gardé longuement,
Et il meurt si soudainement
Qu'on ne veut croire qu'il soit mort...,
Son testament ont en lieu sûr
Archidiacres ou doyens,

N'en paraît plus ni bout ni pointe
Si gens d'ordre l'ont entre mains,
Et s'ils en donnent, c'est le moins :
En donnent, afin qu'on le sache,
Vingt paires de souliers de vache
Qui ne leur coûtent que vingt sous.

Les clercs gardent ainsi pour eux les richesses de leur confrère, et les pauvres n'en recueillent qu'un profit dérisoire. Quant au mort, on l'oublie, on le laisse se débrouiller tout seul avec le diable :

Avoir de clercs, toison de chien
Ne peuvent pas venir à bien.

Parmi les clercs, les étudiants seuls sont dignes de toute estime :

Quand ils sont en terre étrangère,
Pour pris et pour honneur gagner
Et pour honorer corps et âme,
Ne pense à eus homme ni femme;
Ce qu'on leur envoie est trop peu.
Il leur souvient plus de saint Peu [1]
Que d'autre saint du paradis;
Car ils n'ont point par dis et dis
Les marcs d'or ni les marcs d'argent....
Ceus-là, je les aime, et le dois;
On doit bien les montrer au doigt,
Car au monde ils sont clair-semés :
Doivent en être mieus aimés.

La chevalerie a la troisième « plaie » :

Chevalerie est si grand chose
Que dire la troisième plaie

1. A l'époque de Rutebeuf, le nom *Paul* avait la même forme que l'adverbe *peu* : « Pou ».

Je n'ose ainsi que les deus autres.
Car tout ainsi qu'on sait que l'or
Est le meilleur métal qu'on trouve,
Elle est le puits là où l'on puise
Tout sens, tout bien et tout honneur :
Il est bon que je les honore.
Mais tout ainsi que draperie
Vaut mieus que ne fait friperie,
Valurent mieus ceus qui sont morts
Que ceus qui sont et qu'on voit vivre;
Car le monde est si fort changé
Qu'un loup blanc les a tous mangés,
Les chevaliers loyaus et preus.

Ce sont là de beaux vers, mais ils recouvrent un lieu commun familier aux moralistes et aux satiriques de tous les temps. Bien des gens sont disposés aujourd'hui à considérer le siècle de saint Louis, non seulement comme un grand siècle, mais comme un âge d'or. Voyez ce qu'en pense un contemporain du saint roi! Il regrette le temps des chansons de geste. Et si nous interrogeons un écrivain du XIe siècle, il nous répondra avec l'auteur de la *Vie de saint Alexis* :

Bon fut le monde au temps des anciens.

On pourrait remonter ainsi jusqu'à l'origine même de l'humanité, où sans doute les moralistes, s'il y en eut, vantaient l'époque du chaos.

La *Vie du monde* ou la *Complainte de Sainte Église* exprime encore la même idée générale; mais cette pièce a, grâce au rythme, une tout autre allure que les précédentes. On y trouve en outre une allusion intéressante à la malheureuse guerre d'Aragon,

entreprise en 1285 par Philippe le Hardi pour appuyer les droits que son fils Charles tenait d'une donation pontificale. L'année précédente en effet, le pape Martin IV (Simon de Brie) avait répondu aux Vêpres siciliennes en donnant l'Aragon à Charles de Valois. Il avait à cette occasion imposé une dîme au clergé de France, dont Rutebeuf soutient les intérêts en attaquant l'avarice de la cour de Rome, ce qui ne l'empêche pas de prodiguer ses sarcasmes habituels à ceux dont il prend la défense et de les accuser aussi de convoitise. Les chevaliers ne sont pas oubliés. Dans la Chanson de geste d'Aspremont on voit Charlemagne triompher d'Agolant, roi païen d'Aspremont, et de son fils Eaumont : « Les Eaumont et les Agolant, dit Rutebeuf, ne trouvent plus de Charles pour les vaincre ». Ici la satire atteint le roi lui-même.

La pièce débute par une courte introduction. Un matin de mai, dans un jardin, sous une aubépine, Rutebeuf trouve un petit livre en parchemin, d'auteur inconnu, auquel il donne ce titre : *la Vie du monde*.

S'il vous plait, écoutez, et je le vous lirai.

Après ce préambule commence le poème annoncé, divisé en strophes de quatre alexandrins :

Sainte Église se plaint, et ce n'est point merveille,
Chacun à guerroyer contre elle se prépare ;
Ses fils sont endormis, pour elle nul ne veille :
Elle est en grand péril si Dieu ne la conseille.

Puisque Justice cloche, et Droit penche et s'incline,
Et Loyauté chancèle et Vérité décline,
Et Charité froidit, et Foi se pert et manque,
Je dis que n'a le monde fondement ni racine....

Rome, qui devrait être de notre foi la base,
Simonie, avarice et tout mal y abonde :
Ceus-là sont plus malpropres qui doivent être purs,
Et par mauvais exemple avilissent le monde.

Qui argent porte à Rome a bientôt la prébende,
On ne la donne mie comme Dieu commanda.
On sait bien dire à Rome : « Tu veus obtenir, *da!*
Si tu ne veus donner, *anda via, anda!* [2] »

France, qui de franchise est dite par droit nom,
A perdu de franchise la gloire et le renom :
Il n'y a plus nul franc, ni prélat ni baron,
En cité, ni en ville, ni en religion.

Au temps que les Français vivaient tous en franchise,
Fut par eus mainte terre et gagnée et conquise.
Alors les rois menaient tous leurs projets à fin,
Car on priait pour eus de cœur en Sainte Église!

J'oserais bien le dire devant tous ceus de Rome,
Dieu serait plus touché par la vois d'un prud'homme
Ou d'une pauvre vieille qui de bon cœur le nomme,
Que par tout l'or d'Espagne s'il était réuni.

Judas le Machabée dit anciennement
Que victoire n'est point en grand masse d'argent,
En grandes chevauchées, en grand nombre de gens,
Mais qu'elle vient de Dieu, qui fit le firmament!...

Convoitise vaut pis que le serpent volant :
Elle avilit le monde, dont je suis moult dolent.
Si Charle était en France, ou son neveu Roland,
Ne pourraient rien contre eus Eaumont ni Agolant....

1. Donne.
2. Va-t'en.

Quand le pape Martin, qu'on appèle Simon,
Donna au fils du roi le règne d'Aragon,
S'il lui avait donné trente jours de pardon
Ce lui eût mieus valu que de faire un tel don....

Dessous la loi de Rome point n'est de région
Qui à Rome obéisse de cœur, sinon la France :
De son obéissance elle a tel récompense
Que souvent on lui prent sa laine et sa toison.

Pourquoi ne prent le pape la dîme en Allemagne.
En Bavière ou en Saxe, en Frise ou en Sardaigne?
Il n'y a cardinal, si haut qu'il ait l'épée,
Qui l'irait chercher là, pour être roi d'Espagne!

Les prélats sont loin de faire tout ce que Dieu leur a commandé : veiller jour et nuit, ceindre leurs reins. La vigne de Dieu est délaissée, livrée à Simonie. Quand Dieu y viendra pour vendanger, il n'y trouvera rien; mais il saura se venger des méchants, et punir l'abus qu'on fait de ses biens.

Des biens de Sainte Église se complaint Jésus-Christ
Qu'on les met en joyaus, fourrure, petit-gris,
Et qu'en traînent leurs queues Margot et Béatrix,
Quand les membres de Dieu sont pauvres, nus, sans pain.

Les Jacobins sont ménagés; le poète leur reproche seulement de s'enrichir et de bâtir des palais, mais il leur sait gré de l'opposition qu'ils font aux prélats. On sent qu'on est déjà loin des luttes irritantes qu'avait soulevées la question de l'Université de Paris.

Jacobins, Cordeliers sont gens de bonne affaire.
Ils parleraient assez, mais il leur faut se taire,
Car les prélats ne veulent qu'ils disent rien contraire
A tout ce qu'ils ont fait, à ce qu'ils veulent faire.

Les curés doyens reçoivent leur part des invectives de Rutebeuf :

J'ai bien longtemps pensé à ces doyens curés,
Car je croyais trouver quelque prud'homme entre eus.
Mais il n'est si prud'homme, d'ici à Roncevaux,
S'il devenait doyen, qui ne devînt mauvais.

Parmi les prêtres et curés, il y en a de tels,

Que l'évêque peut dire : j'ai fait du loup berger....

Or prions à la fin le Seigneur qui ne ment,
Que par lui nos péchés nous soient tous pardonnés,
Qu'il nous laisse en ce siècle vivre si saintement
Qu'ayons bonne sentence pour nous au jugement.

Le *dit des Règles* est de beaucoup antérieur à la pièce qui précède : au ton dont Rutebeuf y parle de Guillaume de Saint-Amour, qui « jadis » a été banni, on comprend que ce jadis est tout récent. Le mot *règles* est mis ici par antiphrase, car il s'agit des mauvais errements des gens d'Église, qui vendent le paradis. Rutebeuf, au début de la pièce, se plaint de n'avoir plus la liberté de dire la vérité. On verra pourtant qu'il ne se gêne guère. Il ne pardonne pas aux prélats de s'être laissé fermer la bouche quand l'accord qu'ils avaient fait entre l'Université et les Jacobins a été rompu par le pape. En revanche, il témoigne une vive sympathie aux pauvres prêtres de campagne.

Puisqu'il faut la vérité taire,
De parler n'ai-je plus que faire.
Vérité j'ai dite en maints lieus :
La dire devient périlleus

A ceus qui n'aiment vérité,
Qui ont mis en autorité
Tels choses que mettre n'y doivent.
Ils nous trompent et nous déçoivent
Comme Renard fait aus oiseaus.
Savez le tour du damoiseau?
En terre rouge s'enveloppe,
Fait le mort et la sourde oreille :
Lors viennent les oiseaus des nues,
Et il aime moult leurs venues,
Car il les tue et les affole.
Ainsi vous dis en peu de mots :
Ceus-ci nous tuent, nous affolent,
Qui de paradis font leur chose.
A ceus le donnent et délivrent
Qui les abreuvent et enivrent
Et qui leur engraissent la panse,
Mais sont souvent vrais hérétiques
Et en paroles et en fait,
Ou usuriers faus et retors,
Dont nous est dit en un verset
Qu'ils sont tous damnés et perdus....
Si l'on avait le paradis,
Après la mort pour son avoir,
Ferait bon voler et piller.

Si on vend le paradis, Dieu sera du moins à la livraison. Saint Pierre n'a pas abandonné les clefs.

Ces gens-là flattent les riches et se font donner par testament les biens mal acquis. Puis ils gardent tout, sans plus s'occuper de l'âme du mort.

Et le curé n'en peut avoir
Qu'à grand peine du pain pour vivre,
Ni acheter un petit livre
Où il puisse lire complies.
Mais eus, ont la panse remplie,
Ont bibles et psautiers glosés,
On les voit gras et reposés....

Quand chez un pauvre prêtre ils viennent,
Il semble que ce soient des rois :
Il faut pour eus grand appareil,
Ce dont le pauvre homme est en peine.
Et dût-il engager sa chape,
Il faut qu'il serve d'autres mets
Que l'Ecriture ne commande.
S'ils ne sont repus sans défaut,
Si en cela le prêtre manque,
Sera tenu pour mauvais homme,
Valût-il saint Pierre de Rome.

Dans la satire de *Sainte Eglise* Rutebeuf développe à nouveau cette idée que les saints ont eu bien tort de s'exposer au martyre, s'il est si facile de gagner le paradis.

Des yeus du cœur ne voyons goutte
Plus que la taupe sous la motte....
Si l'on peut paradis avoir
Pour habit brun ou blanc ou noir,
Qu'il est de fous parmi les saints!

Je tiens bien pour fou, pour niais,
Saint Paul, saint Jacques de Galice,
Saint Barthélemy, saint Vincent,
Qui furent sans faute et sans vice,
Et prirent, sans autre délice,
Plus de cent supplices pour Dieu.
Les saints prud'hommes s'occupant
A rechercher parmi les bois
Racines pour toute richesse,
Furent aussi bien fous vraiment
Si on a Dieu si aisément
Pour large cotte et pour pelisse!

Le *dit d'Hypocrisie* nous transporte à Rome au moment de l'élection de Thibaut, ancien chanoine de Lyon, archidiacre de Liège, qui devint pape sous le nom de Grégoire X (septembre 1271). Il n'y avait

pas un an que Thibaut était à Rome. Les cardinaux avaient employé trois ans à faire leur choix, et, pour se mettre d'accord, avaient dû prendre l'élu en dehors d'eux; aussi le nouveau pape fit-il décider par le concile de Lyon que désormais les cardinaux seraient enfermés dans un conclave jusqu'à l'élection faite. Telle est l'origine des conclaves.

C'est un songe que Rutebeuf nous raconte. Au temps où les corneilles « braient » et où, sentant le froid venir, elles enterrent les noix et en font provisions d'hiver, alors que les vers sont rentrés dans la terre d'où l'été les avait fait sortir, un soir de cette saison, Rutebeuf s'endormit après boire.

Mais mon esprit ne dormit pas,
Et chemina toute la nuit.

Il lui sembla en songe qu'après avoir longtemps voyagé par maints lieux et par maints pays, il s'arrêtait dans une grande cité (Rome). Il y rencontre un prud'homme (le futur pape Grégoire X), qui lui offre l'hospitalité dans sa maison

Bien fut courtois et débonnaire.
Ce pays n'a de tels gens guère,...
Mais il n'était point de la ville
Et n'y avait encore été
Qu'une partie de l'été....
Il demanda : « Comment vous nomment
Les gens de votre connaissance?
— Seigneur, sachez, sans en douter,
Que l'on m'appèle Rutebeuf,
Qui est dit de rude et de bœuf.
— Rutebeuf, beau très dous ami,
Puisque Dieu céans vous a mis,

Joyeus suis de votre venue.
Car maints propos avons tenus
De vous, que jamais nous ne vîmes,
Et de vos dits et de vos rimes. »

Avec vos rimes, poursuit le prud'homme, on peut connaîtré ceux qui craignent plus Dieu que les hypocrites. Ceux qui craignent plus les hypocrites tremblent et se cachent pour écouter vos dits. Ceux qui se soucient peu si les hypocrites ont froid ou chaud et qui ne craignent pas leur colère, aiment à entendre dire par vous la vérité « toute plaine ».

A son tour, après souper, Rutebeuf demande à son aimable hôte quel est son nom. Et il lui répond : « J'ai nom Courtois. Mais les gens de ce pays me prisent moins qu'un denier nantais, et chacun d'eux me montre au doigt. Ils n'aiment que l'argent et ne font bonne mine qu'à ceux qui leur donnent; les gens pauvres sont fous de venir ici, et peuvent retourner dans leur pays. Dans cette ville il y a une cour où la justice s'achète : on commence par vous regarder aux mains; si vous avez, vous aurez; si vous n'avez pas, vous avancerez autant que l'oie sur la glace. Ils rognent les mains et vident les bourses. Le nom des habitants de la cité vient de *rogne-mains*.

Tel y va et riche et riant,
Qui s'en vient pauvre mendiant.
Ils vendent là, je vous le dis,
Le patrimoine au crucifis
A bons deniers secs et comptants....
Avarice est de la cour dame,
A qui ils sont de corps et d'âme,...

Et Convoitise la surfaite,
Qui est sa cousine germaine :
Par ces deux se construit et mène
Toute la cour entièrement.

La Sainte Église en est victime, la foi diminue.

Car tel y va bon chrétien
Qui s'en revient tout parisien....
Je demandai qui est le sire,
Si c'est royaume ou empire.
Et il me répond ainsi :
« Il n'y a empereur ni roi,
Ni seigneur, il est trépassé.
Mais prétendants y a assez
Qui convoitent la seigneurie....
Point ne se veulent consentir
A faire seigneur sinon d'eux. ..
Ils s'assemblent assez souvent
Et en chapitre et en couvent :
Assez disent, mais ils font peu. »

Pour savoir ce qui se passe dans l'assemblée électorale, Rutebeuf se déguise en ermite. Il achète huit aunes de camelin brunet et grossier, dont il fait faire cotte et surcot, et une housse grande et large, fourrée de serge noire. Dans cet accoutrement, il est reçu par Hypocrisie, qui lui conte ses secrets. Il y a en elle tant de fiel que, si quelqu'un l'offense, jamais il ne peut avoir sa grâce.

C'est le glaçon qui ne peut fondre....
Ours ni lion, serpent ni guivre
N'ont tant de cruauté ensemble
Comme elle seule, ce me semble.
Si vous savez raison entendre,
C'est le charbon dessous la cendre,
Qui est plus chaud que quand il flambe.



Hypocrisie a tant travaillé qu'elle a conquis presque tout le pays. C'est elle qui a le plus gros parti dans l'assemblée. Mais Dieu a eu pitié de l'humanité :

> L'un ne pouvant l'autre souffrir,
> Ils se prirent à entr'offrir
> L'un à l'autre Courtois mon hôte
> Chacun le veut, nul ne s'en ôte.
> Ainsi fut lors Courtois élu
> Et je fus bien de joie ému.
> Et je m'éveillai sur le champ.

Grégoire X devait se montrer digne de la bonne opinion qu'avait de lui Rutebeuf : il s'opposa à l'établissement de nouveaux ordres religieux.

Dans toute la littérature du moyen âge, en vers latins comme en vers français, et aussi bien à l'étranger qu'en France, on retrouve les mêmes attaques contre la cour de Rome et contre les prélats. D'ailleurs les religieux et les clercs ne se ménageaient guère les uns les autres. Que doit-on conclure de semblables polémiques ? D'aucuns seront tentés de prendre au mot les uns comme les autres. La réciprocité parfaite des accusations, sans prouver qu'elles fussent entièrement justifiées des deux parts, permet au moins d'affirmer que la moralité du clergé du moyen âge, tant séculier que régulier, offrait sérieusement prise à la critique. Il ne faut pas d'ailleurs se méprendre sur les sentiments que cet état de choses inspirait au peuple et à ses auteurs favoris ; ils voyaient le mal, ils aimaient à en rire, mais leur religion n'en était pas ébranlée. Ils dis-

tinguaient toujours entre l'Église et ses ministres. La foi catholique ne semble pas avoir souffert, à cette époque, de l'indignité trop fréquente de ceux qui étaient chargés de l'enseigner. Les hérétiques allèguent, il est vrai, l'immoralité des dignitaires ecclésiastiques, mais ce n'est là pour eux qu'un argument subsidiaire. Les scissions religieuses qui se sont produites au moyen âge reposent toujours sur des subtilités théologiques, jamais sur des révoltes de la conscience morale.

Les Croisades et la guerre de Pouille.

Les poésies inspirées à Rutebeuf par les croisades sont toutes postérieures à la première croisade de saint Louis.

En quittant la Terre Sainte, le roi avait confié la garde de Saint-Jean-d'Acre à Jofroi de Sergines et à cent chevaliers sous ses ordres. Jofroi de Sergines s'était vaillamment conduit pendant la croisade. Il avait partagé la captivité du roi, après l'avoir brillamment défendu ainsi que le raconte Joinville, qui le place parmi les huit meilleurs chevaliers de l'armée : « Je vous dirai comment le roi fut pris, comme lui-même me le conta.... Il me conta qu'il était monté sur un petit roussin, revêtu d'une housse de soie; et il me dit que derrière lui ne demeura, de tous les chevaliers et de tous les sergents, que messire Jofroi de Sergines, lequel accompagna le roi jusqu'au village où il fut pris, en telle manière que

le roi me conta que messire Jofroi de Sergines le défendait des Sarrasins comme le bon serviteur défent la coupe de son seigneur contre les mouches; car toutes les fois que les Sarrasins l'approchaient, il prenait sa lance qu'il avait mise entre lui et l'arçon de sa selle, il la mettait sous l'aisselle et leur courait sus, et les chassait loin du roi. »

La *Complainte de Jofroi de Sergines* a été composée pendant la défense de Saint-Jean-d'Acre, après le retour de saint Louis en France. Rutebeuf célèbre en vers enthousiastes la valeur de Jofroi. Beaucoup, dit-il, négligent le soin de l'âme pour celui du corps;

Mais qui pourrait en lui avoir
Tant de prouesse et de savoir
Que l'âme fût et nette et pure
Et le corps honoré au monde,
Il y aurait bel avantage.
Mais de ceus-là je n'en sais qu'un,
Il est plein des leçons de Dieu :
Messire Joffroi de Sergines,
De ce prudhomme c'est le nom,
Et bien le tiennent pour prudhomme
Et empereurs et rois et comtes,
Beaucoup plus que je ne vous conte.

Si on permettait à Rutebeuf de changer son âme pour une autre, il prendrait plutôt l'âme de Jofroi de Sergines que celle d'aucun autre. Si on lui permettait de changer de corps, c'est aussi le corps de Jofroi qu'il choisirait. On avait déjà pu l'apprécier en France :

Quand il était en ce pays,...
N'y avait jeune ni chenu

Qui si bien pût des armes faire.
Dous et courtois et débonnaire
Le trouvait-on en son hôtel;
Mais au combat, bien différent
L'aurait trouvé son ennemi....
Moult aimait Dieu et Sainte Église;
Il n'eût voulu en nulle guise
Envers personne, faible ou fort,
A son pouvoir à tort agir.
Ses pauvres voisins aimait bien,
Volontiers leur donnait du sien.

Il aimait la compagnie des « prud'hommes » et détestait les faux médisants. Si Rutebeuf voulait raconter toutes ses belles qualités, il fatiguerait le lecteur.

Jofroi de Sergines accompagna son seigneur outre mer pour venger la honte de Dieu, et prit avec le roi bien et mal, offrant à Dieu son âme et son corps. Les Sarrasins trouvent en lui un fâcheux voisin, car il ne cesse de les guerroyer;

Mais il a bien petite troupe :
S'ils sont peu, aussi peu se troublent,
Car le payeur qui si bien paie
Les peut bien sans doute payer,...
Auront couronne de martyr
Quand du monde devront partir.
Une chose les réconforte :
Quand ils combattent hors des portes
Et qu'ils ont monseigneur Jofroi,
Aucun d'eus ne connaît l'effroi,
Mais l'un en vaut au besoin quatre.
Sans lui ils n'oseraient combattre,...
De lui font leur château, leur tour,
A lui s'adressent, se rallient;
C'est, disent-ils, leur étendart,
C'est celui qui du champ ne bouge.
Toujours qui veut l'y peut trouver.

Prions Dieu, qui ne refuse rien à ceux qui le prient et l'aiment, de garder le corps de ce prud'-homme, et de recevoir son âme. Amen.

Bientôt un nouveau malheur atteignait les chrétiens, la chute de l'empire latin de Constantinople. Rutebeuf déplore ce malheur dans la *Complainte de Constantinople*. Il redoute de nouvelles pertes :

Dieu garde Japha, Saint-Jean-d'Acre!
Autre secours ne leur puis faire,
Car ne suis point homme de guerre.
Ah! Antioche, sainte terre,
Qui tant coûtas à conquérir!...

Sicile, Corse, île de Crète,
Chypre, douce terre et douce île,
Où tous savaient trouver secours,
Quand vous serez en d'autres mains,
Le roi deçà tiendra concile
Comment Aiol s'en vint en France [1],
Et fera nouvelles demeures
Pour ceus qui font croyance neuve,
Nouveau Dieu et neuve évangile;
Et laissera Hypocrisie,
Qui est dame de cette ville,
Par crainte semer sa semence.

La neuve évangile, c'est évidemment l'*Évangile éternel* qui joua un rôle si important dans la querelle de l'Université et des ordres mendiants. Rutebeuf reproche ici à saint Louis de n'avoir pas de plus grand souci que la protection des ordres religieux. La chevalerie, dit-il un peu plus loin, qui

1. Dans la *Chanson d'Aiol* Élie de Saint-Gille est chassé de France par un traître, et son fils Aiol reconquiert l'héritage paternel.

vint de Grèce en France et en Bretagne[1], y a été longtemps chérie. Mais Ogier et Charlemagne sont bien morts! Loyauté, la compagne de Chevalerie, est morte aussi! On n'aime plus les chevaliers, qui pourraient défendre la Sainte Église. Le roi ne leur rend pas justice, il les méprise; au lieu de Naime de Bavière, le sage conseiller de Charlemagne, il tient près de lui des gens à double face, vêtus de robe blanche et grise! Si la France était menacée, il ferait beau voir les armes et le conseil remis aux mains de la gent béguine! Puis le poète feint de croire que le roi ne quitte pas son royaume pour éviter un pareil danger.

Qu'ont fait les clercs pour la croisade? On sermonna les gens, on les invita à prendre la croix, on pensa vendre le paradis et le livrer de par le pape. L'on put bien le sermon entendre; mais nul ne voulut tendre la main à la croix, quelque émouvant que fût l'appel.

Le roi dépense sans compter pour les pieuses fondations. Si tout l'argent qu'on a donné à ceux qui de Dieu se disent amis avait été employé en Terre Sainte, cela eût mieux valu. Les religieux recueillent des héritages sans que la cause de Dieu en tire profit :

Que sont les deniers devenus
Que les Jacobins et Mineurs

1. Allusion aux romans chevaleresques du cycle de l'antiquité et du cycle de Bretagne.

Ont hérités par testament
D'impies pour loyaus tenus
Et d'usuriers vieus et chenus
Qui se meurent soudainement?

On aurait pu s'en servir pour aider l'armée de Dieu. Mais ils les gardent pour eux, et Dieu reste là-bas tout nu!

Jadis, au lieu de brûler des cierges, on exposait sa vie. Le chemin qui mène à la Terre Sainte n'est plus battu. Les preux qui luttent encore succomberont bientôt, il faudra agrandir le cimetière de Saint-Jean-d'Acre.

Dieu resouffre un nouveau martyre.
Qu'ils fassent large cimetière,
Ceus d'Acre, ils en auront besoin.
Tout est plein d'herbes le sentier
Qu'on battait jadis volontiers
Pour offrir l'âme au lieu de cire....

Messire Jofroi de Sergines,
Je ne vois plus, deçà, nul signe
Que l'on désormais vous secoure.
Les chevaus ont mal à l'échine
Et les puissants à la poitrine.

Mais viendra le jour où les diables, noirs comme mûres, les tiendront en leurs disciplines, les appelleront *Chantepleure* (qui pleure pour avoir trop chanté) et sans repos leur courront sus.

Dans la *Complainte d'outre-mer*, Rutebeuf pousse à la croisade les rois, les prélats, les chevaliers amateurs de tournois, gourmandant la mollesse des uns et des autres. Rarement il trouva de plus chaleureux accents :

Empereurs, rois, comtes, ducs et princes, qui vous faites raconter pour vous distraire les aventures des héros de l'ancien temps, qui ont combattu pour Sainte Église, c'est comme eux, par la peine et le martyre, que vous devez gagner le paradis,

Voici le temps, Dieu vous vient querre,
Bras étendus de son sang teints!

Je priserai peu tout seigneur qui ne partira pas pour la Terre Sainte, si bien qu'il fasse le papelard.

Mais je dirai et jour et nuit :
N'est pas tout or ce qui reluit.
Ah! roi de France, roi de France!
La loi, la foi et la croyance
Va presque toute chancelant!

Secourez-la, vous et le comte de Poitiers et tous les barons, avant que la mort vous prenne l'âme.

Assez de gens sont moult dolents
De ce que l'on trahit Roland,
Et pleurent de fausse pitié,
Et voient de leurs yeus l'amitié
Que Dieu nous fit, qui nous créa,
Qui en la sainte crois cria
Aus Juïfs qu'il mourait de soif,
Ce n'était pour boire à son gré,
Mais avait soif de nous sauver.
C'est pour lui qu'il convient de craindre
Pour tel seigneur doit-on pleurer!

Roi de France, qui avez déjà donné votre avoir et vos amis, et qui avez souffert pour Dieu la prison, il faut que vous alliez en Sainte Terre, ou que vous y envoyiez de vos gens,

Le poète s'adresse ensuite aux prélats et aux « tournoyeurs » :

Ah! prélats de la Sainte Église,
Qui, pour garder vos corps de bise,
Ne voulez aller aus matines,
Messire Jofroi de Sergines
Vous demande, delà la mer!
Mais je dis que celui a tort
Qui autre chose vous demande
Fors bons vins et bonne viande,
Et que le poivre soit bien fort!
C'est votre Dieu, c'est votre bien....
Rutebeuf dit, qui rien ne cache,
Qu'assez aurez d'un peu de toile,
Si vos panses ne sont trop grasses.
Et que feront vos pauvres âmes?
Elles iront où dire n'ose....

Ah! grands clercs et grands prébendiers,
Qui tant êtes grands « viandiers »,
Qui faites Dieu de votre panse,
Dites-moi par quelle accointance
Vous aurez part aus biens de Dieu?. .
Dieu veut que vous l'alliez venger
Ou que laissiez le patrimoine
Qui est au sang du crucifis.
Mal le tenez, je vous le jure.
Si vous servez Dieu à l'église,
Dieu vous le rent en autre guise,
Il vous nourrit en vos maisons :
C'est quitte quitte, par raison.
Mais si vous aimez le séjour
Où sans fin se goûte la joie,
Achetez-le, car Dieu le vent!...

Vous, tournoyeurs, que direz-vous
Quand au jour de justice irez?
Devant Dieu, que pourrez répondre?
Car lors ne se pourront cacher
Ni les laïques ni les clercs,
Et Dieu vous montrera ses plaies!
S'il vous redemande la terre

Où pour vous la mort il souffrit.
Que direz-vous ? Je ne sais quoi.
Les plus hardis seront si cois
Qu'on les pourrait prendre à la main.
Et nous n'avons point de demain,
Car le terme vient et approche
Que la mort nous clora la bouche.

A la fin de la pièce, Rutebeuf, mélangeant les grands noms de l'histoire et ceux de la légende épique, rappelant Engelier de Gascogne, le compagnon de Roland, à côté de Tancrède et de Godefroy de Bouillon, déplore qu'on ne trouve plus de Tancrèdes, plus d'Engeliers, plus de Godefroys, plus de Baudouins.

Il y eut quelques départs isolés pour la Terre Sainte, dont il faut peut-être faire honneur à l'ardente propagande de Rutebeuf. Le comte de Nevers, parti en 1265, mourait malheureusement deux ans après. A la fin de la complainte qui lui est consacrée, le poète renouvelle son cri de détresse :

Ha ! roi de France, roi de France !
Acre toujours est en danger.
Secourez-la, il en est temps !

Chevaliers, que faites-vous ici ? Comte de Blois, sire de Couci, comte de Saint-Pol[1],

Comment crier à Dieu merci,
Si la mort en vos lits vous tue ?...
La mort n'accorde nul délai,
Elle frappe à coups de massue :
De jour clair tôt elle a fait nuit.

1. Le comte de Saint-Pol répondit à l'appel de Rutebeuf, car il prit part à la croisade de 1270.

Tournoyeurs, qu'attendez-vous donc,
Vous qui ne défendez la terre
Qui est à votre créateur?
Vous avez bien les yeus bandés
Quand vers Dieu ne vous défendez,
Et pour lui ne vous préparez.
Peu craignez la profonde tour
D'où les captifs n'ont nul retour,
Où par paresse descendez.
N'y a plus là ni tour ni passe.
Quand mort ainsi vous va guettant,
A Dieu corps et âme rendez.

Par ses chants de croisade, Rutebeuf aidait comme il le pouvait le pape Clément IV, qui faisait aussi de grands efforts pour répondre aux demandes de secours de Jofroi de Sergines.

Si dans la *Complainte de Constantinople* et la première *Complainte d'outre-mer* Rutebeuf exhorte les princes et les chevaliers à voler au secours de Saint-Jean-d'Acre, il les poussait d'autre part, presque en même temps, à seconder Charles d'Anjou dans sa guerre de Pouille, pour la conquête du royaume des Deux-Siciles. Le pape, instigateur de l'entreprise, avait autorisé la levée d'un décime sur les biens du clergé pour subvenir aux frais de guerre.

Charles d'Anjou eut à lutter successivement contre Manfred et son neveu Conradin, que Rutebeuf, dans le *dit de Pouille*, compare à Agolant et à son fils Eaumont, les adversaires de Charlemagne dans la chanson d'Aspremont. Les arguments du trouvère sont toujours les mêmes : on n'a le paradis que si on le gagne, et, comme la vie est courte, il faut se hâter de l'employer au service de Dieu.

sur ses véritables sentiments. On l'a représenté comme un adversaire timide des croisades, sans se rendre compte que la timidité n'était point son fait, et que partout ailleurs il pousse à la guerre sainte avec une conviction dont la sincérité n'est pas douteuse. Mais le thème qu'il développe dans sa « Dispute » prouve, ce qu'on savait d'autre part, que ces grandes expéditions commençaient à être discutées. Celle de Tunis fut désapprouvée par une bonne partie de l'entourage de saint Louis, notamment par Joinville. Le raisonnement succède à l'enthousiasme, c'est la fin des croisades.

La pièce de Rutebeuf débute par un court récit :

L'autre jour, vers la Saint-Remi, il chevauchait pour ses affaires, pensant aux malheurs de la Terre Sainte. Distrait par cette pensée, il se détourna de sa voie, et trouva une maison où il y avait quatre chevaliers, qui après souper allèrent s'ébattre dans un verger près du bois. Il descendit pour s'accoter à une haie et il les écouta parler. L'un d'eux avait pris la croix, et un autre ne la voulait prendre. Or le croisé voulait décider l'autre à suivre son exemple.

[illegible] Vous voulez que j'abandonne mon [illegible] mes enfants à garder aux chiens. [illegible] Dieu [illegible]igne qu'on doive ainsi

— Tu [illegible] mère nu, et main-[illegible]uverte. Qu'as-tu fait [illegible] ce qu'on lui donne ?

On peut aujourd'hui avoir facilement le paradis. Saint Pierre et saint Paul l'ont acheté bien plus cher, d'un bien fort précieux, la tête et le cou.

Le Décroisé. — Sans courir les aventures, on peut gagner Dieu ici, et vivre de son héritage.

Le Croisé. — Tu penses, sans tribulation, gagner Dieu par ton beau rire ! Ils furent donc fous, les saints qui souffrirent le martyre pour obtenir la rédemption?

— Seigneur qui prêchez la croisade,
Sermonnez donc ces haut tondus,
Ces grands doyens et ces prélats....
Clercs et prélats doivent venger
Notre Dieu, puisqu'ils ont sa rente.
Ils ont à boire et à manger,
Il ne leur chaut s'il pleut ou vente.
Le monde est tout en leur pouvoir.
S'ils vont à Dieu par telle sente,
Seraient bien fous de la changer,
Car c'est de toutes la plus gente.

Le Croisé. — Laisse les clercs et les prélats, et vois le roi de France qui, pour conquérir le paradis, expose son corps et ses enfants. Il aurait de meilleures raisons que nous de demeurer dans son royaume.

Le Décroisé. — Je veux rester au milieu de mes voisins et mener douce vie. Vous irez outre mer, vous qui pouvez embrasser de grands faix. Dites au Soudan que je me moque de ses menaces. S'il vient par ici, il lui en cuira, mais là-bas je ne l'irai pas chasser. Je ne fais tort à personne, me couche tôt et fais grand somme, et aime bien mes voisins.

— Ici tu veus à l'aise vivre,
Sais-tu si tu vivras longtemps?...
C'est tout un, tiens-le pour certain,
Et vie d'homme et œuf brisé.
Las! Malheureus! Mort te pourchasse,
Qui tôt t'aura lacé et pris :
Dessus ta tête tient sa masse :
Vieus et jeunes ont même pris.
Tôt a fait d'un pied une échasse.

Le Décroisé. — C'est grand merveille que les gens qui vont outre mer et dont l'âme est pour meilleure tenue, ne vaillent rien quand ils reviennent.

Pourquoi aller chercher Dieu si loin?

Si Dieu est quelque part au monde,
Il est en France, c'est sans doute.
Ne pensez qu'aille se cacher
Entre gens qui ne l'aiment mie.

Votre mer est si profonde qu'il est bien juste que je la redoute.

Le Croisé. — Tu ne redoutes pas la mort et sais qu'il te faut mourir; et tu dis que la mer te fait peur! Quelle folie! Les mauvais mourront ici en leur lit « comme des vaches ». Bienheureux qui mourra là-bas! Pour moi, pourvu que le corps puisse sauver l'âme, peu m'importe la prison, la bataille, ni de laisser enfants ni femme!

Le Décroisé. — Beau cher sire, quoi que j'aie dit, vous m'avez vaincu et maté, je prens la crois.

On est frappé de voir le Décroisé se déclarer subitement vaincu, sans préparation, sans qu'on l'ait senti faiblir dans ses ripostes. Mais la brus-

querie de la conclusion n'est pas, quoi qu'on en ait dit, un moyen habile du poète pour marquer son secret sentiment tout en concluant, pour la forme, en faveur de la croisade. C'est le contraire d'une habileté. L'intérêt du sujet et le charme des détails dissimulent mal la gaucherie de l'auteur dans la conduite générale du dialogue. On n'avance pas, on piétine sur place, chacun des interlocuteurs revenant sans cesse aux mêmes arguments. Dans ces conditions le débat ne pouvait se clore que par une conversion instantanée, par une sorte de coup de grâce. Rutebeuf qui est, sans aucun doute possible, un partisan du Croisé, néglige même l'artifice élémentaire qui consiste à atténuer les raisons du personnage à qui on veut donner tort; il était trop heureux de mettre dans la bouche du Décroisé de vigoureuses attaques contre les prélats.

Malgré d'honorables exceptions, l'inexpérience dans l'art du dialogue est générale au moyen âge. Cependant les dialogues, sous le nom de « débats », formaient un véritable *genre*, qui remontait d'ailleurs à l'antiquité. Les débats du vin et de l'eau, de l'hiver et de l'été, du corps et de l'âme, sont célèbres dans notre ancienne littérature. Rutebeuf en a composé deux : celui qui vient d'être analysé, et la *Dispute de Charlot et du Barbier*, qui est une satire personnelle, et dont il sera question plus loin.

Le dit de la Croisade de Tunis (*de la Voie de Tunes*) est le manifeste de la dernière croisade.

Les évangélistes, les apôtres, les confesseurs ont

souffert pour Dieu des supplices. Prenez-y garde, vous qui êtes leurs successeurs, on n'a pas le paradis sans martyre. En s'abandonnant aux délices de la chair, on va tout droit à la grande fournaise, au puits d'enfer. Prenons garde,

Car Dieu ne mourra plus pour nulle âme mauvaise!

Dieu dit dans l'Evangile : « Si le prud'homme savait à quelle heure viendra le larron, il veillerait, et le larron ne pourrait lui nuire ». Aussi ne savons-nous quand Dieu dira : « Venez! » Malheur à ceus qui ne seront pas prêts, car Dieu sera pour eus comme un lion forcené. Vous n'y pensez pas, vous qui prenez toutes vos aises. Le roi ne les prent pas, lui qui va à travers les mers combattre les infidèles! Il veut quitter douce France. Dieu lui donne de retourner en joie à Paris! Le comte de Poitiers et le bon comte d'Artois (frère et neveu de saint Louis), messire Philippe et le comte de Nevers (fils de saint Louis) suivent le roi de France, ainsi que le bon roi de Navarre Thibaut : il laisse si belle terre qu'on ne saurait en trouver une plus belle. Et le poète ajoute, avec une générosité intéressée : « Quoique les deus fils du roi et le comte d'Artois soient tardifs et lents à me faire du bien, j'ai de pitié pour eus le cœur dolent ».

Rutebeuf s'indigne ensuite contre ceux qui hésitent à suivre le roi :

Dites, qui vous assure de vivre longuement?
Je vois tel homme riche construire une demeure :
Quand il l'a achevée, sans qu'il y manque rien,
On lui en fait une autre qui coûte peu d'argent....

Dès lors que l'homme naît, il a bien peu à vivre;
Quand il a quarante ans, il en a moins encore.
Quand il doit servir Dieu, il s'abreuve et s'enivre :
Il ne se prendra garde que lorsque mort viendra....

Voyez et d'où vous vîntes et où vous reviendrez.
Dieu ne fait tort à nul; n'est nul juge si droit.
Il est seigneur des lois, il est maître des droits,
Tous jours le trouverez droit juge en tous endroits.

Le moment est venu qu'il a besoin d'amis.
Il ne veut que le cœur de ce qu'il mit en vous.
Qui lui aura le cœur et promis et donné,
Pour gagner son royaume aura fait un grand pas.

Les mauvais demeureront :

S'ils sont mauvais ce jour, ils seront demain pires :
De jour en jour iront de royaume en empire [1].

Puisse le Roi qui conduisit les trois rois à Bethléem conduire les croisés et leur permettre de triompher du Soudan!

Rutebeuf avait d'autant plus de mérite de pousser à la croisade, qu'elle éloignait, comme il le dit, les « bonnes gens ». C'est à cette époque même qu'il s'adressait au roi pour lui conter sa détresse, dans le dit de la *Pauvreté de Rutebeuf.*

On sait la déplorable issue de l'expédition de Tunis. Le zèle de Rutebeuf n'en est pas refroidi. Il souhaite encore une nouvelle croisade, et il la prêche avec éloquence dans la *Nouvelle Complainte d'outre-mer*,

1. Ce vers répète purement et simplement l'idée du précédent, avec un jeu de mots que Rutebeuf ne manque jamais une occasion de reproduire.

longue pièce de 366 octosyllabes rimant deux à deux.

Je suis courroucé, dit le poète, de voir qu'on ne secourt pas la Sainte Terre. Saint Paul dit que nous sommes tous un corps en Jésus-Christ : nous sommes donc membres les uns des autres, et cependant nous sommes comme les chiens qui se battent pour un os. Il en dirait plus, mais il n'ose. Dieu est plein de miséricorde, mais il est aussi juge plein de droiture, fort, puissant et sage. Sachons prévoir le jour du Jugement.

Roi de France, roi d'Angleterre, qui devez conquérir pendant votre jeunesse l'honneur du corps et le profit de l'âme, avant que le corps soit sous la pierre, si vous voulez avoir paradis il faut secourir la Sainte Terre, qui est perdue si on ne vient à son aide cette année même. Et si elle est perdue de votre temps, en quel temps sera-t-elle rendue? Roi de Sicile, à qui Dieu a permis de conquérir la Pouille et la Sicile, souvenez-vous de l'Évangile, qui nous ordonne de laisser pour Dieu père et mère, femme et enfants. Barons, à quoi pensez-vous donc? Seront-ils jamais défendus par vous, ceux d'Acre, qui sont en grand danger et en espérance de secours? Comtes de Flandre et de Bourgogne, comte de Nevers, quelle honte pour vous si la Terre Sainte était perdue de votre temps! Tournoyeurs, qui vous gelez à courir les tournois l'hiver, quelle folie de prodiguer ainsi votre temps et de laisser paradis pour vaine gloire! Souvenez-vous de monseigneur Jofroi de

Sergines, qui fut si brave et qui est aujourd'hui couronné en paradis, et du comte Eudes de Nevers, sur lequel on ne peut chanter que de bonnes chansons. Vous devriez prendre exemple sur eux et secourir Saint-Jean-d'Acre et les chevaliers du Temple. Jeunes écuyers « au poil volage », vous ne pensez pas à bien faire! Vous êtes fils de maints prud'hommes — je les vis tels, tels je les nomme, — et vous êtes musards et fous. Vos éperviers sont mieux dressés que vous : car, lorsque vous les lancez, ils vous rapportent l'alouette sur le poing.

Honni soit qui ne sert que lui,
Et non son Dieu et son pays!

Vous ne faites que ce qui peut vous être agréable. Vous enlevez aux pauvres filles leur honneur, et quand elles ne peuvent trouver mari, elles deviennent « du grand nombre ». C'est un péché qui pèse sur votre âme. Vous marchez sur vos pauvres voisins, et oubliez votre noblesse. Vous attendez, pour penser à bien faire, d'avoir la face ridée et d'être vieux et chenus. Si vous aimiez l'honneur et le renom de votre race, vous seriez prud'hommes et sages.

Quand avez votre temps vécu
Sans que païen vît votre écu,
Que demandez-vous à Celui
Qui sacrifice fit de lui?...
  Prélats, clercs, chevaliers, bourgeois,
Qui trois semaines pour un mois
Laissez aller à votre guise
Sans servir Dieu et Sainte Église,

Dites, savez-vous en quel livre
L'on trouve combien l'on doit vivre?
— Je ne sais, je ne puis trouver. —
Mais je vous puis par droit prouver
Que quand l'homme commence à naître,
En ce monde il a peu à être,
Et ne sait quand partir en doit;
La chose qui plus sûre soit,
C'est que la mort nous courra sus,
La moins certaine, c'en est l'heure.

Après ces généralités, Rutebeuf prend à partie chaque classe de la société : les prélats et les clercs, les chevaliers, les bourgeois.

Prélats aus palefroís danois,...
Vous sermonnez les gens menues
Et les pauvres vieilles chenues
Qu'elles soient pleines de droiture.
Contre leur gré font pénitence :
Elles ont, sans pain, assez peine;
Elles n'ont pas la panse pleine.

N'ayez peur, on ne vous dit pas de partir à la défense de la Terre Sainte. Mais vous pouvez prendre autour de vous assez de pauvres gentilshommes, chargés de dettes, dont les enfants meurent de faim : donnez-leur de votre avoir, et envoyez-les outre mer. Montrez en exemple, comme en parole, que vous aimez Dieu et le Temple.

Clercs, qui allez bien nourris et bien vêtus grâce au patrimoine du Crucifix, si vous manquez à Dieu, Dieu vous manquera au jour du jugement, ou ce proverbe est trompeur qui dit : « Fais pour moi ce que pour toi j'ai fait ». Dieu vous a fait du bien :

faites-lui don de votre corps, de votre cœur et de votre âme. Que vous serviront vos trésors, quand votre âme sera séparée du corps? Vos exécuteurs garderont vos biens, sans plus s'occuper de votre âme.

S'adressant aux chevaliers, le poète leur dit :

Quand la tête est bien avinée,
Au feu, près de la cheminée,
Vous vous croisez sans sermonner;
Lors vous iriez grands coups donner
Sur le Soudan et sur sa gent :
Vous les mettez en triste état.
Quand vous vous levez, au matin,
Avez changé votre latin;
Bien guéris sont tous les blessés,
Et les abattus redressés.
Les uns vont au lièvre chasser,
D'autres prendre un canard ou deus,
Car de combattre n'est pas jeu.

Bourgeois, riches du bien d'autrui, qui faites un Dieu de votre panse, les pauvres de Dieu se réunissent chez vous et meurent de faim. Vous savez qu'il faut mourir, mais je ne sais s'il vous souvient qu'on est traité selon ses œuvres. Vous ne pensez qu'à avoir de belles récoltes de blé, à vendre sous bonnes cautions, à acheter à bas prix et vendre cher, à faire l'usure et à tromper les gens. Quand votre corps est en terre, vos enfants dissipent votre argent à la taverne et dans les mauvais lieus, les terres demeurent en friche, voilà la fin de votre avoir.

Rutebeuf dédie en quelque sorte son poème au grand maître du Temple, à l'instigation duquel le

pape Grégoire X s'efforçait alors vainement d'organiser une nouvelle croisade :

Frère Guillaume de Beaujeu, grand maître du Temple d'outre-mer et de France, vous pouvez voir ce qu'on sait faire aujourd'hui pour le service de Dieu! Ce n'est plus le temps de Godefroy, de Bohémont, de Tancrède!

Or prions au Roi glorieus
Et à son cher fils précieus
Et au Saint Esperit ensemble,
En qui toute bonté s'assemble,
Et à la précieuse Dame
Qui est salut de corps et d'âme,
A tous saints et à toutes saintes
Qui pour Dieu eurent peines maintes,
Qu'il nous octroi(e) sa joie fine.
Rutebeuf son sermon défine.

A côté des lieux communs habituels sur la mort toujours menaçante, sur le paradis qu'il faut conquérir, on aura remarqué dans cette complainte une inspiration plus originale, lorsque le poète nous parle des beaux projets de croisade qu'on forme le soir après un bon dîner, et qui s'évanouissent au matin. Huit ans auparavant il avait ébauché ce tableau dans la complainte du comte de Nevers :

Quand la tête est bien avinée,
Au feu près de la cheminée,
Lors nous nous croisons de grand cœur.
Et quand arrive matinée,
Est la croisade terminée.

La retouche a eté heureuse.

Satires personnelles.

En rassemblant les éléments épars de la biographie de Rutebeuf, nous avons analysé la plupart des satires personnelles, celles où il se moque de lui-même, des siens, de son débiteur Brichemer. Ce sont là ses poésies les plus originales. Avec quel accent de pénétrante mélancolie il nous parle de son « fol cœur », comme plus tard Villon regrettera sa « jeunesse folle »! Quelle peinture spirituelle et touchante il fait de son dénûment, de son espérance, chaque jour déçue, en un lendemain meilleur!

On retrouve la même note dans une pièce charmante, la plus courte de ses œuvres (elle n'a que douze vers), le dit des *Ribauds de Grève*. C'est la « chanson des gueux » du XIIIe siècle; le poète, à l'entrée de la mauvaise saison, adresse ses compatissantes railleries aux pauvres ribauds de la place de Grève : à peine vêtus, ils souffriront du froid, ils sentiront les piqûres de la neige, ces « blanches mouches » de l'hiver.

Ribauds, bien êtes-vous à point :
Les arbres dépouillent leurs branches,
Et vous n'avez de robe point,
Vous en aurez froid à vos hanches.
Combien vous plairaient les pourpoints,
Et les surcots fourrés à manches!
Vous allez en été si vifs,
Et en hiver si engourdis!
Vos souliers n'ont pas besoin d'huile,
De vos talons faites semelles.
Les noires mouches vous ont points,
Maintenant vous poindront les blanches!

La *Dispute de Charlot et du Barbier de Melun* est dirigée contre deux confrères de Rutebeuf. Car « le barbier de Melun » est un surnom. Il s'agit d'un ménestrel, comme Charlot le Juif, et non d'un barbier.

L'autre jour m'en allais jouer
Devers l'Auxerrois Saint-Germain,
Plus matin que n'en ai coutume
(Point n'aime à me lever matin).
Je vis Charlot sur mon chemin,
Tenant le Barbier par la main,
Et bien ils montraient toutefois
Qu'ils n'étaient pas cousins germains.

Le Barbier traite Charlot de mécréant et de juif. Celui-ci riposte en reprochant au Barbier les boutons suspects qui ornent son visage. Les injures se croisent :

Barbier sans rasoir, sans ciseaus,
Qui ne sais tailler ni raser,
Tu n'as ni bassins ni serviettes,
Ni de quoi réchauffer eau claire;
N'est rien au monde que tu vailles....

— Charlot, tu as toutes les lois,
Tu es juïf et chrétien,
Tu es chevalier et bourgeois,
Et, quand tu le veus, clerc ès arts....

Ils se traitent mutuellement d'entremetteurs; puis Charlot raille de nouveau le visage bourgeonné du Barbier :

Barbier, or viennent les groseilles,
Les groseillers sont bourgeonnés :
Je vous rapporte la nouvelle

Qu'au front vous sont les bourgeons nés.
Ne sais si ce seront cenelles, ..
Bien seront vermeilles et belles
Avant que l'on ait moissonné.

Ils conviennent de s'en rapporter à Rutebeuf, qui les connaît depuis plus de dix ans, et ils lui demandent de décider qui des deux est le meilleur. Rutebeuf répond plaisamment qu'il ne peut désigner le meilleur, mais seulement « le moins pire », et il conclut contre Charlot, « qui n'a ni croyance ni foi, pas plus qu'un chien qui tire une charogne ».

CHAPITRE VI

POÈMES ALLÉGORIQUES

Les deux grands genres allégoriques de la poésie narrative, l'allégorie animale et l'allégorie morale, se trouvent représentés dans l'œuvre de Rutebeuf par le dit de Renard le Mal-tourné (*Renard le Bestourné*) et par le Voyage du Paradis (*la Voie de Paradis*).

Toutefois, *Renard le Mal-tourné* ne se rattache au roman de Renard que par le titre et par les noms des personnages. Il ne s'agit pas d'une nouvelle aventure de Renard ; ce n'est pas un récit, mais une suite de traits satiriques qui visent des personnages du XIIIe siècle, trop bien cachés pour nous sous les noms des héros du célèbre roman, Noble le lion, Ysengrin le loup, Bernard l'âne, etc. L'allure purement satirique du dit est bien marquée dès les premiers vers :

Renard est mort, Renard est vif,
Renard est ord, Renard est vil,
Et Renard règne !

Faute de comprendre suffisamment les allusions, nous perdons tout le sel de cette pièce, que nous n'essaierons pas d'analyser. Rappelons seulement que le nom de Renard revient souvent dans les autres poésies de Rutebeuf, personnifiant toujours l'hypocrisie religieuse, celle que le poète reproche volontiers aux ordres mendiants, particulièrement aux Jacobins.

Le *Voyage du Paradis* a plus de rapports avec le roman de la Rose de Guillaume de Lorris que *Renard le Mal-tourné* avec le roman de Renard. Le cadre du récit est aussi un songe, comme dans une autre pièce de Rutebeuf (le *dit d'Hypocrisie*), où le trouvère raconte, sous le voile de l'allégorie, l'élection du pape Grégoire X. Ce cadre, dont l'idée était empruntée au *Songe de Scipion* de Cicéron, avait d'ailleurs été employé au moyen âge avant le roman de la Rose. Guillaume de Lorris n'était pas non plus l'inventeur des personnages allégoriques, qui jouent déjà un rôle important dans la poésie des troubadours, et il imitait un « Voyage du Paradis » antérieur à celui de Rutebeuf.

Il y a une ressemblance frappante entre le début du petit poème de Rutebeuf et l'introduction du roman de la Rose :

Me semblait qu'il était matin ;
C'était en mai, je le rêvais,
Au temps amoureus, plein de joie,
Temps où toute chose s'égaye,
Que l'on ne voit buisson ni haie

Qui en mai parer ne se veuille
Et couvrir de nouvelle feuille.
Les bois recouvrent leur verdure,
Qui sont secs tant que l'hiver dure;
Et la terre s'enorgueillit
De la rosée qui la mouille,
Et oublie la pauvreté
Où elle a tout l'hiver été.

Ainsi s'exprime Guillaume de Lorris. Même description dans Rutebeuf :

Mi-mars, tout juste en la saison
Que de terre sort la vermine
Où elle a tout l'hiver été,
Et s'éjouit devant l'été,
Les arbres se couvrent de feuilles;
De fleurs s'enorgueillit la terre
Et se couvre de fleurs diverses,
De bleues, de jaunes, de perses;
Le prudhomme, en voyant le jour,
Retourne travailler son champ.

A cette époque, et au point du jour, Rutebeuf a un songe. Il se voit prenant écharpe et bourdon et commençant un pèlerinage dans la voie de Paradis. Il laisse à gauche un chemin très large et très plaisant, mais qui va toujours en se rétrécissant et au bout duquel on trouve un peuple félon qui ne laisse échapper aucun pèlerin. Rutebeuf prend le chemin de droite, et couche, le soir, dans la cité de Pénitence, où il est bien accueilli par un prud'homme qui lui offre l'hospitalité :

Quand fus en l'hôtel de mon hôte,
Le bourdon et l'écharpe il m'ôte
Lui-même, sans autre appeler;
Puis m'interroge sur ma terre,

Sur le chemin que j'avais fait.
Je lui dis ce que j'en savais,
Et j'ajoutai, bien m'en souvient :
« S'il me faut suivre tel chemin
Comme j'ai fait le premier jour,
Je crierai la retournée ! »
Le prud'homme dit : « Bel ami,
Ce seigneur Dieu, qui vous a mis
Au cœur de faire ce voyage,
Vous aidera en dur passage.
Aidez ceus que vous trouverez,
Conseillez ceus que vous verrez,
Qui requerront votre conseil;
Je vous donne bien ce conseil. »...
Je le vis dous et débonnaire,
Et fort me plurent ses paroles....
Quand il m'eut tout ce commandé,
Je lui ai après demandé
Qu'il dît son nom par amitié,
Et il me dit : « J'ai nom Pitié.
— Pitié ? dis-je, c'est bien beau nom.
— C'est vrai, dit-il, mais mon renom
Est petit, tous jours diminue. »

Le bonhomme Pitié et sa femme Charité ont pour ennemis dame Avarice, dame Envie, Vaine Gloire, et Orgueil le gendre de Félonie. Pitié recommande à Rutebeuf de bien se garder de tous ces gens, et pour qu'il puisse les reconnaître, il lui fait une description détaillée de l'habitation et des mœurs d'Orgueil, d'Avarice, d'Ire, d'Envie, etc. Ce sont des portraits dans le genre de ceux que l'on trouve au commencement du roman de la Rose. Les vers sont faibles. On peut cependant relever quelques idées ingénieuses. Orgueil a mis sa maison au beau milieu de la route pour que chacun la voie; elle est belle et bien faite par devant, mais un peu de vent

la fait tomber. Les clients d'Orgueil en viennent à curer une étable pour du pain. Ils sont vêtus de soie vermeille, mais qui déteint au soleil. Ils ont de merveilleux chapeaux de fleurs que la chaleur a vite fanés. — Avarice, dans son manoir,

Emmi la salle sur un coffre
Est assise mate et pensive;
Mieus semble être morte que vive;
Jà ne sera sa bourse ouverte,
Et si est sa maison couverte
D'une grande pierre d'aimant.
Les murs autour sont à ciment,
Moult est bien fermée l'enceinte.

Puis l'Envie :

Au fond d'une obscure vallée,
D'où la clarté s'en est allée,
S'est Envie cachée et mise.

Elle couche dans l'ordure; sa maison n'a ni fenêtre, ni verrière, et jamais le soleil n'y luit. Elle se réjouit du deuil et s'afflige de la joie des autres; etc.

Gloutonnie va souvent frapper à la porte de Hasard le tavernier. Luxure (dont le chambellan est Fou-s'y-fie) est voisine de Gloutonnie.

Tel entre chez elle à cheval,
Qui s'en revient nu, sans chaussure....
Son portier a nom Bel Accueil.
Bel Accueil, qui garde la porte,
Connaît bien celui qui apporte :
A lui il met les bras au cou,
Car il sait affoler le fou.
Celui qui y va bourse vide
Est bien fou si trouver y pense
Beau jeu, beau ris et belle chère;
De vide main vide prière,

Car vous oyez dire à la gent :
« A la porte! qui n'a argent ».
Luxure, qui est si grand dame,
Qui bien détruit le corps et l'âme,
Prent bien le loyer de son hôte,
Détruit le corps, la richesse ôte,
Et, quand elle a bien tout ôté,
Ote l'hôte de son hôtel.

Le bonhomme Pitié recommande à Rutebeuf d'éviter avec soin la route où habitent tous ces personnages, et lui indique la droite voie pour aller à Confesse. On y rencontre d'abord Humilité, tante de Pitié. Elle est vêtue d'une cotte blanche, faite d'un drap qu'on nomme bonheur. Les fondements de sa maison sont de concorde, le seuil est de patience. Les murs sont d'amitié, les chevrons et les poutres du toit sont faits de bonne aventure. Parmi les verrières, deux, qui sont de loyauté et de foi, sont brisées depuis longtemps. A la porte se trouve Largesse, nièce de Pitié :

Elle a langui un si long temps
Que je crois bien qu'elle soit morte....
C'est là qu'on voyait se loger
Et empereurs et rois et comtes,
Et ces autres dont l'on vous conte,
Qui d'amours ont chanson chanté.
Mais Avarice a enchanté
Si bien les jeunes et les vieus
Et tous les bacheliers errants
Et chanoines et moines noirs,
Que tout est gâté le manoir.
L'on savait pour amour aimer,
L'on savait trésors entamer,
L'on savait donner et promettre :
Nul ne s'en veut plus entremettre.

Le poète nous parle encore de Débonnaireté, de Charité, d'Abstinence, de Chasteté qui guide Rutebeuf à travers la cité. Rutebeuf ne pourrait raconter toute l'histoire de la cité de Repentance, même si le Roi de gloire lui avait donné autant de langues que de dents. L'une des quatre portes est faite d'amour fine. C'est celle qui conduit à Confesse, qui tout nettoie. Le poème s'arrête brusquement à la porte de Confesse.

Le *Voyaye du Paradis* et le *dit d'Hypocrisie* sont les seules pièces de Rutebeuf où l'allégorie règne d'un bout à l'autre, mais il introduit à chaque instant, dans ses autres poésies, des personnages allégoriques. C'était la mode de son temps, mode persistante dont on retrouve encore l'abus au commencement du siècle de Louis XIV, avec Clélie et la carte du Tendre.



CHAPITRE VII

ŒUVRES DRAMATIQUES

Le théâtre comique du moyen âge, antérieurement au xv[e] siècle, se réduit, dans l'état actuel de nos connaissances, à un très petit nombre de pièces : une courte farce, et les deux « jeus » d'Adam de la Halle, contemporain de Rutebeuf. L'un de ces jeux est une pastorale, l'autre une pièce aristophanesque où l'auteur met crûment sur la scène ses contemporains et compatriotes d'Arras. C'est seulement au xv[e] siècle qu'on voit se multiplier les œuvres comiques, moralités, farces, soties et monologues.

Aux trois pièces indiquées on peut cependant ajouter le *dit de l'Herberie* de Rutebeuf; car il offre tous les caractères de ces monologues dramatiques qui eurent tant de succès au xv[e] siècle, et qui se continuent, après une notable interruption, par les monologues de notre fin de siècle, beaucoup plus raffinés, plus excentriques, mais parfois moins spirituels et moins gais.

Le dit de l'Herberie est un boniment de charlatan, vendeur d'herbes médicinales :

« Seigneurs, qui ci êtes venus,
Petits et grands, jeunes et vieus,
Bonne fortune vous avient,
Sachez pour vrai;
Je ne vous veus pas décevoir,
Bien le pourrez apercevoir
Avant que parte.
Asseyez-vous, ne faites bruit,
Et écoutez, s'il ne vous pèse.
Je suis un mire [1],
Et j'ai été en maint empire.
Du Caire m'a tenu le sire
Plus d'un été.
Longtemps ai avec lui été,
Grande richesse y ai gagné.
Mer ai passée
Et m'en revins par la Morée,
Où j'ai fait un moult grand séjour,
Et par Salerne,
Par Burienne et par Biterne.
En Pouille, en Calabre, à Palerme
J'ai herbes prises
Qui de grands vertus sont douées :
Sur quelque mal qu'elles soient mises,
Le mal s'enfuit.
Jusqu'à la rivière qui bruit,
Roulant des pierres jour et nuit,
Fus chercher pierres.
Le prêtre Jean [2] y a fait guerre;
Je n'osai entrer en la terre,
Je fus au port.
Moult riches pierres j'en apporte
Qui font ressusciter le mort.
Ce sont férites,
Et diamants et cresperites,
Rubis, jacinthes, marguerites,

1. Médecin.
2. Le prêtre Jean, prêtre nestorien, dont les possessions en Orient étaient devenues légendaires.

Grenats, topazes,
Et tellagons et galofaces.
De mort ne craindra les menaces
Tel qui les porte....

Vous ne savez qui vous voyez;
Taisez-vous et vous assoyez,
Voici mes herbes :
Je vous dis, par sainte Marie,
Que ce n'est point de friperie,
Mais nobles choses...
Toute fièvre, même la quarte,
Guérit en moins d'une semaine
Sans faute aucune;
Et je guéris aussi la goutte,
Tant soit-elle basse ou soit haute,
Je l'abas toute....

Et de la dent
Je guéris manifestement
Par un tout petit peu d'onguent.
Que vous dirai-je?
Oyez comment je fais l'onguent,
En le disant ne mentirai,
C'est vérité :
Prenez graisse de la marmotte,
De la fiente de la linotte
Mardi matin,
Et de la feuille du plantain,...
De la poussière de l'étrille,
De la rouille de la faucille
Et de la laine,
Et de l'écorce de l'avoine.
Pilez, premier jour de semaine,
Vous en ferez
Un emplâtre : du jus lavez
La dent, et l'emplâtre mettez
Dessus la joue.
Dormez un peu, je vous le dis.
Si, au lever, il n'y a boue,
Dieu vous détruise!
Or oyez ce dont me chargea
Ma dame, qui m'envoya çà. »

Le boniment se continue en prose :

Belles gens, je ne suis pas de ces pauvres prêcheurs ni de ces pauvres herbiers qui vont par devant les églises, avec de pauvres chapes mal cousues, qui portent des boîtes et des sachets, et étendent un tapis. Car tel vent poivre et cumin et autres épices, qui n'a pas autant de sachets qu'ils en ont. Sachez que de ceus-là je ne suis pas; mais je suis à une dame qui a nom madame Trote de Salerne [1], qui fait un couvre-chef de ses oreilles, et les sourcils lui pendent avec des chaînes d'argent par-dessus les épaules; et sachez que c'est la plus sage dame qui soit dans les quatre parties du monde. Ma dame nous envoie ainsi en diverses terres et en divers pays, en Pouille, en Calabre, en Toscane, en Terre de Labour, en Allemagne, en Saxe, en Gascogne, en Espagne, en Brie, en Champagne, en Bourgogne, en la forêt d'Ardenne, pour occire les bêtes sauvages et pour en tirer les onguents pour donner médecines à ceus qui ont les maladies dans le corps. Ma dame me dit et me commanda que, en quelque lieu que je vinsse, je disse certaines choses pour que ceus qui seraient autour de moi y prissent bon exemple; et, parce qu'elle me fit jurer sur des reliques quand je la quittai, je vous apprendrai à vous guérir du mal des vers si vous le voulez ouïr. De par Dieu!

Quelques-uns me demandent d'où les vers viennent. Je vous fais assavoir qu'ils viennent de diverses viandes réchauffées et des vins mis en fûts et boutés. Ils se créent dans le corps par la chaleur et par l'humeur, car, comme disent les philosophes, toutes choses sont créées par la chaleur et par l'humeur, et pour cela viennent les vers dans le corps, qui montent jusqu'au cœur, et font mourir d'une maladie qu'on appèle mort subite. Faites le signe de la crois! Dieu vous en garde tous et toutes.

Pour la maladie des vers guérir, à vos yeus vous la voyez, sous vos pieds vous la foulez, la meilleure herbe qui soit dans les quatre parties du monde, c'est l'armoise. Les femmes s'en ceignent le jour de la Saint-Jean et en font des chapeaus sur leur tête, et disent que la goutte ni le vertige ne peut les prendre ni à la tête, ni aus bras, ni aus pieds

1. Allusion à Trotola de'Roggeri, médecin célèbre de Salerne au XI[e] siècle.

ni aus mains; mais je m'étonne que leur tête ne se brise, et que leur corps ne se rompe par le milieu, tant l'herbe a de vertu en soi. Dans cette Champagne, où je suis né, on l'appèle Marrebour, ce qui veut dire la mère des herbes. De cette herbe vous prendrez trois racines, cinq feuilles de sauge, neuf feuilles de plantain. Battez ces choses en un mortier de cuivre, avec un pilon de fer, prenez le jus à jeun par trois matins, vous serez guéri de la maladie des vers.

Or, ôtez vos chaperons, tendez les oreilles, regardez mes herbes que ma dame envoie en ce pays et en cette terre; et parce qu'elle veut que le pauvre y puisse aussi bien arriver que le riche, elle m'a dit d'en donner pour un denier! Car tel a un denier dans sa bourse qui n'y a pas cinq livres. Et elle me dit et me commanda que je prisse un denier de la monnaie qui aurait cours dans le pays et dans la contrée où je viendrais : à Paris un parisis, à Orléans un orléanois, à Etampe un étampois, à Bar un barrois, à Vienne un viennois, à Clermont un clermondois, à Dijon un dijonnois, à Màcon un mâconnois, à Tours un tournois, à Troyes un tressien, à Reims un reincien, à Provins un provenésien, à Amiens un monsien, à Arras un artésien, au Mans un mansois, à Chartres un chartain, à Londres en Angleterre un esterlin; pour du pain, pour du vin à moi; pour du foin, pour de l'avoine à mon roussin; car celui qui sert l'autel doit vivre de l'autel. Et je dis que s'il y avait si pauvre, ou homme ou femme, à n'avoir que donner, qu'il s'avance : je lui prêterais l'une de mes mains pour Dieu, et l'autre pour sa mère, à la condition que d'aujourd'hui en un an il fît chanter une messe du Saint-Esprit, je dis nommément pour l'âme de ma dame, qui ce métier m'apprit....

Ces herbes, vous ne les mangerez pas; car il n'y a si fort bœuf en ce pays, ni si fort destrier qui, s'il en avait aussi gros qu'un pois sur la langue, ne mourût de male mort, tant elles sont fortes et amères; et ce qui est amer à la bouche est bon au cœur. Vous me les mettrez trois jours dormir en bon vin blanc; si vous n'avez du blanc, prenez du vermeil; si vous n'avez du vermeil, prenez du châtain; si vous n'avez du châtain, prenez de la belle eau claire; car tel a un puits devant sa porte, qui n'a pas un tonneau de vin dans sa cave. Vous en boirez à jeun treize matins. Si vous y manquez un matin, prenez-en un autre; si vous y manquez le quatrième, prenez-en le cinquième; car ce ne sont pas des sortilèges, Et je vous dis, par le supplice que Dieu infligea à Corbitaz.

le Juif qui forgea dans la tour d'Abilant, à trois lieues de Jérusalem, les trente pièces d'argent pour lesquelles Dieu fut vendu, que vous serez guéri de diverses maladies et de diverses infirmités; de toutes fièvres, sans excepter la fièvre quarte, de toutes gouttes sans excepter la palatine, de l'enflure du corps.... Car si mon père et ma mère étaient en danger de mort, et s'ils me demandaient la meilleure herbe que je leur pusse donner, je leur donnerais celle-ci. C'est ainsi que je vens mes herbes et mes onguents; qui voudra en prenne, qui ne voudra pas les laisse!

De nos jours, le mal de dents est le seul qui ait le privilège d'être traité sur les places publiques par des guérisseurs non diplômés. Mais les comptes rendus judiciaires nous montrent que les marchands d' « herberie », pour exercer clandestinement leur métier, n'en sont pas moins les dignes successeurs du charlatan de Rutebeuf. Les exploiteurs de la crédulité publique ont d'ailleurs, en dehors des remèdes, ample matière à bénéfices. Aujourd'hui encore ils vendent, dans nos carrefours, les objets les plus divers, et le ton de leurs boniments n'a pas changé; c'est toujours la même volubilité d'idées et de paroles, la même assurance emphatique, le même appel au gros rire, les mêmes flatteries insidieuses à l'adresse des petites bourses. Il n'est pas douteux que le trouvère n'ait fidèlement reproduit le langage des charlatans de son temps, en leur prêtant toutefois un peu de son esprit et beaucoup de sa fantaisie de poète.

On a prétendu que le dit de l'Herberie ne pouvait être rangé parmi les monologues dramatiques parce qu'il serait le seul à être mélangé de prose et de

vers. Qu'importe? La question de savoir si le dit a été réellement porté à la scène est elle-même très secondaire. Débité par un jongleur ou par un acteur, dans un théâtre, ou partout ailleurs, ce boniment devait forcément être *joué.* Il fallait entrer dans la peau du marchand d'orviétan, imiter ses gestes, son débit précipité, ses éclats de voix, en un mot jouer le rôle.

Rutebeuf s'est essayé aussi dans le genre dramatique sérieux, et il y a beaucoup moins réussi. Son *Miracle de Théophile* est cependant un spécimen intéressant de ces miracles et mystères du moyen âge, où l'on rencontre parfois quelques beaux vers, des scènes naïves, d'édifiantes tirades, mais jamais un ensemble bien conçu constituant vraiment une bonne pièce de théâtre. Le moyen âge est souvent heureux dans la comédie, sous ses formes les plus populaires, et toujours médiocre, pour ne pas dire plus, dans le drame. Aucun mystère ne saurait être comparé à la farce de Pathelin.

Le théâtre est né en France, comme en Grèce, au milieu des cérémonies de la religion; la première pièce a été une partie de l'office dramatisée. Aujourd'hui encore, le jour des Rameaux, l'évangile de la Passion est débité à la grand'messe par deux officiants. On faisait de même pour d'autres récits sacrés, avec un plus grand nombre d'officiants, qui joignirent bientôt le geste à la parole, qui prirent le costume du personnage dont ils tenaient le rôle, et transformèrent complètement la narration en drame.

On vit s'avancer dans l'église le prophète Balaam assis sur son âne.

Puis le drame sortit de l'église pour s'installer sur la place voisine : cette évolution était déjà achevée au XIIe siècle, mais il nous reste bien peu de monuments et de témoignages pour cette époque. Le XIIIe siècle lui-même ne nous a transmis que deux pièces sérieuses : le *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel d'Arras [1] et le *Miracle de Théophile* de Rutebeuf. Ce qui fait le principal intérêt du *Jeu de saint Nicolas*, c'est que la croisade y est mise en action par un poète qui s'était lui-même croisé et qu'une attaque de lèpre empêcha seule de partir pour la Terre Sainte. Suivant le goût du temps, les scènes les plus relevées et les épisodes les plus vulgaires se succèdent dans ce drame touffu et maladroitement construit, qui est cependant supérieur au *Théophile* de Rutebeuf.

La légende de Théophile a été très répandue en France. Théophile était vidame d'une église de Cilicie; après avoir refusé de succéder à son évêque, il fut disgracié par le nouvel élu, et destitué de ses fonctions. Irrité de cette injustice, il fit, par l'entremise d'un juif, un pacte avec le diable. Mais il se repentit bientôt, et implora Notre-Dame, qui obligea le diable à lui rendre le pacte signé de lui. Cette histoire a été narrée en grec, en latin, en vers fran-

1. Arras, patrie de Jean Bodel comme d'Adam de la Halle, était alors une véritable école de poésie et d'art dramatique.

çais, sculptée sur une des portes de Notre-Dame de Paris, et peinte à fresque au XVIe siècle dans une chapelle de Nancy. Rutebeuf l'a brièvement racontée dans son *Ave Maria* et adaptée au théâtre dans son *Miracle de Théophile*.

Le Miracle de Théophile se déroule en quinze scènes qui se passent successivement chez Théophile, chez Saladin, dans la vallée du diable, chez l'évêque, dans une chapelle de la Vierge. Le théâtre représentait simultanément, côte à côte, ces différents lieux, comme c'était l'usage, et les acteurs passaient de l'un à l'autre; il fallait descendre pour aller dans la vallée où le diable donne rendez-vous à Théophile. Aucune trace de division en actes; mais sept ans s'écoulent entre les dix premières scènes et les dernières.

Le dialogue est généralement écrit en vers de huit syllabes, rimant deux à deux; c'est le vers consacré des œuvres dramatiques du moyen âge. On trouve aussi le rythme en deux mètres souvent employé par Rutebeuf dans ses œuvres satiriques : deux ou trois vers de huit syllabes suivis d'un vers de quatre. Le poète a presque toujours soin de placer les changements de personnages entre deux vers rimant ensemble; les acteurs, au moment de répliquer, trouvaient ainsi, dans le dernier mot qui leur était adressé, la rime qui devait terminer le premier vers de leur rôle : cette précaution a dû prévenir plus d'une défaillance de mémoire, et elle était particulièrement utile pour des acteurs improvisés, comme

ceux qui jouaient les pièces du moyen âge. Dans les monologues, dans la partie lyrique du drame, le poète employait librement tous les genres de strophes : la prière de Théophile repentant se compose de deux parties, l'une en stances de quatre alexandrins, l'autre en strophes de douze petits vers de six syllabes; le pacte de Théophile avec Satan est en stances de quatre alexandrins.

Nous donnerons une analyse rapide du Miracle pour qu'on ait une idée de la succession et de l'agencement des scènes et du ton général de la pièce.

SCÈNE I. — Théophile.

Monologue du clerc Théophile, chassé et dépouillé de ses biens par son évêque. Il s'emporte contre Dieu, qu'il voudrait pouvoir tenir et battre : « Mais il s'est placé en haut lieu, à l'abri de ses ennemis. Il est là-haut dans sa joie, pendant que je gémis dans la misère! »

SCÈNE II. — Théophile, Saladin.

Théophile va trouver le sorcier Saladin, qui lui demande les raisons de sa désolation. — J'étais seigneur et maître de ce pays; maintenant je n'ai plus rien, mo qui, en français et en latin, ne cessais de prier Dieu. Je suis disposé à faire tout au monde pour rentrer dans mes biens. — Voudriez-vous renier Dieu et devenir, mains jointes, l'homme de

celui qui vous rendrait vos biens? — J'en ai trop bonne volonté. — Eh bien! je vous ferai restituer vos honneurs. Revenez demain au matin.

SCÈNE III. — THÉOPHILE.

Nouveau monologue de Théophile. Il pense d'abord aux conséquences de son projet :

Si je reni(e) saint Nicolas
Et saint Jehan et saint Thomas
Et Notre Dame,
Que fera ma chétive d'âme?
Elle brûlera en la flamme
D'enfer le noir.

Mais il pense aussi qu'il peut rentrer en possession de ses richesses, et cette idée l'emporte : « Dieu m'a trahi, je le trahirai! S'il me hait, je le haïrai. »

SCÈNE IV. — SALADIN, LE DIABLE, *d'abord éloigné.*

Saladin raconte au diable qu'un chrétien doit venir le lendemain, et qu'il lui a promis la richesse en son nom. « Mais ne m'entends-tu pas? Je vais te faire venir un peu vite :

Bagahi, laca bacahé;
Lamac, cahi achabahé,
Karrelyos! » etc.

Le diable arrive et se plaint d'abord d'être ainsi tourmenté. Saladin lui raconte ce que veut Théophile : « J'ai toujours eu la guerre avec lui, répond

le diable, et n'ai jamais pu le conquérir. Puisqu'il s'offre à nous, qu'il vienne dans ce val, près d'ici, sans compagnie et sans cheval. »

SCÈNE V. — THÉOPHILE, SALADIN.

Théophile retourne vers Saladin et lui demande s'il n'est pas venu trop matin et si son affaire est arrangée. — « Tu seras plus grand seigneur que jamais tu ne fus. Va là-bas trouver le diable. »

SCÈNE VI. — THÉOPHILE, LE DIABLE.

Théophile descend vers le diable, qui le voit hésitant et qui l'encourage : « Ne ressemble pas à un vilain qui va à l'offrande.... Joins tes mains et deviens mon homme. » Après l'hommage, le diable réclame des *lettres pendants*, c'est-à-dire une charte avec un sceau pendant, pour plus de sûreté. Théophile, qui a apporté la charte, la lui remet. Le diable lui fait alors ses recommandations :

« Théophile, beau dous ami,
Puisque tu t'es en mes mains mis,
Je te dirai que tu feras.
Jamais pauvre homme n'aimeras ;
Si pauvre homme en besoin te prie,
Tourne l'oreille, suis ta route....

« Quand on aime Dieu et qu'on vit chastement, continue le diable, il me semble qu'un serpent me mange le cœur au ventre....

Va-t'en, tu seras sénéchal.
Laisse le bien et fais le mal. »

SCÈNE VII. — L'ÉVÊQUE ET PINCE-GUERRE.

Courte scène où l'évêque dit à Pince-Guerre d'aller chercher Théophile; il veut lui rendre ses biens, qu'il lui a follement enlevés.

SCÈNE VIII. — PINCE-GUERRE, THÉOPHILE.

Pince-Guerre frappe à la porte. « Qui est là? — Et vous, qui êtes-vous? — Je suis un clerc. — Et je suis prêtre. L'évêque vous demande et veut vous rendre vos biens. — J'aurais eu l'évêché si j'avais voulu. J'ai eu tort de l'y mettre. Dès qu'il y fut, il me fit la guerre. Mais j'irai, et j'entendrai ce qu'il me dira. — Je vous rendrai amis comme devant. »

SCÈNE IX. — THÉOPHILE, L'ÉVÊQUE.

L'évêque fait amende honorable à Théophile et déclare qu'il lui rend tous ses biens. « Voilà une bonne patenôtre, répond Théophile. Désormais les vilains viendront m'adorer et je les ferai travailler. On ne vaut rien quand on n'est craint. — Théophile, à quoi pensez-vous? Revenez au bien. Ma maison et mes richesses seront les vôtres. — Par ma foi, seigneur, j'y consens. »

SCÈNE X. — THÉOPHILE ET SES COMPAGNONS.

Théophile reproche à deux de ses compagnons, Pierre et Thomas, de ne pas l'avoir défendu quand l'évêque l'a chassé, et il les menace de sa vengeance.

SCÈNE XI. — Théophile.

Théophile se repent subitement (après plus de sept ans). Il entre dans une chapelle de Notre-Dame et il exprime son repentir par un long monologue, écrit en deux mètres différents :

Hélas! chétif! dolent! que vais-je devenir?
Terre, comment me peus porter ni soutenir,
Quand j'ai Dieu renié et quand je veus tenir
Pour seigneur et pour maître celui qui fait tout mal?...

O Reine débonnaire!
Les yeus du cœur m'éclaire,
Et l'obscurité chasse,
Pour qu'à toi puisse plaire
Et ta volonté faire, etc.

SCÈNE XII. — Théophile et Notre Dame.

Notre Dame apparaît et repousse d'abord les supplications de Théophile : « Sors de ma chapelle », lui dit-elle. Puis elle se calme tout à coup, et lui promet de ravoir sa charte d'engagement avec le diable.

SCÈNE XIII. — Notre Dame, le diable.

Courte scène où Notre Dame arrache la charte à Satan.

SCÈNE XIV. — Notre Dame, Théophile.

Notre Dame rapporte la charte à Théophile, et lui dit de la remettre à l'évêque pour qu'il la lise devant le peuple en sainte église.

SCÈNE XV. — THÉOPHILE, L'ÉVÊQUE.

Théophile baille la charte à l'évêque. Celui-ci la lit au peuple. Il ajoute que Théophile a été délivré par Notre Dame, et il termine en conviant les spectateurs à se lever pour entonner le *Te Deum laudamus.*

Il est certain que ce drame est faible. C'est l'enfance de l'art. Rien n'est préparé, tout se fait par coups de grâce subits, aussi bien le retour de l'évêque à de meilleurs sentiments que le repentir de Théophile et même le pardon de Notre Dame. La partie du drame la mieux traitée est la scène III, où nous assistons aux hésitations de Théophile avant le pacte. Le style est médiocre; Rutebeuf n'a pas rencontré d'inspiration comme celle de son prédécesseur Jean Bodel, qui, devançant Corneille, fait dire à un jeune chevalier chrétien :

Seigneur, si je suis jeune, ne m'ayez en dépit :
Car on a vu souvent grand cœur en corps petit.

Le rôle de Théophile a un côté comique : ses objurgations contre Dieu, dans la première scène, étaient de nature à provoquer l'hilarité. D'ailleurs le mélange du comique et du tragique est tout à fait dans le caractère de notre vieux théâtre, en cela plus près de la réalité que le théâtre classique avec sa séparation absolue des deux genres.

On a conservé, du XIV[e] siècle, un grand nombre

de Miracles de Notre Dame dramatisés, analogues à celui de Rutebeuf. Au xve siècle seulement on voit se multiplier les mystères proprement dits, en même temps que les œuvres comiques de tous genres. Le progrès de l'art dramatique n'est guère sensible que dans celles-ci. La comédie, chez nous, aurait pu se passer de la Renaissance, et on conçoit Molière succédant directement à l'auteur de Pathelin. Mais l'inspiration antique a vraiment renouvelé de fond en comble notre théâtre sérieux, qui était resté à peu près stationnaire durant des siècles, et qui n'offre, pendant tout le moyen âge, que des beautés éparses de détail.

CHAPITRE VIII

VIES DE SAINTS ET FABLEAUX

Rutebeuf a rimé deux vies de saints, celle de sainte Marie l'Égyptienne qui, après une folle jeunesse, acheva sa vie au milieu des bois dans une pénitence qui dura vingt ans, et celle de sainte Élisabeth de Hongrie, la princesse amie des pauvres, dont Rutebeuf fut presque le contemporain.

C'est pour la reine Isabelle de Navarre, fille de saint Louis, que le poète traduisit du latin, comme il nous l'apprend lui-même, la vie d'Élisabeth. Quant à la vie de Marie l'Égyptienne, elle avait été écrite par un trouvère antérieur, dont il s'est contenté de renouveler l'œuvre. Les deux poèmes sont en octosyllabes rimant deux à deux.

Les Vies de saints ont subi dans notre littérature le même sort que les légendes épiques, et elles rentrent à vrai dire dans le genre héroïque. Elles ont eu le même âge d'or, qui s'étend du XIe au commencement du XIIIe siècle. C'est alors qu'elles produisirent des œuvres de haute valeur, comme la Vie de

saint Alexis et celle de saint Thomas de Cantorbéry. Mais l'époque de Rutebeuf est pour ce genre littéraire un temps de décadence. Aussi doit-on se borner à signaler les œuvres hagiographiques de notre trouvère. Il serait fastidieux d'analyser ces deux longs poèmes qui comptent, l'un près de treize cents vers, l'autre plus de deux mille. Le mérite de Rutebeuf comme conteur ressortira bien mieux de récits moins édifiants, il est vrai, mais plus courts, nous voulons parler de ses fableaux.

Les fableaux sont des contes en vers [1], dans le genre de ceux de La Fontaine. Notre littérature en a produit un grand nombre au XIIIe et au XIVe siècle; puis, au XVe et au XVIe siècle, ils sont remplacés par les nouvelles en prose, les *Cent Nouvelles nouvelles*, les *Contes* de la reine de Navarre, les *Joyeux Devis* de Bonaventure des Périers. C'est seulement au XVIIe siècle que le conte en vers a repris faveur.

Ce sont ordinairement les vilains, les clercs, les maris trompés et les femmes, qui sont raillés et bafoués par les auteurs de fableaux. Plus d'une fois cependant les clercs ont le rôle le plus avantageux dans les aventures galantes, où les trouvères étalent complaisamment les trahisons et les ruses féminines. Nos fableaux sont trop souvent grossiers, plus que grossiers, obscènes; mais quelques-uns sont charmants, délicats même. Ceux de Rutebeuf respirent

1. En vers de huit syllabes. En dehors des chansons de geste, l'octosyllabe est, par excellence, le vers narratif du moyen âge.

une honnête gaîté, malgré quelques détails un peu crus. Ils comptent parmi les meilleurs, les plus littéraires, les plus vivement troussés. Un seul ne peut être qu'indiqué, c'est celui que Legrand d'Aussy intitule, par un euphémisme pudique, « l'*Indigestion* du vilain », substituant le nom de la cause à celui de l'effet. Rutebeuf y explique comment les vilains, qui, en tant que vilains, sont exclus du paradis, mais que jadis on pouvait recevoir en enfer, ont perdu ce dernier asile. Cette histoire obtint un grand et durable succès, et à la fin du xve siècle André de la Vigne eut l'audace et l'habileté de la porter à la scène sous le titre de la *Farce du Meunier*.

La *Vengeance de Charlot le Juif* est le récit d'une aventure arrivée au ménestrel Charlot (celui qui figure dans la *Dispute de Charlot et du Barbier*) à la noce du cousin de Guillaume, panetier du comte de Poitiers. Le lieu de l'aventure est Vincennes, séjour habituel du frère de saint Louis. A la suite de la noce, Guillaume avait été désigné par son cousin pour être le « maître » de Charlot, c'est-à-dire qu'il était chargé de rétribuer les services de Charlot, comme jongleur, pendant les fêtes du mariage. Rendu de mauvaise humeur par la perte récente d'un cheval, il donna au ménestrel, pour tout cadeau, la peau du lièvre à la chasse duquel son cheval avait pris une fièvre mortelle. Charlot se vengea « vilainement » de cette mauvaise plaisanterie.

Qui ménestrel veut engeigner
Ferait bien de moult barguigner;

Car moult souventes fois avient
Que celui-là est engeigné
Qui ménestrel engeigner pense [1];
Et s'il remporte bourse vide,
Je ne vois nul qui bien s'en trouve.....

Apprenez ce qui à Vincennes
Avint, n'a pas un an entier,
A Guillaume le panetier.
Ce Guillaume, dont je vous conte,
Qui est à monseigneur le comte
De Poitiers, chassait l'autre jour
Un lièvre, car il eut loisir.
Le lièvre, qui les chiens craignait,
Moult durement se dérouta,
S'enfuit beaucoup et longuement,
Et on le chassa durement.
Assez courut, assez alla,
Assez gauchit et çà et là.
Mais à la fin je vous dis bien
Qu'à force le prirent les chiens :
Pris fut sire Couard le lièvre.
Mais le roussin en eut les fièvres,
Et sachez que plus ne les tremble.
Ecorché en fut, ce me semble.
Guillaume son roussin pleura
Et mit la peau à essorer.
La peau, Dieu me donne salut!
Coûta plus qu'elle ne valut.
Or nous laisserons là la peau,
Il la garda et bien et bel
Jusques au temps que vous orrez :
De l'ouïr vous éjouirez....

Le cousin de Guillaume fit
Une noce qui fut commune [2];

1. La Fontaine, fable de *la Grenouille et le Rat* :

> Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui,
> Qui souvent s'engeigne soi-même.
> J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui :
> Il m'a toujours semblé d'une énergie extrême.

2. Une noce où il y eut beaucoup d'invités.

Assez y eut de belles gens,
Ce ne sais-je combien y furent.
Beaucoup mangèrent-ils et burent,
Beaucoup ils firent fête et joie.
Moi-même, qui présent étais,
N'en vis jamais si belle faire,
Ni qui pût tout autant me plaire.
Par les biens que Dieu nous réserve!
N'est réunion (qui) toujours dure.
Les bonnes gens se sont quittés,
Chaçun s'en va de son côté.
Les ménestrels déjà bottés
S'en vinrent droit à l'épousé.
Nul n'y fut de parler en reste :
« Donnez-nous maîtres ou deniers,
Font-ils, comme il est juste et bon;
Ira chacun en sa maison ».
Que vous irais-je racontant
Ni mes paroles prolongeant?
Chacun maître eut, même Charlot,
Qui n'était pas moult beau varlet.
Charlot eut pour maître celui
A qui le lièvre fit ennui.
Pour lui il reçut une lettre
Moult bien scellée et bien écrite.

Ne pensez pas que je vous mente :
Charlot s'en est allé au bois,
A Guillaume sa lettre baille.
Guillaume la reçut sans faute,
Guillaume la commence à lire,
Guillaume se mit à lui dire :
« Charlot! Charlot, beau dous ami,
Vous êtes ci à moi transmis
De noce à mon cousin germain.
Mais je crois bien, par saint Germain!
Que je vais vous donner tel chose,
Dussé-je des regrets avoir,
Qui m'a coûté plus de cent sous,
Par la merci que Dieu me fasse! »
Lors appèle ses serviteurs,
Qui furent sages et fidèles;
La peau du lièvre fit chercher

Pour qui il fit maint pas sur terre.
Ils l'apportent en toute hâte,
Et Guillaume de rechef jure :
« Charlot, par la grâce de Dieu,
Par tout le bien qu'il peut me faire,
Tant me coûta comme j'ai dit.
— L'on n'en aurait pas samedi,
Fait Charlot, autant au marché. »

Il prent la peau qu'on lui tendit,
Nulles grâces il n'en rendit,
Car, bien savez, n'y eut de quoi.
Vous l'eussiez vu pensif et coi;
Pensif il est sorti dehors,
Et il pense dedans son cœur,
S'il peut, qu'il la lui saura vendre.
En la rendant la lui vendit.
Il a trouvé ce qu'il fera,
Et comment il la lui rendra
Pour lui rendre la félonie....

Il fut ainsi deus fois capot :
Du ménestrel il fut berné,
Et du lièvre il fut mal bailli,
Car son cheval il en perdit.
Rutebeuf dit, bien m'en souvient :
« Qui cherche à fourber, fourbe trouve ».

La vengeance de Charlot est d'une telle nature que nous avons dû omettre les vers où elle est racontée.

Cette pièce donne une idée assez complète du genre des fableaux, du ton qui domine dans tous, et du mérite littéraire qui distingue les meilleurs. Le récit de la chasse au lièvre et celui de la noce forment de petits tableaux intéressants et mouvementés, et l'entrevue de Guillaume et de Charlot est ingénieusement présentée. Le dialogue, ici, est

court et pris sur le vif. Les négligences qu'on peut relever sont inhérentes au genre même, qui est sans prétention, et au mètre employé, le vers de huit syllabes, où le laisser-aller est presque inévitable. On peut comparer le récit de Rutebeuf, non pour le sujet, mais pour l'allure, à un délicieux fableau du XIXe siècle, *Simone*, d'Alfred de Musset :

> Dans le beau pays des Toscans
> Vivait jadis, au bon vieux temps,
> La pauvre enfant d'un pauvre père,
> Dont Simonette fut le nom.
> Fille d'humble condition,
> Passablement jeune et jolie,
> Avenante et douce en tout point,
> Mais de l'argent n'en ayant point.
> Et donc elle gagnait sa vie
> De la laine qu'elle filait
> Au jour le jour, pour qui voulait. Etc.

Il ne faudrait pas tenir rigueur à Rutebeuf pour d'aimables négligences qu'on tolère, qu'on loue même parfois, chez d'autres.

La Vengeance de Charlot n'est pas le seul fableau de Rutebeuf dont le sujet soit emprunté à une aventure contemporaine. C'est aussi le cas du *dit de Frère Denyse*, au moins selon toute vraisemblance. Pour bien comprendre un des détails importants du récit, il faut savoir que le nom masculin Denys avait au moyen âge la double forme Denys ou Denyse. On disait « saint Denys » ou « saint Denyse ». *Denyse* n'était donc pas exclusivement, comme aujourd'hui, une forme féminine.

L'introduction morale, par laquelle s'ouvrent toujours les fableaux, est plus développée dans *Frère Denyse* que dans la *Vengeance de Charlot*.

L'habit, dit-on, ne fait l'ermite.
Un homme en ermitage habite,
Il en a la robe vêtu :
Je ne prise point deus fétus
Ni son habit ni sa vêture,
S'il ne mène vie aussi pure
Que son habit nous le promet.
Mais maintes gens font belle montre
Et merveilleus semblant [1] qu'ils vaillent :
Ils semblent les arbres qui trompent,
Qui furent trop beaus en la fleur.
Bien devraient telles gens mourir
A grand douleur et à grand honte!
Un proverbe dit et raconte
Que tout n'est pas or, qu'on voit luire.
Pour ce, je dois avant ma mort
Faire un fableau d'une aventure
De la plus belle créature
Que l'on puisse trouver ni querre
De Paris jusqu'en Angleterre.

Vous dirai comment il avint.
Grands gentilshommes plus de vingt
L'avaient comme femme requise;
Mais ne voulait en nulle guise
Avoir ordre de mariage,
Car elle a fait de sa jeunesse
Vœu à Dieu et à Notre Dame.
La demoiselle noble fut,
Chevalier était feu son père.
Mère elle avait, ni sœur ni frère :
Moult s'entraimaient, à ce qu'il semble,
La fillette et la mère ensemble.
Frères Mineurs hantaient chez elles,

1. *Merveilleux semblant* : très belle apparence.

Tous ceus qui par hasard passaient.
Or avint qu'un d'eus y hanta
Qui la demoiselle enchanta,
Je vous dirai en quel manière.

La jeune fille ayant exprimé au Frère son désir d'entrer en religion : « Ah! lui dit le Frère, si vous vouliez mener la vie de Saint-François, vous ne pourriez manquer d'être un jour une sainte! » Puis, pour mieux l'abuser, il feint de combattre l'idée qu'il a fait naître en elle, lui représente que, pour entrer dans l'ordre de Saint-François, il faut qu'elle soit sûre de pouvoir garder à Dieu une fidélité inébranlable. Elle en fait le serment en toute bonne foi.

Alors le Frère la reçut.
Par sa ruse il sut tromper celle
Qui ne pensait à fourberie :
Sur son âme il lui défendit
Que nul ne connût son projet,
Qu'elle fît si secrètement
Couper ses belles tresses blondes
Que jamais ne le sût le monde,
Et qu'elle prît tels vêtements
Comme à jeune homme conviendrait,
Et qu'ainsi mise elle vînt droit
Au couvent dont il est custode.
Lui, qui était plus faus qu'Hérode,
Part alors et lui fixe un jour.
Et elle a pleuré mainte larme
Quand loin d'elle partir le voit....

Elle croit comme prophétie
Tout ce qu'il lui a sermonné;
Elle a son cœur à Dieu donné;
Lui, a fait du sien un tel don
Dont il espère bon salaire.
Sa pensée est tout le contraire

Du bon penser où elle pense,
Car elle pense à la retraite.
A s'ôter de l'orgueil du monde;
Et lui, en qui péché déborde,
Qui brûle du feu de luxure,
Met sa pensée et son désir
A conduire la demoiselle
Au bain, où il se veut baigner:
Y brûlera, si Dieu n'y veille,
Car elle ne se défendra
Ni ne saura le contredire,
De quoi qu'il la veuille convaincre.

A ce va le frère pensant.
Son compagnon, en cheminant,
Qui s'ébahit qu'il ne lui parle,
Lui a dite cette parole :
« Où pensez-vous, frère Simon? »
Il dit : « Je pense à un sermon,
Au meilleur que je pensasse onques ».
L'autre répont : « Or pensez donques! »
Frère Simon au fond du cœur
Ne peut s'empêcher de penser
A la fille qu'il a quittée.
Et elle désire moult l'heure
Où elle aura la corde ceinte ...

Ses beaus cheveus a fait rogner,...
De bons houseaus était chaussée,
Et de robe d'homme vêtue,...
Bien semblait jeune homme de mine,
Et vint en pareille manière
Où rendez-vous était donné.
Frère Simon, que le Démon
Et presse et tourmente et assaille,
De sa venue eut grande joie.
En l'ordre la fit recevoir,
Bien sut ses frères décevoir.
Il lui donne robe de l'ordre
Et lui fit faire grand tonsure;
Puis la fit au moûtier venir.
Bel et bien s'y sut maintenir,
Et en cloître et dedans moûtier,
Et elle sut tout son psautier

Et fut bien de chanter apprise.
Elle chantait avec les autres
Moult bien et moult courtoisement,
Et moult se tient honnêtement.

Or eut demoiselle Denyse
Ce qu'elle voulait à son gré.
Son nom ne lui fut pas changé :
Frère Denyse l'appelèrent.
Frère Denyse moult aimèrent
Tous les frères de ce couvent;
Mais plus l'aimait frère Simon....
Vie il menait de débauché,
Avait laissé vie d'apôtre.
Il lui apprit la patenôtre,
Qu'elle retenait volontiers.

Frère Simon, dans ses tournées de quête, ne voulait plus d'autre compagnon que frère Denyse. Or, un jour qu'ils étaient venus chez un chevalier qui avait de bons vins dans sa cave, la dame du chevalier fut frappée de la mine de frère Denyse.

Bientôt s'est aperçu la dame
Que frère Denyse était femme.
Savoir veut si c'est vrai ou fable.
Quand l'on eut fait ôter la table,
La dame, qui bien fut apprise,
Prit par la main frère Denyse;
A son mari elle sourit,
En souriant lui dit : « Beau sire,
Allez là dehors vous ébattre,
Et faisons deus parts de nous quatre :
Frère Simon aille avec vous,
Frère Denyse est désigné
Pour ma confession ouïr ».
Lors ne songent à s'éjouir
Les Cordeliers! Dedans Pontoise
Voudraient bien être; moult leur pèse
Ce que la dame vient de dire :
Ne leur plut pas cette parole,

Peur ils ont de la découverte.
Frère Simon vers elle va,
Puis lui dit quand il est près d'elle :
« Dame, à moi vous ferez confesse,
Car ce frère n'a pas licence
De vous enjoindre pénitence ».
Et elle répondit : « Beau sire,
A lui je veus mes péchés dire
Et de confession parler ».
Lors l'a fait en sa chambre aller,
Et clot la porte et bien la ferme,
Et frère Denyse elle enferme,
Puis lui a dit : « Ma douce amie,
Qui vous conseilla tel folie
D'entrer en tel religion?
Par la confession que Dieu
Veuille m'accorder à la mort,
Aucun mal ne vous sera fait
Si vous m'en dites vérité.
Par le secours du Saint-Esprit,
Bien vous pouvez fier en moi. »
Et elle, qui eut grand émoi,
Du mieus qu'elle peut veut nier;
Mais la dame la fit concluse
Par les raisons qu'elle lui donne,
Si bien que ne s'en put défendre.

A deus genous merci lui crie,
Et jointes ses mains la supplie
Que ne veuille lui faire honte.
De bout en bout tout lui conta,
Qu'il la tira de chez sa mère,
Et puis lui dit qui elle était,
Si bien que rien n'y a celé.
La dame a le Frère appelé,
Puis lui dit devant son seigneur
Telles injures que jamais
A nul homme n'en fut tant dit :
« Faus papelard, faus hypocrite,
Vous menez fausse vie et orde.
Qui vous pendrait à votre corde
Qui est en tant de lieus nouée,
Il aurait fait bonne journée.

De telles gens perdent le monde,
Qui dehors semblent être bons
Et par dedans sont tout pourris!
La nourrice qui vous nourrit
Fit moult mauvaise nourriture,
Vous qui si belle créature
Avez à si grand honte mise!
Un tel ordre, par saint Denys,
N'est ni noble, ni beau, ni bon!
Vous défendez aus bonnes gens
Les danses et les sauteries,
Vielles, tambours et cithares,
Et tous plaisirs de ménestrels[1].
Or dites, sire haut tondu,
Saint François eut-il telle vie?
Bien avez honte mérité,
Comme faus traître reconnu,
Et vous avez moult bien trouvé
Qui vous paira votre mérite! »
Lors elle ouvre une grande huche
Pour mettre le Frère dedans.

Frère Simon se jète à terre,
Se met en crois devant la dame,
Et le chevalier s'humilie,
Qui par franchise eut le cœur tendre.
Quand vit le Frère en crois s'étendre,
Il le lève par la main droite :
« Frère, fait-il, voulez-vous être
De cette affaire et quitte et libre ?
Ramassez tôt quatre cents livres
Pour marier la demoiselle. »
Quand le Frère entent la nouvelle,
Onques n'eut tel joie en sa vie.
Lors a sa parole donnée
Au chevalier d'avoir l'argent.
Bien le paira sans gage vendre,
Car il sait déjà où le prendre.
Alors il part, congé a pris.

1. Les danses du XIIIe siècle paraissent avoir été fort posées. Les prédicateurs les condamnent surtout à cause des refrains qui les accompagnaient.

Le *parens* était oublié,
Tant son esprit fut dévoyé;
Et quand il voulait grâces rendre,
Sept fois il lui fallait reprendre
Avant que la moitié fût dite.
Il est besoin que Dieu lui aide!

Il n'a plus que le nom de chanoine, et de l'ordre de Saint-Augustin il ne lui reste que l'habit. La dame n'est pas moins tourmentée. Dieu ne possède plus leurs âmes.

On dit justement, ce me semble :
« Dieu donne blé, diable le vole ».
Et les diables ont bien volé
Ce que Dieu aimait mieus que blé.

Le chanoine et la dame s'aiment donc, mais sans savoir qu'ils sont aimés.

Le diable le tient par l'oreille,
De temps à autre lui conseille :
« Va, fou chanoine, pourquoi tardes
Que cette dame ne regardes?
Va vers elle, cours et la prie! »
Tant l'excite, tant le tourmente
Que le chanoine vient à elle;
Il lui faut par force venir.
Quand la dame le voit venir,
De rire ne se peut tenir.
Son cœur la pousse bien à dire :
« Embrassez-moi, beau très dous sire! »
Mais nature retient sa vois.
Les dents elle n'a desserrées
Fors que pour rire. Quand eut ri,
Les dents resserre et ne dit mot.
Le moine la prent par la main :
« Dame, vous venez chaque jour
De grand matin à sainte église :
Est-ce pour ouïr le service?

Ne puis plus ma douleur couvrir.
Par force il faut ma bouche ouvrir....
Vous me serrez souvent le cœur,
Dame, je vous aime d'amour! »
Dit la dame : « Vous êtes fou!...
— Dame, dame, pardonnez-moi!
Je souffrirai et jour et nuit
Désormais mon mal et ma peine,
Avant que de vous faire offense.
Taire me faut, je me tairai....
Par moi ne serez tourmentée.
— Mon beau seigneur, ne me puis taire,
Vous aime tant, ne se peut dire! »

Après cet aveu, la dame propose au chanoine de fuir ensemble, et d'emporter tout ce qu'ils pourront avoir. Ils prennent chacun de leur côté tout ce qu'ils peuvent; le chanoine pille le trésor de l'église, ne laisse ni croix ni calice. Les voilà partis comme s'ils allaient au marché, leur bagage pendu au cou. Ils vont ainsi à quinze lieues. Pendant ce temps, grand émoi au couvent quand on s'est aperçu du départ du sacristain et du vol commis.

Le couvent dort, ne se remue.
Le couvent la déconvenue
Ne sait pas; savoir lui faudra,
Car un convers au couvent vient,
Et dit : « Seigneurs, sus vous levez,
Si ce jour lever vous devez,
Car il est beau jour, clair et grand ».
Chacun de se lever se hâte,
Quand ils ont le convers ouï,
Durement furent ébahis!
Car n'avaient ouï sonner cloche,
Ni campanelle, ni horloge.
Or disent tous, sans plus chercher,
Que le soir avait été ivre

Leur sacristain, tant avait bu
Que le vin l'avait dû tromper.
Mais je crois qu'autre chose y a,
Par foi que dois à Notre Dame!

Ils sont à l'église venus,
Petits, grands, jeunes et chenus.
Le sacristain ont appelé,
Qui le trésor avait pillé....
Quand ils furent entrés au chœur,
Chacun voudrait bien être hors,
Car tous avaient si grande peur
(Rien ne savaient les uns des autres),
Que la chair leur frémit et tremble.
L'abbé leur parle à tous ensemble :
« Seigneurs, dit-il, nous voilà bien!
Le sacristain nous a volés.
Frère, dit-il au trésorier,
Laissâtes-vous le trésor hier
Bien fermé ? Prenez-y bien garde. »
Et le trésorier y regarde.
Plus ne trouve dans le trésor
Ni calice, ni crois, ni or.
Au couvent dit et à l'abbé :
« Seigneurs, dit-il, volés nous sommes;
N'avons ni calice, ni crois,
Ni trésor qui vaille deus nois! »

De son côté, le chevalier s'aperçoit de la fuite de sa femme. Plus de doute, elle est partie avec le chanoine. Ils se mettent tous, au grand galop de leurs chevaux, à la poursuite des coupables. On arrive, avant que none ait sonné, dans la ville où ils s'étaient arrêtés. On s'informe, on donne le signalement des fugitifs, qui sont dénoncés par une Béguine :

Béguins font volontiers dommage,
C'est le vrai droit de béguinage.

On s'empare du chanoine et de la dame, et on les met en prison. Après quoi, le chevalier et les moines s'en retournent chez eux, en attendant le jour du jugement.

Cependant le sacristain et la dame commencent à reprendre leurs esprits, il leur semble qu'ils ont été ivres. Ils invoquent l'un et l'autre Notre-Dame, la priant de les arracher aux enchantements du démon. Notre-Dame leur apparaît dans la prison, au milieu d'une clarté « dous-fleurante ». Elle tient enchaînés les deux diables qui ont fait tout le mal, et leur ordonne de le réparer. Ils prennent sur leur dos l'un le chanoine, l'autre la dame, et les rapportent « grand erre » dans leur lit :

L'un met le moine dans sa couche,
Et l'autre a la dame couché
Près son seigneur si doucement
Que lui, qui dormait durement,
Ne s'éveilla ni ne dit mot.

Puis les diables replacent chez le chevalier et dans le trésor du couvent les objets et l'argent qui avaient été volés. Tout est remis dans le même ordre qu'auparavant; de ce qui s'était passé il ne resta pas plus de trace que d'un coup dans l'eau.

A l'heure de matines, le sacristain se lève comme d'habitude et sonne la cloche. Nouvel émoi dans le couvent; on se précipite à l'église, on est ébahi d'y voir le sacristain, qu'on croyait en prison à quinze lieues de là. Il se défend du crime qu'on lui impute, et on trouve en effet le trésor intact. Même scène

… le chevalier. A l'heure où elle avait coutume de se rendre à l'église, la dame se lève, met sa chemise (on la quittait pour se coucher) et prend sa robe. A ce moment le chevalier s'éveille. Plein d'effroi, il saute du lit, saisit une torche, fait cent signes de croix. Puis il va au couvent :

« Seigneurs, dit-il, je tiens ma femme.
Ravez-vous votre sacristain ?
Oui, oui, lui répondent les moines,
De nous un fantôme se joue. »

On se rend ensemble à la ville voisine, et on trouve dans la prison les deux diables, qui avaient pris le costume et la ressemblance de la dame et du chanoine. Comment se tirer d'un pareil embarras ? On va chercher l'évêque, qui arrive en toute hâte, et obtient des diables l'aveu de leurs méfaits ; ils reconnaissent qu'ils ont perdu leur peine et n'ont pu faire pécher le chanoine et la dame.

Messire Benoît a su cette histoire, et l'a racontée à Rutebeuf :

Et Rutebeuf en un conte a
Mise la chose et la rima.

On voit que, sauf l'intervention finale de Notre-Dame, le miracle *du Sacristain et de la femme du chevalier* est un véritable fableau. L'intérêt n'y faiblit pas un instant, et on peut y signaler en particulier deux épisodes supérieurement traités : le tableau du désarroi du monastère après la fuite du sacristain, et la scène d'amour presque ingénu où la dame et le chanoine, poussés par le diable (qui joue le rôle de

l'instinct dans les aventures non miraculeuses), se font en rougissant l'aveu délicieusement gauche de leurs tendres sentiments.

Les sujets des deux autres fableaux de Rutebeuf sont empruntés à la littérature populaire, et ont été maintes fois traités, avec des variantes souvent considérables. Ces fableaux sont : *le Testament de l'âne* et *la Dame qui fit trois tours autour du moûtier.*

Le premier débute par cette sentence : « Celui qui poursuit la richesse en ce monde est exposé aus ennuis de la médisance ». Et Rutebeuf ajoute : Si dix personnes sont assises à sa table, il y aura six médisants et neuf envieux, qui par derrière l'estiment moins qu'un œuf, et, par devant, lui font de grands saluts. On le verra bien dans l'histoire de ce prêtre, qui avait une bonne église et mettait tous ses soins à thésauriser. Ses greniers étaient pleins de blé, et il s'entendait à bien le vendre. Il possédait un âne comme on n'en vit jamais, qui vingt ans entiers le servit, et l'aida fort à s'enrichir. Quand son âne mourut de vieillesse, il ne voulut pas le laisser écorcher, mais il l'enfouit au cimetière.

Ce prêtre avait un évêque bon vivant :

L'évêque était d'autre manière :
Convoiteus ni chiche n'était,
Mais courtois et bien accueillant.
Quelque perclus qu'il eût été,
S'il eût vu prud'homme venir,
Nul ne l'eût pu au lit tenir.
Compagnie de bons chrétiens
Etait son premier médecin ;
Tous jours était pleine sa table.

Un jour on parlait à sa table des clercs riches et des prêtres avares. On cita notre prêtre, on raconta sa vie, on exagéra sa richesse, et un des convives révéla qu'il avait fait pis qu'un Bédouin, qu'il avait mis son âne Baudouin en terre bénite.

L'évêque s'indigne et cite le prêtre devant lui. Celui-ci comparaît, reçoit les reproches de son évêque et demande à prendre conseil avant de répondre, ce qui lui est accordé. Il ne se troublait guère, sachant bien qu'il avait bonne amie, c'est sa bourse. Au jour fixé, il apporte dans une courroie vingt livres de bonne monnaie. « Seigneur, dit-il à l'évêque, mon âne a longtemps vécu, il m'a servi loyalement vingt ans entiers :

Chacun an il gagnait vingt sous,
Tant qu'il a épargné vingt livres.
Pour qu'il soit d'enfer délivré,
Il vous les laisse en testament. »
Et dit l'évêque : « Dieu l'amende,
Et lui pardonne ses méfaits
Et tous les péchés qu'il a faits! »...
Et l'âne demeura chrétien
En payant bien et bel son legs.

La même histoire est racontée par Le Sage d'un cadi et d'un chien, et c'est probablement la forme originale du conte :

« Le lendemain il vint chez moi un homme qui me dit : « Seigneur Sidy Hally, une affaire importante « m'amène chez vous. Monsieur le cadi veut vous « parler ; prenez, s'il vous plaît, la peine de venir chez « lui tout à l'heure. — Apprenez-moi de grâce ce qu'il

« me veut, lui répondis-je. — Il vous l'apprendra lui-« même, reprit-il ; tout ce que je puis vous dire, c'est « qu'un marchand arabe qui soupa hier avec vous lui « a donné avis de certaine impiété par vous commise « à l'occasion d'un chien que vous avez enterré ; vous « savez bien de quoi il s'agit ; c'est pour cela que je « vous somme de comparoître aujourd'hui devant ce « juge, faute de quoi je vous avertis qu'il sera procédé « criminellement contre vous. » Il sortit en achevant ces paroles, et me laissa fort étourdi de sa sommation. L'Arabe n'avoit aucun sujet de se plaindre de moi, et je ne pouvois comprendre pourquoi ce traître m'avoit joué ce tour-là. La chose néanmoins méritoit quelque attention. Je connoissois le cadi pour un homme sévère en apparence, mais au fond peu scrupuleux, et de plus avare. Je mis deux cents sultanins d'or dans ma bourse, et j'allai trouver ce juge. Il me fit entrer dans son cabinet, et me dit d'un air rébarbatif : « Vous êtes un impie, un sacrilège, un homme « abominable. Vous avez enterré un chien comme un « musulman ! quelle profanation ! Est-ce donc ainsi « que vous respectez nos cérémonies les plus saintes ? « et ne vous êtes-vous fait mahométan que pour vous « moquer de nos pratiques de dévotion ? — Monsieur le « cadi, lui répondis-je, l'Arabe qui vous a fait un si « mauvais rapport, ce faux ami, est complice de mon « crime, si c'en est un d'accorder les honneurs de la « sépulture à un fidèle domestique, à un animal qui « possédoit mille bonnes qualités. Il aimoit tant les « personnes de mérite et de distinction, qu'en mou-

« rant même il a voulu leur donner des marques de son « amitié. Il leur laisse tous ses biens par un testament « qu'il a fait, et dont je suis l'exécuteur. Il lègue à « l'un vingt écus, trente à l'autre ; et il ne vous a point « oublié, monseigneur, poursuivis-je en tirant ma « bourse : voilà deux cents sultanins d'or qu'il m'a « chargé de vous remettre. » Le cadi, à ce discours, perdit sa gravité ; il ne put s'empêcher de rire, et, comme nous étions seuls, il prit sans façon la bourse, et me dit en me renvoyant : « Allez, seigneur Sidy « Hally, vous avez fort bien fait d'inhumer avec pompe « et honneur un chien qui avoit tant de considération « pour les honnêtes gens. »

Le dit de *la Dame qui fit trois tours autour du moûtier* se rattache à la série si nombreuse des récits populaires où l'on met en jeu les ruses féminines. L'aventure se termine par le triomphe de la femme coupable, et l'on voit une fois de plus que nos trouvères ne se piquaient pas de faire tourner les gauloiseries en leçons de vertu, comme l'essaya plus tard la reine de Navarre. Il y a cependant, suivant l'usage, une et même deux « morales », l'une au début, développée, l'autre à la fin, condensée en une brève sentence; mais c'est de la morale à la façon de La Fontaine :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

S'il y a leçon, c'est une leçon de choses, pratique comme l'expérience. On y apprend à se méfier du mal qu'on peut subir beaucoup plus que de celui qu'on peut faire.

Le fableau est assez court pour être donné tout entier :

Qui femme voudrait décevoir,
Je lui fais bien apercevoir
Que plus tôt décevrait le diable....
Celui qui veut punir sa femme
Chacun jour la peut torturer :
L'endemain elle est toute saine
Pour souffrir pareille autre peine.
Quand femme a mari débonnaire
Et qu'avec lui elle a querelle,
Elle dit tant de menteries,
De contes et de fanfreluches
Qu'elle lui fait par force entendre
Que le ciel sera demain cendre ;
Elle gagne ainsi son procès.

Je pense à une demoiselle,
Qui fut femme d'un écuyer
De Chartre, où berrichon peut-être.
La demoiselle, en vérité,
Était d'un prêtre moult amie.
Bien l'aimait-il et elle lui,
Et pour rien elle n'eût manqué
De faire en tout sa volonté,
Dût-il en coûter peine à d'autres.
Un jour, au partir de l'église,
Le prêtre avait fait son service,
Laisse à plier ses vêtements,
Et va demander à la dame
Que le soir en un bosquet vienne.
Parler lui veut de quelque affaire :
Je crois que peu je gagnerais
Si je vous disais quelle affaire.
La dame répondit au prêtre :
« Seigneur, me voici toute prête.
Le moment est à point choisi,
Car *il* n'est pas à la maison. »...

Or les deus maisons n'étaient pas
Près l'une l'autre à quatre pas :
Il y avait, ce qui leur pèse,
Le tiers d'une lieue française.

Près de chacune était un bois,
Comme est coutume en Gâtinais.
Mais le bosquet dont je vous parle
Etait à ce vaillant prud'homme
Qui doit chandelle à saint Arnould [1].
Le soir, quand déjà mainte étoile
Brillait au ciel, comme il me semble,
Le prêtre de sa maison sort
Et s'en vint au bosquet s'asseoir
Afin qu'on ne le puisse voir.

Mais à la dame il mésavint
Que sire Arnould son mari vint,
Tout mouillé et tout engelé :
Ne sais où il était allé.
Pour ce dut-elle s'attarder.
Mais de son prêtre il lui souvint,
En hâte elle a tout préparé,
Ne le veut pas faire veiller.
Ce soir n'y eut cinq mets ni quatre.
Après manger, guères s'ébattre
Ne le laissa, le vous puis dire.
Souvent lui a dit : « Beau dous sire,
Allez coucher, vous ferez bien.
Veiller fait mal, sur toute chose,
A l'homme quand il est lassé;
Vous avez chevauché assez. »
L'aller coucher tant lui conseille,
Peu s'en faut que la bouche pleine
El ne le fasse aller coucher,
Tant a d'échapper grand désir.
Le bon écuyer y alla,
Près de lui sa femme appela
Parce que moult la prise et l'aime :
« Seigneur, fait-elle, il me faut trame
Pour une toile que je fais,
Et il en manque encor grand fais,
Ce dont je suis fort empêchée,
Car je n'en trouve point à vendre.
Par Dieu ! je ne sais que j'en fasse.
— Au diable soit telle filasse,

1. Saint Arnould, patron des maris trompés.

Dit l'écuyer, comme est la vôtre !
Par ma foi en saint Paul l'apôtre,
Je voudrais qu'elle fût en Seine ! »
Alors se couche, puis se signe.

Et elle s'en va de la chambre.
Point ne perdit-elle son temps
Pour venir où le prêtre attent.
Les bras se tendent l'un à l'autre,
Et furent là en grande joie
Tant qu'il fut bien près de minuit.
Du premier somme Arnould s'éveille,
Moult il a grand étonnement
Quand près de lui ne sent sa femme :
« Chambrière, où est votre dame ?
— Elle est là hors, en cette ville,
Chez sa commère, où elle file. »
Quand il entent qu'elle est dehors,
Vrai est qu'il fit moult laide mine,
Prent son surcot, et se leva,
Il va querir sa demoiselle.
Chez sa commère la demande,
Ne trouve qui nouvelle en donne,
Car point n'y avait-elle été.
Voici notre homme en frénésie.
Près d'eus, cachés dans le bosquet,
Alla et vint ; eus ne se murent,
Et quand il fut outre passé :
« Seigneur, fait-elle, c'est assez.
Or convient-il que je m'en aille :
Vous apprendrez noise et bataille ! »
Le prêtre fait : « Cela me tue
Que vous allez être battue ;
Onques à moi ne pensez plus !
— Seigneur, comme il vous conviendra »,
Dit la demoiselle en riant.
Que vous irais-je imaginant ?
Chacun s'en vint à son logis.
Arnould, couché, ne se put taire :
« Indigne et vile créature,
Que vous soyez la mal trouvée !
Dit l'écuyer ; d'où venez-vous ?
Vous me prenez pour un niais. »

Elle se tut; il se courrouce :
« Ah! par le sang et par le foie!
Par la fressure, par la tête!
Elle vient d'avec notre prêtre. »
Ainsi dit vrai, et ne le sut.
Elle se tut et ne dit mot.
Quand il voit qu'el ne se défent,
Peu s'en faut de courrous n'éclate.
Il pense bien en aventure
Avoir dit la vérité pure.
Colère le presse et l'attise.
Sa femme il saisit par les tresses,
Pour la frapper son couteau tire.

« Seigneur, fait-elle, au nom de Dieu,
Il faut donc que je vous le dise.
(Vous entendrez là grande ruse! [1])
J'aimerais mieus être en la fosse!
Vrai est que je suis de vous grosse,
Et l'on me conseilla d'aller
Autour du moûtier sans parler
Trois tours, dire trois patenôtres
Pour Jésus-Christ et ses apôtres,
Faire une fosse au pied du mur,
Et que par trois jours j'y revinsse.
Le tiers jour la trouvais-je ouverte?
C'est un fils qu'avoir je devais.
Si close elle était, c'était fil
Or tout ce que j'ai fait ainsi
Ne vaut, dit la dame, une bille.
Mais, par saint Jacque! y a refait
Si, pour ce, tuer me deviez. »
Voilà le mari détourné
De la voie où il s'engageait.
Il parla d'une autre manière :
« Dame, dit-il, eh! que savais-je
Du voyage ni de la voie?
Si j'avais connu cette chose,
Dont à tort blâmé je vous ai,
J'étais homme à n'en dire mot.... »

1. Ce vers s'adresse aux auditeurs du fableau.

Alors se turent, font la pais;
Il n'en doit plus parler jamais.
Quoi que sa femme puisse faire,
N'entendra plus menace ou noise.
Rutebeuf dit dans ce fableau :
« Mari niais de femme est joie ».

La facilité avec laquelle les poètes du moyen âge, d'ailleurs très pieux, faisaient jouer à des prêtres un rôle immoral, trouve son explication dans les désordres du clergé du temps et dans les sentiments de réprobation mitigée que ces désordres inspiraient. Les prêtres dont la vie était honnête, et qui condamnaient ces abus, n'en faisaient pas une cause d'indignité absolue pour leurs collègues moins austères, et saint François d'Assise lui-même recommandait de les respecter : « La souillure de leurs mains, disait-il, n'enlève rien à la vertu des sacrements ». Certains prêtres vivaient publiquement en état de concubinage, ce qui n'empêchait personne d'aller à leurs messes. On se bornait à éviter d'échanger avec la *prêtresse* le baiser de paix, comme avec les autres assistants; car alors, d'après la superstition courante, on aurait perdu tout le fruit de la messe. Le paysan qui conjurait les rats de respecter son tas de blé leur disait :

Je vous conjur, souris et rats,
Que vous n'ayez part en ces tas
Pas plus que n'a part en la messe
Qui reçoit pais de l prêtresse.

Les prêtres impurs ne scandalisaient pas plus nos ancêtres dans les fableaux que dans la réalité.

CONCLUSION

Les qualités maîtresses de Rutebeuf sont la verve, l'entrain, le trait et, quand il y a lieu, la couleur. Pâle ou rudimentaire dans les œuvres des siècles précédents, la couleur prend chez lui plus d'éclat, plus de variété et de relief. Il tire un effet charmant du mélange et du croisement des images, comme dans *la Grièche d'hiver*, où il se compare à la fois à l'osier et à l'oiseau, indiquant tout d'abord la première idée pour y revenir après avoir développé la seconde :

> Ainsi suis comme l'osier franc
> Ou comme l'oiseau sur la branche :
> L'été, je chante;
> L'hiver, je pleure et me lamente,
> Et me défeuille ainsi que l'arbre
> Au premier gel.

Il a vraiment inauguré et il personnifie au XIIIe siècle l'esprit français, cet esprit primesautier qu'on retrou-

vera plus tard chez Villon, chez Marot et Bonaventure des Périers, chez La Fontaine, chez Voltaire. Avant lui, on peut rencontrer des traits d'esprit épars dans les œuvres littéraires; on ne citerait pas une seule pièce achevée, finement ingénieuse d'un bout à l'autre, comme le *dit de Brichemer*, celui des *Ribauds de Grève* ou celui des *Béguines*. Pour la première fois on trouve dans les bons passages de Rutebeuf l'harmonie parfaite de l'idée et de l'expression :

> Ce sont amis que vent emporte,
> Et il ventait devant ma porte :
> Sont emportés !

Quel est le poète, parmi nos meilleurs, qui n'eût voulu signer ces trois vers? Et ils portent bien la marque de Rutebeuf; si les manuscrits qui les ont conservés n'avaient pas nommé l'auteur, on n'eût pas hésité à les lui attribuer, tant ils rentrent dans sa manière, tant il est vrai qu'il avait une manière, un style à lui, ce qui est une nouveauté dans notre littérature.

Tel de ses défauts n'est pas moins caractéristique que ses qualités. Le plus grave est l'abus, et souvent la puérilité des jeux de mots. Il pousse cet abus plus loin qu'aucun de ses contemporains. Il aime à accumuler les mots de même racine ou qui sonnent de même, par exemple à la fin du *dit de Notre Dame* : *accorder*, *raccorder*, *recorder* (rappeler), *décorder*, *accord*, *corde*, *cordon*, *miséricorde*.

Il commence ainsi le *dit des Jacobins* :

Seigneurs, moult me *merveille* que ce monde devient,
Et de cette *merveille* trop souvent me souvient,
Tant qu'en me *merveillant* à force il me convient
Faire un dit *merveilleus* qui de *merveille* vient.

Il est rare qu'il cite son nom sans jouer longuement et obscurément sur les syllabes qui le composent, comme à la fin de la *Vie de sainte Élisabeth*, œuvre sérieuse s'il en fut :

Si Rutebeuf rudement rime,
Si rudesse en sa rime y a,
Prenez garde qui la rima.
Rutebeuf qui rudement œuvre [1],
Qui rudement fait la rude œuvre
Qui fort en sa rudesse ment,
Rima la rime rudement;
Car pour rien je ne pourrais croire
Que bœuf ne fasse rude raie,
Tant y mettrait-on grande étude.
Si Rutebeuf fait rime rude,
Je n'y pers plus; mais Rutebeuf
Est aussi rude comme bœuf.

On comprend que notre trouvère, aimant à jongler ainsi avec les mots, n'ait pas évité, lorsqu'il ne les recherchait pas, les répétitions de mots et de syllabes. On peut lui reprocher aussi des chevilles non dissimulées (parfois des vers entiers), et d'autres négligences qui sont plutôt le fait de son temps, et qui s'expliquent par les conditions mêmes dans lesquelles les œuvres littéraires du moyen âge étaient

1. Indicatif présent du verbe *ouvrer*, qui avait le sens général de *travailler*.

communiquées au public, conditions toutes différentes de celles que présente l'antiquité classique. L'auteur se réservait et ne se faisait pas scrupule de modifier son œuvre, en la débitant, d'après l'inspiration du moment, et il savait que les jongleurs qui la colporteraient après lui répareraient souvent des défaillances de mémoire par des improvisations personnelles. C'est seulement après l'invention de l'imprimerie, qui permettait de fixer les productions littéraires, que nos poètes ont pu songer à arrêter définitivement la forme de leur pensée, à peser chaque mot, à « vingt fois remettre sur le métier », enfin que le souci d'un style châtié a pu chez nous prendre naissance.

Les négligences sont surtout fréquentes dans l'octosyllabe narratif, qui s'y prête et les autorise en quelque sorte par son allure familière. Il faut aussi, pour être juste, considérer que telle inversion, qui nous paraît puérile, était alors usuelle, même en prose, que telle expression, qui nous semble vulgaire et plate, pouvait avoir au XIIIe siècle un relief que le long usage lui a fait perdre[1]. Comme les monnaies courantes dont l'empreinte s'efface en passant de main en main, les mots s'usent en circulant de bouche en bouche, et les termes les plus énergiques

1. C'est ainsi que le mot *heur*, très employé encore au XVIIe siècle, était considéré par Furetière comme un terme bas. Mais depuis, il a disparu de la langue courante, et comme nous ne l'employons plus, il prend à nos yeux la valeur d'un terme très relevé, quand nous le rencontrons dans Corneille.

arrivent à n'avoir plus aucune force. On sait l'histoire du verbe « gêner », qui signifie *torturer* chez Corneille, et dont la valeur s'est tellement affaiblie depuis lors! Quantité de mots ou de locutions, dont l'histoire nous est moins connue, ont pu subir une atténuation semblable. Faute d'un critérium pour mesurer exactement la force des vieux mots, nous devons être très circonspects et ne pas prodiguer à nos trouvères le reproche de platitude.

Il serait intéressant de suivre le développement du talent de Rutebeuf. Malheureusement les pièces qu'on arrive à dater ne sont pas assez nombreuses. Ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que les œuvres qu'on peut sûrement attribuer à la fin de sa carrière, comme la *Vie du Monde*, postérieure à 1285, ou la *Repentance de Rutebeuf*, qui est son testament littéraire, ne sont pas inférieures aux poésies, telles que le *Mariage de Rutebeuf*, écrites un quart de siècle auparavant.

Rutebeuf a subi l'influence de la première partie du *Roman de la Rose* et, à son tour, il a exercé une influence incontestable sur la seconde. C'est ainsi qu'il se rattache à la fois à Guillaume de Lorris et à Jean de Meung. Il a puisé chez Guillaume de Lorris, ou tout au moins à la même source que lui, le goût de l'allégorie, qu'il a contribué à transmettre aux siècles suivants, et qui se fait sentir jusqu'au XVIIe siècle, jusqu'à la carte du Tendre. Il a fourni, selon toute vraisemblance, à Jean de Meung plus d'un trait de satire et sans doute l'idée première du

personnage de « Faux Semblant ». D'ailleurs, comme Jean de Meung était son contemporain, on peut admettre entre eux une action réciproque, du moins à partir de 1277, date de la continuation du *Roman de la Rose*.

Notre vieille littérature épique était bien connue de Rutebeuf. Il fait allusion à la *Chanson de Roland*, à la *Chanson d'Aspremont*, aux romans du cycle Breton et du cycle de l'antiquité, et on peut signaler dans ses poésies en alexandrins plus d'un vers à tournure épique :

Il a nom le roi Charles, il lui faut des Rolands!

J'expliquerais volontiers par l'influence des Chansons de geste un des défauts de Rutebeuf : la répétition fréquente des mêmes locutions, des mêmes séries d'épithètes. L'adjectif « net » par exemple est presque toujours accompagné de « pur et monde ». Il y a là comme une imitation inconsciente de l'épithète homérique, qui caractérise les épopées primitives dans toutes les littératures.

On peut aussi relever plus d'une fois chez notre trouvère des traces de ce que j'appellerai le style de sermon. Il « prêche » la croisade, comme il le dit lui-même en plaisantant. Et il ne se borne pas à reproduire, en les revêtant d'une autre forme, les arguments des sermonneurs du XIIIe siècle; il lui arrive d'emprunter les procédés familiers aux prédicateurs de tous les temps, comme dans la *Nouvelle*

Complainte d'outre-mer où, après avoir posé en principe que Dieu est un « juge fort, puissant et sage », il reprend chacun de ces termes pour en donner le commentaire.

Il est impossible de préciser l'influence de Rutebeuf sur les poètes de son temps autres que Jean de Meung, et sur ceux des siècles suivants. Aucun d'ailleurs ne se réclame de lui. Sans doute on trouve, chez Villon par exemple, des qualités qui rappellent celles de Rutebeuf, mais elles peuvent très bien se rencontrer chez l'un et l'autre sans qu'il y ait eu transmission du premier au second. Si l'on essaye d'établir un lien intellectuel et moral entre le trouvère du XIIIe siècle et ses précurseurs ou ses successeurs, d'après les idées ou les qualités qui leur sont communes, on se heurte à la difficulté de faire la part de l'imitation consciente ou inconsciente et celle de l'inspiration personnelle. Il y a eu plutôt transmission de siècle à siècle que d'homme à homme.

Une qualité de Rutebeuf qui lui est bien propre, et qui participe à la fois de l'esprit et du cœur, c'est l'élévation de la pensée quand il traite les grandes questions de son temps. Plusieurs de ses satires sont d'une inspiration aussi haute, aussi soutenue que les poésies les plus relevées des littératures classiques. Malheureusement il lui arrive de reproduire, dans plusieurs pièces, les mêmes idées exprimées à peu près dans les mêmes termes, et la répétition des mêmes effets en atténue forcément la portée. Toutefois il sait encore varier l'expression

des grands lieux communs qu'il affectionne, tels que la brièveté de la vie, l'avarice des clercs, la décadence des vertus guerrières.

Chez Rutebeuf, la valeur morale est à la hauteur du mérite littéraire. La vie d'expédients qu'il s'accuse lui-même d'avoir menée était une conséquence presque fatale de sa modeste origine et de sa pauvreté. Mais s'il a, de ce fait, encouru quelque blâme, tout s'efface devant la noblesse de son attitude dans le procès de Guillaume de Saint-Amour. Nous n'avons pas à prendre parti dans la querelle. Mais en supposant même que la cause de Guillaume fût mauvaise, Rutebeuf s'est doublement honoré, d'abord en défendant son ami, à ses risques et périls, contre les adversaires les plus puissants, ensuite en affirmant avec énergie la supériorité du droit sur la force, même exercée par les autorités légitimes. Il ne conteste ni les pouvoirs du pape, ni ceux du roi, il ne songe pas à s'insurger contre leurs décisions, mais il en appelle à Dieu, au nom du droit.

Que deviennent, après Rutebeuf, la langue et la littérature françaises ? Dès le siècle suivant, la langue commence à s'embrouiller dans la déclinaison à deux cas, que le XVe siècle réduit définitivement à l'état actuel. Désormais les noms et les adjectifs n'auront plus qu'un seul cas pour chaque nombre, et la place des mots pourra seule indiquer le sujet et le complément, ce qui diminue sensiblement l'ancienne liberté des inversions.

A partir de la fin du XIVe siècle, dans ses flexions

comme dans les traits généraux de sa syntaxe, la langue est telle que nous la parlons aujourd'hui. Aussi lisons-nous facilement dans le texte Villon et Charles d'Orléans; ou du moins, nous ne sommes arrêtés que par des difficultés de vocabulaire, devant les mots qui ont disparu de la langue, mais non plus devant des formes ou des tournures qui nous déconcertent.

Il y a toutefois entre la langue du XV[e] siècle et le français moderne — qui date du XVII[e] siècle — toute une série de différences, d'origine commune, qui affectent à la fois le vocabulaire et la syntaxe. C'est la part de la Renaissance dans la formation de notre langue. Cette part eût été considérable, si nous avions conservé tous les termes empruntés au latin et au grec par les écrivains du XVI[e] siècle, toutes les constructions calquées par eux sur le latin. On peut dire que le plus souvent ils n'écrivent pas en français, mais dans une langue hybride et factice, qui n'a jamais été *parlée* [1]. L'imitation des anciens dépassait toute mesure. Bien que Rabelais s'en moque avec son écolier limousin, il n'échappe pas à ce défaut, même dans l'admirable lettre de Gargantua à Pantagruel. Les exceptions sont rares. Parmi les grands écrivains du temps, Bonaventure des Périers est peut-être celui qui représente le mieux la pure tradition française.

1. C'est à eux aussi que nous devons cette orthographe antifrançaise, hérissée de lettres parasites, qui n'a été que très imparfaitement corrigée depuis.

Cette tradition, appuyée sur le langage parlé, devait nécessairement triompher, et elle prévalut au XVIIe siècle. Mais le mouvement du XVIe siècle, si artificiel qu'il ait pu être, laissa son empreinte dans notre langue. Nous n'avons pas d'ailleurs à le regretter. Les néologismes mal venus disparurent en foule, les constructions pédantesques et bizarres tombèrent dans l'oubli, mais notre vocabulaire resta enrichi de termes utiles qui lui manquaient, et la phrase française, désormais assouplie, se prêta à des effets plus variés et devint apte à prendre, dans les genres élevés, la noble allure de la période latine.

La Renaissance eut, sur la littérature, une influence plus grande encore et plus durable que sur la langue. Ce fut un renouvellement complet de tous les genres, qui revêtirent la forme consacrée par les classiques grecs et latins et se modelèrent sur les conceptions antiques, au lieu de poursuivre leur développement spontané et libre.

Le drame, tel que le moyen âge l'avait inconsciemment créé, tel que le comprend Rutebeuf dans son *Miracle de Théophile*, fait place à la tragédie, qui régnera sans partage jusqu'à notre siècle. Si la tragédie atteignit assez vite à un degré de perfection dont les vieux mystères étaient toujours restés fort loin, il faut en faire honneur à l'esprit français, qui arrivait à maturité, beaucoup plus qu'aux trois unités, sans lesquelles nous aurions certainement eu notre Shakespeare, tout aussi bien que

les Anglais, un peu plus tard qu'eux seulement. Mais on aurait tort de regretter que nos grands poètes dramatiques du XVIIe siècle se rapprochent plutôt de Sophocle et d'Euripide. Notre génie dramatique n'a pu que gagner à se soumettre pendant plus de deux siècles à la forte discipline des règles classiques. Le romantisme, qui nous en a affranchis, a été injuste pour elles, semblable « à ces enfants drus et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice ». Il n'a fait d'ailleurs que renouer la chaîne interrompue par la Renaissance; il a restauré, sans s'en douter, le vieux drame français, en apportant une plus grande variété dans les sujets et une incontestable supériorité dans l'exécution.

Le genre dramatique était bien vivant en France quand la Renaissance lui fit subir la métamorphose qui vient d'être rappelée. Le genre épique, au contraire, était mort depuis longtemps lorsque Ronsard entreprit sa *Franciade*. Nos chansons de geste, dégénérées au XIVe siècle, s'étaient transformées au XVe en romans de chevalerie. Au siècle suivant, on songea à ressusciter le genre, sous sa forme antique, en imitant Homère et Virgile, et depuis Ronsard les épopées à la mode classique, sans aucun rapport avec notre épopée nationale du moyen âge, se sont succédé presque jusqu'à notre temps sans jamais s'élever au-dessus d'une honnête médiocrité, et en se tenant maintes fois beaucoup au-dessous.

On peut parcourir ainsi tous les genres littéraires et leurs différentes subdivisions; partout on

constatera, à partir de la Renaissance, la substitution des formes antiques aux vieilles formes françaises [1] telles que nous les offre le siècle de saint Louis. On ne fit grâce qu'aux genres du moyen âge qui, comme le sonnet, se présentaient avec la recommandation d'une littérature étrangère. La satire fut asservie par Vauquelin de la Fresnaye à une exacte imitation d'Horace, à laquelle se soumirent tous les grands satiriques du XVIIe et du XVIIIe siècle, Régnier, Boileau, Voltaire. Il faut arriver jusqu'au milieu de notre siècle, jusqu'aux *Châtiments*, pour retrouver, dans un recueil de satires, la même variété de rythmes, la même liberté d'inspiration que dans l'œuvre de Rutebeuf.

Il est cependant un genre littéraire dont l'antiquité n'avait pas l'équivalent, et qui est resté à peu près identique à lui-même, de Rutebeuf à Alfred de Musset, c'est le conte en vers. L'éclipse qu'il a subie pendant plusieurs siècles n'était que partielle, car on avait alors la nouvelle en prose, due à l'imitation, non plus des classiques de l'antiquité, mais des nouvelliers italiens, auxquels nous reprenions notre propre bien sous une autre forme et à notre insu. Il y a une communauté évidente de conception, sans parler de la communauté fréquente des sujets, entre nos meilleurs fableaux et les contes de La Fontaine et de ses successeurs. Nos conteurs en

1. Toutefois, pour la comédie, il y a eu plutôt fusion des deux inspirations que triomphe de l'une sur l'autre.

vers sont les héritiers véritables des trouvères, et ici les modernes, n'étant plus gênés par un type latin ou grec, ont toujours joui d'une grande indépendance d'allure, plus grande même que les auteurs du moyen âge, qui maintenaient par tradition le rythme octosyllabique.

Un autre élément nouveau, que l'on voit aussi s'introduire dans notre littérature surtout à partir du XVI[e] siècle, c'est l'imitation des littératures étrangères vivantes, et au milieu de tant d'imitations la critique a parfois quelque peine à démêler la part du talent personnel et celle du génie national. Ce qui fait le grand intérêt du développement littéraire du moyen âge, outre la valeur réelle de beaucoup d'œuvres, c'est l'unité et le caractère bien français de l'inspiration. Dans son action considérable à l'extérieur, c'est l'influence française sans mélange que notre littérature répandait alors sur le monde civilisé, et quand plus tard nous nous sommes avisés à notre tour d'imiter nos voisins, il nous est souvent arrivé de récolter à l'étranger, sans y prendre garde, ce que nous avions libéralement semé nous-mêmes quelques siècles auparavant.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 401-98.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

LES
GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ÉTUDES SUR LA VIE
LES ŒUVRES ET L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS
DE NOTRE LITTÉRATURE

Notre siècle a eu, dès son début, et léguera au siècle prochain un goût profond pour les recherches historiques. Il s'y est livré avec une ardeur, une méthode et un succès que les âges antérieurs n'avaient pas connus. L'histoire du globe et de ses habitants a été refaite en entier; la pioche de l'archéologue a rendu à la lumière les os des guerriers de Mycènes et le propre visage de Sésostris. Les ruines expliquées, les hiéroglyphes traduits ont permis de reconstituer l'existence des illustres morts, parfois de pénétrer jusque dans leur âme.

Avec une passion plus intense encore, parce qu'elle était mêlée de tendresse, notre siècle s'est appliqué à faire revivre les grands écrivains de toutes les littératures, dépositaires du génie des nations, interprètes de la pensée des peuples. Il n'a pas manqué en France d'érudits pour s'occuper de cette tâche; on a publié les œuvres et débrouillé la biographie de ces hommes fameux que nous chérissons comme des ancêtres et qui ont contribué, plus même que les princes et les capitaines, à la formation de la France moderne, pour ne pas dire du monde moderne.

Car c'est là une de nos gloires, l'œuvre de la France a été accomplie moins par les armes que par la pensée, et l'action de notre pays sur le monde a toujours été indépendante de ses triomphes militaires : on l'a vue prépondérante aux heures les plus douloureuses de l'histoire nationale. C'est pourquoi les maîtres esprits de notre littérature intéressent non seulement leurs descendants directs, mais encore une nombreuse postérité européenne éparse au delà des frontières.

Beaucoup d'ouvrages, dont toutes ces raisons justifient du reste la publication, ont donc été consacrés aux grands écrivains français. Et cependant ces génies puissants et charmants ont-ils dans le monde la place qui leur est due? Nullement, et pas même en France.

Nous sommes habitués maintenant à ce que toute chose soit aisée; on a clarifié les grammaires et les sciences comme on a simplifié les voyages; l'impossible d'hier est devenu l'usuel d'aujourd'hui. C'est pourquoi, souvent, les anciens traités de littérature nous rebutent et les éditions complètes ne nous attirent point : ils conviennent pour les heures d'étude qui sont rares en dehors des occupations obligatoires, mais non pour les heures de repos qui sont plus fréquentes. Aussi, les œuvres des grands hommes complètes et intactes, immobiles comme des portraits de famille, vénérées, mais rarement contemplées, restent dans leur bel alignement sur les hauts rayons des bibliothèques.

On les aime et on les néglige. Ces grands hommes

semblent trop lointains, trop différents, trop savants, trop inaccessibles. L'idée de l'édition en beaucoup de volumes, des notes qui détourneront le regard, l'appareil scientifique qui les entoure, peut-être le vague souvenir du collège, de l'étude classique, du devoir juvénile, oppriment l'esprit; et l'heure qui s'ouvrait vide s'est déjà enfuie; et l'on s'habitue ainsi à laisser à part nos vieux auteurs, majestés muettes, sans rechercher leur conversation familière.

L'objet de la présente collection est de ramener près du foyer ces grands hommes logés dans des temples qu'on ne visite pas assez, et de rétablir entre les descendants et les ancêtres l'union d'idées et de propos qui, seule, peut assurer, malgré les changements que le temps impose, l'intègre conservation du génie national. On trouvera dans les volumes en cours de publication des renseignements précis sur la vie, l'œuvre et l'influence de chacun des écrivains qui ont marqué dans la littérature universelle ou qui représentent un côté original de l'esprit français. Les livres sont courts, le prix en est faible; ils sont ainsi à la portée de tous. Ils sont conformes, pour le format, le papier et l'impression, au spécimen que le lecteur a sous les yeux. Ils donnent, sur les points douteux, le dernier état de la science, et par là ils peuvent être utiles même aux spécialistes. Enfin une reproduction exacte d'un portrait authentique permet aux lecteurs de faire, en quelque manière, la connaissance physique de nos grands écrivains.

En somme, rappeler leur rôle, aujourd'hui mieux

connu grâce aux recherches de l'érudition, fortifier leur action sur le temps présent, resserrer les liens et ranimer la tendresse qui nous unissent à notre passé littéraire; par la contemplation de ce passé, donner foi dans l'avenir et faire taire, s'il est possible, les dolentes voix des découragés : tel est notre objet principal. Nous croyons aussi que cette collection aura plusieurs autres avantages. Il est bon que chaque génération établisse le bilan des richesses qu'elle a trouvées dans l'héritage des ancêtres, elle apprend ainsi à en faire meilleur usage; de plus, elle se résume, se dévoile, se fait connaître elle-même par ses jugements. Utile pour la reconstitution du passé, cette collection le sera donc peut-être encore pour la connaissance du présent.

Avril 1897. J. J. Jusserand.

TURGOT, *par M. LÉON SAY*
de l'Académie française.

THIERS, *par M. P. DE RÉMUSAT*
sénateur, membre de l'Institut.

D'ALEMBERT, *par M. JOSEPH BERTRAND*
de l'Académie française,
secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

MADAME DE STAEL, *par M. ALBERT SOREL*
de l'Académie française.

THÉOPHILE GAUTIER, *par M. MAXIME DU CAMP*
de l'Académie française.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE,
par M. ARVÈDE BARINE.

MADAME DE LAFAYETTE,
par M. le comte D'HAUSSONVILLE
de l'Académie française.

MIRABEAU, *par M. EDMOND ROUSSE*
de l'Académie française.

RUTEBEUF, *par M. CLÉDAT*
professeur de Faculté.

STENDHAL, *par M. ÉDOUARD ROD.*

ALFRED DE VIGNY,
par M. MAURICE PALÉOLOGUE.

BOILEAU, *par M. G. LANSON.*

CHATEAUBRIAND, *par M. de LESCURE.*

FÉNELON, *par M. PAUL JANET*
membre de l'Institut.

SAINT-SIMON, *par M. GASTON BOISSIER*
secrétaire perpétuel de l'Académie française.

RABELAIS, *par M. RENÉ MILLET.*

J.-J. ROUSSEAU, *par M. ARTHUR CHUQUET*
professeur au Collège de France.

LESAGE, *par M. EUGÈNE LINTILHAC.*

VAUVENARGUES, *par M. MAURICE PALÉOLOGUE.*

DESCARTES, *par M. ALFRED FOUILLÉE*
membre de l'Institut.

VICTOR HUGO, *par M. LÉOPOLD MABILLEAU*
professeur de Faculté.

ALFRED DE MUSSET, *par M. ARVÈDE BARINE.*

JOSEPH DE MAISTRE, *par M. GEORGE COGORDAN*

FROISSART, *par Mme MARY DARMESTETER.*

DIDEROT, *par M. JOSEPH REINACH.*

GUIZOT, *par M. A. BARDOUX*
membre de l'Institut.

MONTAIGNE, par *M. PAUL STAPFER*
professeur de Faculté.

LA ROCHEFOUCAULD, par *M. J. BOURDEAU*.

LACORDAIRE, par *M. le comte D'HAUSSONVILLE*
de l'Académie française.

ROYER-COLLARD, par *M. E. SPULLER*.

LA FONTAINE, par *M. G. LAFENESTRE*
membre de l'Institut.

MALHERBE, par *M. le duc DE BROGLIE*
de l'Académie française.

BEAUMARCHAIS, par *M. ANDRÉ HALLAYS*.

MARIVAUX, par *M. GASTON DESCHAMPS*.

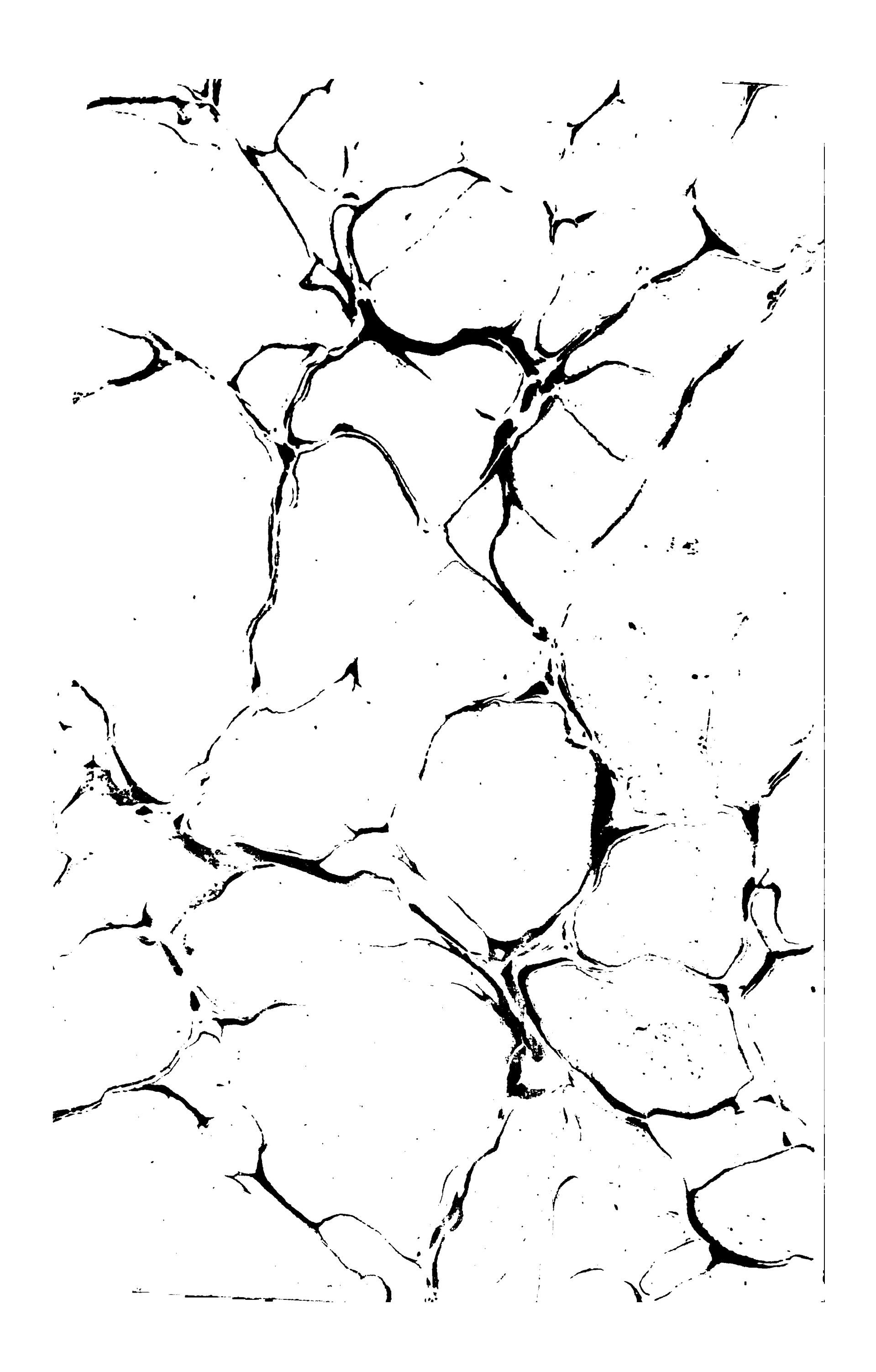
RACINE, par *M. GUSTAVE LARROUMET*
membre de l'Institut.

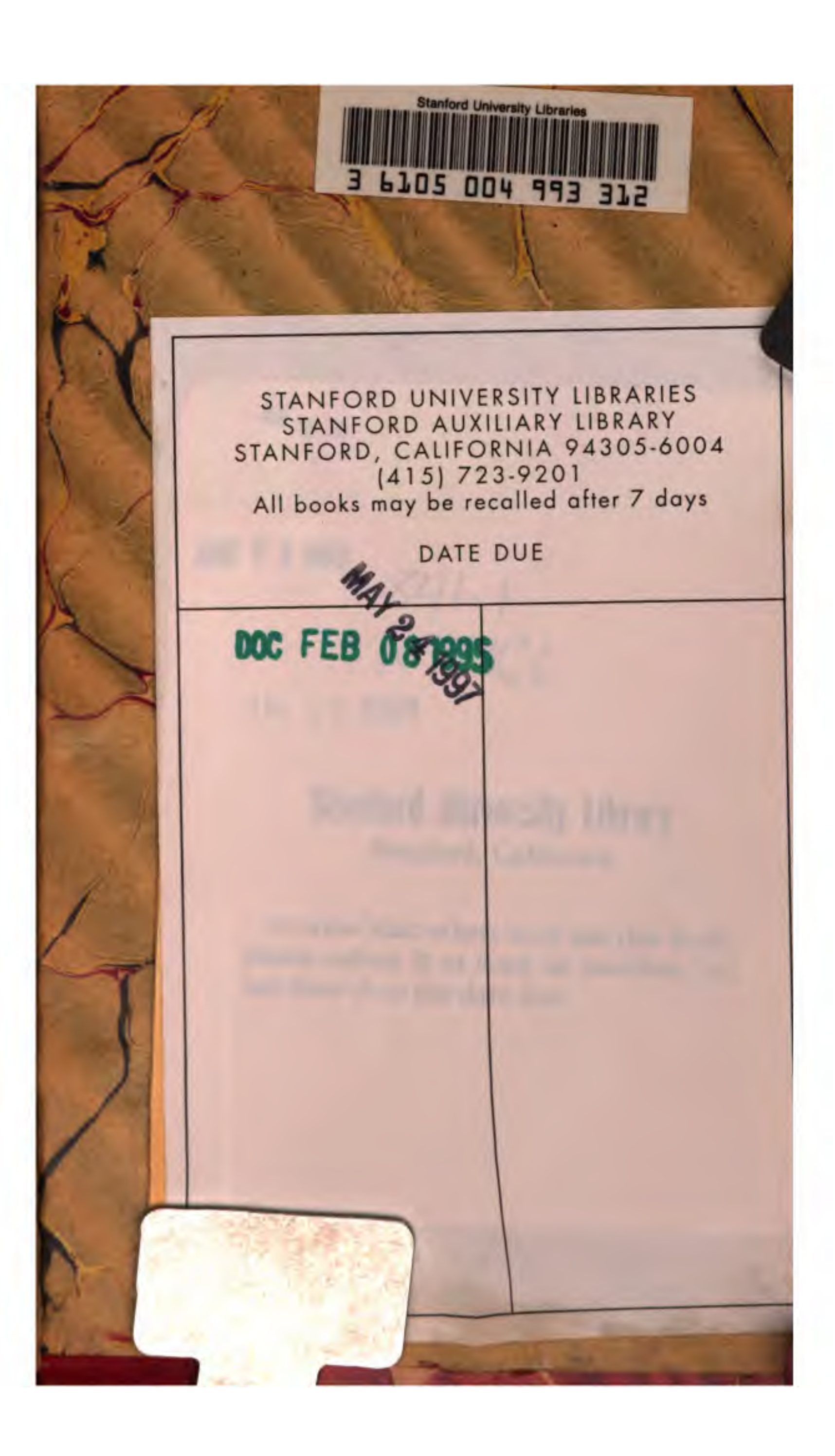
MÉRIMÉE, par *M. AUGUSTIN FILON*.

CORNEILLE, par *M. G. LANSON*.

(Divers autres volumes sont en préparation.)

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 402-6-98.




Stanford University Libraries
3 6105 004 993 312
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-9201
All books may be recalled after 7 days
DATE DUE
MAY 2 4 1997
DOC FEB 08 1995